

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	12	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	12	SOCIAL	02	TRANSPORT	03
ADMINISTRATION	32	ECONOMIE	03	RURAL	06

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

N° 3009

28 Février 2024

28 February 2024

05:00 PM/17H:00

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	002/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN KIT DE SANTE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	22-03-2024

2

Reference	003/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2024 DU 26/02/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2024 DU 26 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PREFECTURE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	21-03-2024

3

Reference	000005/AONO/CAMPOST/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	DAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000005/AONO/CAMPOST/CIPM/2024 DU 26 FEVRIER 2024 RELATIF A LA SOUSCRIPTION PAR LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU TITRE DES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026.FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST – EXERCICES 2024, 2025 ET 2026
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	19-03-2024

4

Reference	003/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024 POUR L'ACHAT ET LA LIVRAISON D'UNE PELLE CHARGEUSE POUR LA COMMUNE DE NKOTENG, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	22-03-2024

5

Reference	003/AONO/CUN/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CUN/CIPM/2024 DU 26 FEV 2024 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE SOMINO-MARCHE BAMYANGA- CARREFOUR HAUT-PLATEAU EN PAVE (1ÈRE PHASE) DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	02-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	005/AONO/MINPMEEESA/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 005/AONO/MINPMEEESA/CIPM/2024 DU 27 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURÉ AVEC GUERITE, DES VRD ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS SUR LE SITE ABRITANT LES SERVICES DES DELEGATIONS REGIONALE DU SUD ET DEPARTEMENTALE DE LA MVILA DU MINPMEEESA (PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	26-03-2024

7

Reference	06/AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 06/AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A ETOUNDOU 1 (PHASE 1), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-03-2024

8

Reference	001/AONO/MAETUR/CIP 2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2024/001/CIPM/MAETUR DU 23/02/2024POUR LA MISSION TRIENNALE DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURISATION DES INSTALLATIONS DE LA MAETUR À YAOUNDÉ ET À DOUALA. LOT 1 : SITES DE YAOUNDÉ ; LOT 2 : SITES DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET MAETUR EXERCICE 2024 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	19-03-2024

9

Reference	004/AONO/SG/C-YAG/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/SG/C-YAG/CIPM/2024 DU 26/02/2024 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE DANA DANS LA COMMUNE DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	29-03-2024

10

Reference	004/DC/ MINDDEVEL/RCE/DHS/C-NKOTENG/SG/ CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N N°004/AC/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-NKOTENG /SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE EN MOBILIER DE BUREAU ET OUTILS INFORMATIQUE, DANS LA COMMUNE DE NKOTENG DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA.FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	29-03-2024

11

Reference	00045/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00045/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 FEVRIER 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE VOIE AU QUARTIER ODZA DANS LA VILLE DE YAOUNDE (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2024.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	28-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [001/AONO/K/SG/SIGAM/TBEC/2024 DU 20 FEV 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE TOILETTES AVEC SALLE D'EAU COMMUNE DANS LES SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD, EN DEUX (02) LOTS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-03-2024

13

Reference [10/AONO/C.PETTE/CIPM/TBEC/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/C.PETTE/CIPM/TBEC/2024 DU 08/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES E.P DE MANGAVE (LOT1) ET BAGARISSE (LOT2), DANS LA COMMUNE DE PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB, EXERCICE 2024.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-03-2024

14

Reference [00001/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/PIB/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY THE EMERGENCY PROCEDURE) NO. 00001/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/PIB/2024 OF 27/02/2024 FOR THE REHABILITATION OF THE ROAD SECTION FROM KONENE TO BARENDA HILL BY 5KM AND STONE PAVEMENT OF BARENDA HILL BY 1KM FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2024 - MINTP

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 22-03-2024

15

Reference [001/AONO/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AANO/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A NKOTENG CENTRE DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP/MINADER, EXERCICE 2024 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOTENG COMMISSION COMPÉTENTE : COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS AUPRÈS DE LA COMMUNE DE NKOTENG

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 29-03-2024

16

Reference [05/AONO/R-CE/D-MI/C.NDIKINIMÉKI/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ..05/AONO/R-CE/D-MI/C.NDIKINIMÉKI/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER/2024 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-03-2024

17

Reference [09/AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _09/AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024 DU 28 FÉVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE LAVÉRIE MODERNE DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU - REGION DU CENTRE FINANCEMENT : RESSOURCES TRANSFEREES BIP 2024 DU

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 27-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	010/AONO/C-NDIKI/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/ AONO/C-NDIKI/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LA REHABILITATION D'UN BLOC ADMINISTRATIF, UNE SALLE DE CLASSE, ATELIER DE MENUISERIE ET DIRECTION SAR/SM NDEKINIMEKIDANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-03-2024

19

Reference	008/ONIT/C-DATCHEKA/CIPM -BEC/2024 Lire
Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 008/2024/ ONIT/C-DATCHEKA/CIPM -BEC OF 27/02/2024 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION AGRAN CAMP OF LOGEMENT PERSONALITY OF EDUCATION IN DATCHEKA, IN MAYO-DANAY DIVISION - FAR NORTH REGION. EP DE KAOLA
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-03-2024

20

Reference	011/2024/AONO/C/DATCHEKA/SG/CDPM-AI Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/2024/AONO/C/DATCHEKA/SG/CDPM-AI DU 27/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE AGROPASTORAL À GOLONHOBE, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	25-03-2024

21

Reference	001 /DC/CAG1ER/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE COTATION NATIONAL OUVERT N°001 /DCNO/CAG1ER/CIPM/2024 DU 15/02/2024 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DE 15 LAMPADAIRES COMPLETS DE TECHNOLOGIE ALL IN ONE AUX QUARTIERS OURO LABO ET DJAMBOUTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-03-2024

22

Reference	005/AC/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-NKOTENG /SG/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°005/AC/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-NKOTENG /SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DU CENTRE D'ALPHABETISATION (MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL DIDACTIQUE) DE NKOTENG, DANS LA COMMUNE DE NKOTENG DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	29-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference	005/AONO/C.SAL/SG/SPDL/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.SAL/SG/SPDL/CIPM/2024 DU 16/02/2024 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES SUR L'AXE NGOLLA – NDJIL-AKAMKOM, COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST, REGION DE L'EST.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	15-03-2024

24	Reference	00044/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/24 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00044/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/24 DU 22 FEVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES AU MINISTERE DEL'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-03-2024

25	Reference	00041/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00041/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 FEVRIER 2024POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DRAINS DE MAROUA (PHASE II) EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICES 2024IMPUTATION : 58 38 111 01 330003 361313
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-03-2024

26	Reference	004/AONO/CUN/CIPM/2024 DU 26 FEV 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CUN/CIPM/2024 DU 26 FEV 2024 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES REVETUES ET LA REHABILITATION DES ROUTES REVETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : CUN, EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	02-04-2024

27	Reference	05/AONO/CUN/CIPM/DT/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AAONO/CUN/CIPM/DT/2024 DU 28 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE SOMENO-MARCHE BAMYANGA CARREFOUR HAUT- PLATEAUX EN PAVE) (1ÈRE) PHASE DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAQUA.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	04-04-2024

28	Reference	001.24/AONO/SONARA/CPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N O 001.24/AONO/SONARA/CPM/2024 DU 06102/2024 LE NETTOYAGE DES BUREAUX DE LA RAFFINERIE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	11/AONO/C.PETTE/CIPM/TBEC/2024 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONO/C.PETTE/CIPM/TBEC/2024 DU 08/02/2024, POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE LA COUR DU CAMPEMENT TOURISTIQUE, DANS LA COMMUNE DE PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTOUL, EXERCICE 2024.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-03-2024

30

Reference	12/AONO/C.PETTE/CIPM/TBEC/2024 Lire
Titre/objet	12/AONO/C.PETTE/CIPM/TBEC/2024 DU 08/02/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CZV DE DJAOUDE, DANS LA COMMUNE DE PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. EXERCICE 2024. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2024.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-03-2024

31

Reference	005/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2024 DU 26/02/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2024 DU 26 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEDUB DU NKAM A YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-03-2024

32

Reference	03/AONO/C/NDIKI/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_03/AONO/C/NDIKI/CIPM/2024DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A 20 COMPTOIRS AU MARCHE DE NDIKINIMEKI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	26-03-2024

33

Reference	04/AONO/C/ND/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_04/AONO/C/ND/CIPM/2024DU 28 FEVRIER 2024POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE NDOKOHOK NEW-BELL, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	26-03-2024

34

Reference	002/AONO/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AANO/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024,POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES AVEC BUREAU DIRECTEUR A L'ECOLE MATERNELLE DE NKOTENG VILLE DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP/MINEDUB, EXERCICE 2024MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOTENGCOMMISSION COMPÉTENTE : COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS AUPRÈS DE LA COMMUNE DE NKOTENG
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	22-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [07/AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDOKBAGNA DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-03-2024

36

Reference [08/AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024 DU 28 FÉVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIERE DANS LA VILLE DE NDIKINIMEKI, ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU - REGION DU CENTRE FINANCEMENT : RESSOURCES TRANSFEREES BIP 2024 DU

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 27-03-2024

37

Reference [005/2024/AONO/C-DATCHEKA/CIPM/T-BEC](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/2024/AONO/C-DATCHEKA/CIPM/T-BEC DU 26/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GAIGAI DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-03-2024

38

Reference [006/ONIT/BC/BCITB/PIB /2024](#) [Lire](#)

Titre/objet OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 006 /ONIT/BC/BCITB/PIB /2024 OF 26 /02 / 2024 FOR THE REHABILITATION OF GNS BALI (JAPANESE SCHOOL COMPLEX) BALI SUB DIVISION , NORTH WEST REGION FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET – 2024 MINEDUB

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 19-03-2024

39

Reference [006/2024/AONO/C-DATCHEKA/CIPM/T-BEC](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/2024/AONO/C-DATCHEKA/CIPM/T-BEC DU 26/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE GLONHOBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L' EXTREME NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-03-2024

40

Reference [007/ONIT/C/DATCHEKA/GS/DTB-WOI/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet NATIONAL OPENED INVITATION TO TENDER N°007/ONIT/C/DATCHEKA/GS/DTB-WOI/2024 OF 26/02/ 2024 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR SUPPLY OF TWENTY-FIVE (25) SOLAR STREET LIGHT IN DATCHEKA COUNCIL, MAYO-DANAY DIVISION, FAR NORTH REGION

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 22-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference	09/2024/AONO/C/DATCHEKA/SG/CDPM-AI Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/2024/AONO/C/DATCHEKA/SG/CDPM-AI DU 27/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE A GOUIN (GUEBENANGA), DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	25-03-2024

42

Reference	010/2024/AONO/C/DATCHEKA/SG/CDPM-AI Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/2024/AONO/C/DATCHEKA/SG/CDPM-AI DU 27/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PASTORAL A LARA, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	25-03-2024

43

Reference	001/AONO/CAG II /SG/ST/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/DAONO/CAGI1/SG/ST/CIPM/2024 DU 23/02/ 2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION/ENTRETIEN DES ROUTES : MAROUARE A COTE DU MOUSSA FODOUE 200ML LOT 01 ; POUKLOUKOU- LAINDE DANEYEL2,400KM (LOT 02), INTER LA NATIONALE N°1 -INTER GARE 350ML (LOT 03) ; DERRIERE LA SODECOTON 269 ML (LOT 04) ; TAKASKO- LAINDE DANEYEL 519 ML (LOT 05), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DUNORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	18-03-2024

44

Reference	01/ONIT/E.31/GAS/NDTB/2024 Lire
Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 01/ONIT/E.31/GAS/NDTB/2024 OF 23/02/2024 THE CONSTRUCTION OF THE DISTRICT INSPECTORATE OF BASIC EDUCATION IN BABESSI, BABESSI SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING:BIP MINEDUB 2024
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-03-2024

45

Reference	001/DC/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024POUR L'ACQUISITION DE DEUX TRICYCLES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINEPDED, EXERCICE 2024
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	26-03-2024

46

Reference	006/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN KIT DE SANTE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDOUMBA, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	29-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference [002/AONO/C-SAL/SG/ST/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-SAL/SG/ST/CIPM/2024 DU 16/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A SALAPOUMBE, DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-03-2024

48

Reference [003/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2024 DU 16/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI ADDUCTIONS EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE DEPARTEMENT DE LABOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST. LOT INFRASTRUCTURE MONTANT IMPUTATION 1 CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP À KOUMELA 22 355 000 2 CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP À LOKOMO VILLAGE[E2] 22 355 000

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 14-03-2024

49

Reference [001/AONO/SIGAMP/CDPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SIGAMP/CDPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 , POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG À ABONG-MBANG, RÉGION DE L'EST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-03-2024

50

Reference [002/AONO/P-HN/SIGAMP/CDPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/P-HN/SIGAMAP/CDPM/2024 DU 13 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU HAUT-NYONG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-03-2024

51

Reference [003/AONO/P-HN/SIGAMP/CDPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/B13/SIGAMP/CDPM/2024 DU 15 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INSPECTIONS DE L'EDUCATION DE BASE DANS CERTAINS ARRONDISSEMENTS DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST .

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-03-2024

52

Reference [00043/E/2/AONR/MINH DU/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00043/E/2/AONR/MINH DU/CIPM/2024 DU 22 FEVRIER 2024 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES STRUCTURANTES DE LA VILLE DE DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP/MINH DU- EXERCICES 2024IMPUTATION : 58 38 111 01 330003 361313

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 27-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

53

Reference [01/2024/ONIT/MAYOR/KONYECOUNCIL/ITB/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet TENDER NOTICE NC 01/2024/ONLT/MAYOR/KONYECOUNCLL/LTB/2024 OF 15/02/2024 FOR THE EXTENSION OF SIXTY (60) SOLAR STREET LIGHTS TO NDOI AND KOKAKA IN KONYE SUB DIVISION (THROUGH EMERGENCY PROCEDURE) FUNDING: BIP 2024

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 07-03-2024

54

Reference [02/2024/ONIT/MAYOR/KONYECOUNCIL/ITB/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet TENDER NOTICE NC 02/2024/ONLT/MAYOR/KONYECOUNCLL/LTB/2024 OF 15/02/2024 LOT 1: FOR THE CONSTRUCTION OF A NURSERY SCHOOL BLOCK AT G.N.S DIONGO IN KONYE SUB DIVISION LOT 2: FOR THE CONSTRUCTION OF A MODERN POULTRY FARM IN KONYE TOWN THROUGH EMERGENCY PROCEDURE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-03-2024

55

Reference [07/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2024 DU 26/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE PIVH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE GUIDER. (LOT 1: LOUGUERE (QUARTIER YOUSOUFA TELLA) ET LOT 2: TORKINE)

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 20-03-2024

56

Reference [007/AONO/CUN/CIPM-CUN/DT/SM//2024 DU 28 FEV 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007 /AONO/CUN/CIPM-CUN/DT/SM//2024 DU 28 FEV 2024- TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES REVELTES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)- TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES NON REVELTES DANS LA VILLE D'ENGAOUNDERE (LOT 2) FINANCEMENT : CUN EXERCICE 2024, IMPUTATION BUDGETAIRE: CUN

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 04-04-2024

57

Reference [08/AONO-PU/RN/D42/C-G..DER/CIPM/SIGAMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AONO-PU/RN/D42/C-G..DER/CIPM/SIGAMP/2024 DU 26/02/2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE: CRTV - HOTEL DE VILLE CITEE MUNICIPALE - RIBAO - DOUALARE OURO TARA

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 20-03-2024

58

Reference [003/AONO/D-MB/CDPM/2024 DU 23 FEV 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/D-MB/CDPM/2024 DU 23 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE DANS LE VILLAGE KELA-SAMI, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA." EN PROCEDURE D'URGENCE" FINANCEMENT : BIP/MINEPAT, EXERCICE 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

59

Reference [02/24/AONO/SONARA/CIPM12024](#) [Lire](#)

Titre/objet D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N O 002/24/AONO/SONARA/CLPM12024 DU 06/0212024 L'ENTRETIEN DES ESPACES VERT DE LA RAFFINERIE ET DU MAGASIN GENOYER

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 06-03-2024

60

Reference [003.24/AONO/SONARA/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003.24/AONO/SONARA/CIPM/2024 DU 06/02/2024 POUR L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LES CITÉS RÉSIDENTIELLES ET LA RAFFINERIE DE LA SONARA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-03-2024

61

Reference [003/AONO/C/LDO/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AAONO/C/LDO/CIPM/2024 DU 28/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A RABINGHA DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 28-03-2024

62

Reference [012/AONO/M/J06/ CDPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/M/J06/ CDPM/2024 DU 27/02/2024 , EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ROUTES : TRONCON 1 : CARREFOUR MBAMFLOUX (LAC-ASSI) - CDO ET BRETelles TRONCON 2 : MVOG EBANDA - COLLEGE TECHNIQUE SAINT AUGUSTIN ET BRETelles DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. LE PREFET DU MFOUNDI, AUTORITE CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ROUTES : TRONÇON 1 : CARREFOUR MBAMFLOUX (LAC-ASSI) - CDO ET BRETelles TRONÇON 2 : MVOG EBANDA - COLLÈGE TECHNIQUE SAINT AUGUSTIN ET BRETelles DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 26-03-2024

63

Reference [004/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2024 DU 26/02/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2024 DU 26 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS PREFECTURE DE YINGUI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

64

Reference	02/AONO/C.NDIKI/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°_02/AONO/C.NDIKI/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NEFANTE, NDIKI-VILLAGE, ETOUNDOU III, NDIKITOLE ET ELOND, COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	26-03-2024

65

Reference	001/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN LITS ET MATELAS DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	22-03-2024

COMMUNE DE NKOTENG

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN KIT DE SANTE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NKOTENG, Autorité Contractante, lance une Demande de Cotation Nationale Ouverte en procédure d'urgence relative à l'équipement en kit de sante du Centre Médical d'Arrondissement de Nkoteng, dans la Commune de Nkoteng, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la présente Consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **Quinze millions (15 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services.

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par **le BIP MINSANTE, EXERCICE 2024**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44, dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **rente mille (30.000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG, au titre des frais d'achat du dossier.

2. Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) parties dans un seul document notamment :

- a) **Partie I : Pièce Administrative ;**
- b) **Partie II : Spécifications techniques ;**
- c) **Partie III : Offre financière.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous pli fermé à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44, au plus tard **le 22/03/2024 à 13 heures précises** et devra porter la mention suivante :

« DEMANDE DE COTATION NATIONALE EN PROCEDURE D'URGENCE »

N°002/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024

RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN KIT DE SANTE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG , DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE. »

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de la présente consultation est de **soixante (60) jours calendaires**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission d'un montant égal à **Trois cent mille (300 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sous **quarante-huit (48) heures**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nkoteng procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le **22/03/2024 à 14 heures** précises dans la salle des Actes de l'hôtel de ville de NKOTENG. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

Absence de la caution de soumission (rejet immédiat) ;

2. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;

3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;

5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière ;

6. Offre financière incomplète ;

7. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

8. Non satisfaction d'au moins 75% de la note technique.

2. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de Cotation.

15. Attribution

La Commission Interne de passation des Marchés de Nkoteng propose pour attribution, à l'**Autorité Contractante** le soumissionnaire dont l'offre est conforme aux exigences administratives, respectant les spécificités liées au descriptif technique et dont la partie financière, en plus d'être moins-disante, ne présente aucune insuffisance tel que l'exige le point 15 de cet avis de consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : **672 08 21 51 / 698 40 04 44**.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 26 Février 2024

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

PRÉFECTURE DU NKAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2024 DU 26 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA PREFECTURE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU
LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN,
EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le Préfet du Département du Nkam lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PREFECTURE DE YABASSI - DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt millions (20 000 000) F CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2024 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Yabassi.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture du Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA Payable à la recette des Finances de YABASSI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devraient parvenir à la Préfecture de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **21 Mars 2024** à **11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2024 DU 26 FEVRIER 2024
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PREFECTURE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU
NKAM-REGION DU LITTORAL.
Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **(400 000F CFA)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **21 Mars 2023** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Préfecture de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
 - ? Lettre de soumission ;
 - ? D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - ? La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'A RMP/MINMAP;
 - ? Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
 - ? De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
 - ? Non obtention d'un point de 16/21

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture du Yabassi.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 26 Février 2024

Le MAIRE

CHE NGWASHI Patrick

CAMEROON POSTAL SERVICES

DAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°000005/AONO/CAMPOST/CIPM/2024 DU 26 FEVRIER 2024RELATIF A LA SOUSCRIPTION PAR LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU TITRE DES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST – EXERCICES 2024, 2025 ET 2026

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de la Cameroon Postal Services (CAMPOST), le Directeur Général lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la souscription des polices d'assurance automobile au titre des exercices 2024, 2025 et 2026

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la couverture de la flotte automobile de la CAMPOST par des polices d'assurance libellées ainsi qu'il suit :

TYPE DE VEHICULES	NOMBRE	POLICES D'ASSURANCE
Véhicules du courrier et liaison	15	Responsabilité Civile (RC)/Responsabilité Transportée Individuel(RTI), Défense Recours(DR), Dommage Tout Accident, Individuelle Personne Transportée (IPT) et Individuel Accident Chauffeur (IAC)
Véhicules (03 de souveraineté et 22 pick-up)	25	Responsabilité Civile (RC)/Responsabilité Transportée Individuel(RTI), Défense Recours(DR), vol et vol partiel, vol par braquage, Dommage Tout Accident, Incendie, Individuelle Personne Transportée (IPT) et Individuel Accident Chauffeur (IAC)
Véhicules camions	14	Responsabilité Civile (RC)/Responsabilité Transportée Individuel(RTI), Défense Recours (DR), Dommage Tout Accident, Incendie, Individuelle Personne Transportée (IPT) et Individuel Accident Chauffeur (IAC)
03 Véhicules Camions de plus de 10 ans	03	Responsabilité Civile (RC)/Responsabilité Transportée Individuel(RTI), Défense Recours (DR), Assistance à réparation, Individuelle Personne Transportée (IPT) et Individuel Accident Chauffeur (IAC)
Autres Véhicules de plus de 10 ans	15	Responsabilité Civile (RC)/Responsabilité Transportée Individuel(RTI), Défense Recours (DR), Assistance à réparation, Individuelle Personne Transportée (IPT) et Individuel Accident Chauffeur (IAC)
Motos et Tricycles	71	Responsabilité Civile (RC)/Responsabilité Transportée Individuel(RTI), Défense Recours (DR)

TOTAL	143	
--------------	------------	--

Toutes les garanties sont exercées sur tout le territoire national.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de la Cameroon Postal Services (CAMPOST), **exercices 2024, 2025 et 2026**. Le coût prévisionnel est de **CENT SOIXANTE-DOUZE MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE DEUX MILLE SIX CENT VINGT (172 852 620) Francs CFA** à raison de **QUARANTE CINQ MILLIONS SEPT CENT DEUX MILLE SIX CENT DOUZE (45 702 612) Francs CFA** pour la tranche ferme et **SOIXANTE TROIS MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE QUINZE MILLE QUATRE (63 575 004) Francs CFA** pour chacune des tranches conditionnelles.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit Camerounais installées en République du Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances.

En vertu des dispositions de l'Arrêté N°038/CAB/PM du 05 mai 2014 mettant en vigueur le dossier type d'Appels d'Offres relatif aux marchés d'assurance, la gestion des polices d'assurance relatives au présent Appel d'Offres sera assurée par le Courtier **ROYAL BROKERS INSURANCES Limited Sarl (RBIL)**. Sa rémunération sera effectuée par La Compagnie d'Assurance attributaire du marché, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de la Cameroon Postal Services (CAMPOST), **exercices 2024, 2025 et 2026**. Le coût prévisionnel est de **CENT SOIXANTE-DOUZE MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE DEUX MILLE SIX CENT VINGT (172 852 620) Francs CFA** à raison de **QUARANTE CINQ MILLIONS SEPT CENT DEUX MILLE SIX CENT DOUZE (45 702 612) Francs CFA** pour la tranche ferme et **SOIXANTE TROIS MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE QUINZE MILLE QUATRE (63 575 004) Francs CFA** pour chacune des tranches conditionnelles.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3^{ème} étage de **l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél. : 222 50 7263)**.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3^{ème} étage de **l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél. : 222 50 7263)** sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable **de cent mille (100 000) francs CFA**, payable au compte CAS-ARMP n°33598800001-94 ouvert à cet effet auprès des agences de la banque BICEC. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les locaux du Maître d'Ouvrage de la Cameroon Postal Services (CAMPOST), ou être transmise par voie postale sous pli recommandé avec accusé de réception à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél. : 222 50 7263) au plus tard le **19 mars 2024 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°000005/AONO/CAMPOST/CIPM/2024 DU 26 FEVRIER 2024

RELATIF A LA SOUSCRIPTION PAR LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU TITRE DES EXERCICES 2024, 2025 et 2026

FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST – EXERCICES 2024, 2025 et 2026

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d' Ouvrage pour l'exécution des prestations est de trente-trois (33) mois, après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations du marché et divisé en trois (03) tranches ainsi qu'il suit :

Tranche ferme : du 1^{er} mai 2024 au 31 Janvier 2025 à minuit (neuf (09) mois) ;

Première tranche conditionnelle : du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026 à minuit (douze (12) mois) ;

Deuxième tranche conditionnelle : du 1^{er} février 2026 au 31 janvier 2027 à minuit (douze (12) mois).

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier (banque de premier ordre ou compagnie d'assurance) agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de **trois millions quatre cent cinquante-sept mille cinquante-deux (3 457 052) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier (banque de premier ordre ou compagnie d'assurance) agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de **trois millions quatre cent cinquante-sept mille cinquante-deux (3 457 052) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps :

- L'ouverture des pièces Administratives, des Offres Techniques et des offres financières sera effectuée dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés au sein de la Cameroon Postal Services, sise au 4^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 414, le **19 mars 2024 à partir de 14 heures,**

heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant (un représentant par soumissionnaire) **dûment mandaté** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

2.1 Critères éliminatoires



Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif 48 heures après ouverture des plis ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclarations, substitution ou falsification des documents ;

Absence de l'agrément du MINFI dans les branches concernées ;

Absence de l'attestation CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement, de sauvegarde ou de surveillance particulière ;

Absence des états C4 et C11 des années 2020, 2021 et 2022, dûment certifiés par les services compétents du MINFI ;

Marge de solvabilité et engagements réglementés déficitaires pour l'une des années 2020, 2021 et 2022 ;

Note technique (évaluation des critères essentiels) inférieure à quatre-vingt (80) pour cent (100).

2.2 Critères essentiels

Les Offres Techniques seront évaluées sur la base des critères et sous critères définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

● CRITERES ESSENTIELS	● POINTS
● Présentation générale de l'offre	● Oui/Non
● Références générales du soumissionnaire (Représentativité, Ancienneté et Chiffre d'affaires)	● Oui/Non
● Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023)	● Oui/Non
● Méthodologie et descriptif du plan de travail	● Oui/Non
● Description détaillée dans les garanties offertes	● Oui/Non
● Modalités de mise en jeu de la garantie	● Oui/Non
● Couverture des engagements règlementés	● Oui/Non
● Couverture de la marge de solvabilité	● Oui/Non
● Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	● Oui/Non
● Couverture de réassurance dans la branche considérée	● Oui/Non

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait au moins quatre-vingts pour cent (80%) des critères d'essentiels et présentant l'offre financière la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 mai, porte 317 (Tél. : 222 50 7263).

YAOUNDE le 26 Février 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

KALDADAK PIERRE

COMMUNE DE NKOTENG

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024 POUR L'ACHAT ET LA LIVRAISON D'UNE PELLE CHARGEUSE POUR LA COMMUNE DE NKOTENG, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NKOTENG, Autorité Contractante, lance une Demande de Cotation Nationale Ouverte en procédure d'urgence pour l'Achat et la livraison d'une pelle chargeuse pour la Mairie de Nkoteng, dans la Commune de Nkoteng, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la présente Consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **Quatre - vingt millions (80 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services.

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par **le BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2024**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : **672 08 21 51 / 698 40 04 44**, dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100.000)francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG, au titre des frais d'achat du dossier.

2. Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) parties dans un seul document notamment :

- a) **Partie I : Pièce Administrative ;**
- b) **Partie II : Spécifications techniques ;**
- c) **Partie III : Offre financière.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous pli fermé à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44, au plus tard **le 22/03/2024 à 13 heures précises** et devra porter la mention suivante :

« **DEMANDE DE COTATION NATIONALE EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 003/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024

POUR L'ACHAT ET LA LIVRAISON D'UNE PELLE CHARGEUSE POUR LA COMMUNE DE NKOTENG, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE. »

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de la présente consultation est de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission d'un montant égal à **un million six cent mille (1 600 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sous **quarante-huit (48) heures**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nkoteng procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le **22/03/2024 à 14 heures** précises dans la salle des Actes de l'hôtel de ville de NKOTENG. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

Absence de la caution de soumission (rejet immédiat) ;

2. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;

3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;

5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière ;

6. Offre financière incomplète ;

7. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

8. Non satisfaction d'au moins 75% de la note technique.

2. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de Cotation.

15. Attribution

La Commission Interne de passation des Marchés de Nkoteng propose pour attribution, à l'**Autorité Contractante** le soumissionnaire dont l'offre est conforme aux exigences administratives, respectant les spécificités liées au descriptif technique et dont la partie financière, en plus d'être moins-disante, ne présente aucune insuffisance tel que l'exige le point 15 de cet avis de consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : **672 08 21 51 / 698 40 04 44**.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 26 Février 2024

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CUN/CIPM/2024 DU 26 FEV 2024 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE SOMINO-MARCHE BAMYANGA- CARREFOUR HAUT-PLATEAU EN PAVE (1ÈRE PHASE) DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville de NGAOUNDERE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de la route Somino-Marche Bamyanga- Carrefour Haut-Plateau en pave (1ere phase) dans la ville de Ngaoundéré, département de la Vins, région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

LA REHABILITATION DE LA ROUTE SOMENO-MARCHE BANMYANGA- CARREFOUR HAUTPLATEAU qui comprend les rubriques suivantes :

- INSTALLATION
- TRAVAUX PRELIMINAIRE ET TERASSEMENT
- CHAUSSEE
- ASSAINISSEMENT-DRAINAGE
- INTERVENTION SUR LES RESEAUX

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

- Mission n° 1 : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;
- Mission n° 2 : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- Mission n° 3 : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **vingt-cinq millions sept cent cinquante mille (25 750 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BEI) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation, d'entretiens ou de construction d'une route.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Particulier du Maire de la Ville de Ngaoundéré et/ou à la Direction des Services Technique de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, à la recette municipale de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone. E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées le 02 AVR 2024 à 14 heures contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP). Elles devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/CUN/CIPM/2024 du, pour la MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE SOMINO-MARCHE BAMYANGA CARREFOUR HAUT-PLATEAU EN PAVE (1^{ère} phase) DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de sept (07) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de cinq cent quinze mille (515 000) francs CFA ; valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre seront présentés en 3 volumes ci-après, placés dans deux enveloppes ;

- **Enveloppe A** : comprenant l'offre administrative (volume 1) et l'offre technique (volume 2);
- **Enveloppe B** : comprenant l'offre financière (volume 3).
- **Enveloppe C** contenant une copie de l'offre financière (volume 3) séparée et scellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation marquée comme telle.

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

NB: L'absence de l'offre témoin est un motif de rejet des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 02 AVR 2024 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré. L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;
Absence de la caution de soumission ;
Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et Planning de mobilisation du personnel » ;
Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
Offre financière incomplète.
Déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés des trois (03) dernières années.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	30 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	35 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		100 points

15. Attribution

Le Prestataire sera choisi par la méthode de sélection qualité - coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

Ng= 70 X Note technique (Nt) -i- 30 x Note financière (Nf)/100

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$Nf=100 \times Fm/F$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE et/ou auprès de la Direction des Services Technique de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré : - CUN : BP : 62 Ngaoundéré Tél. : 677 80 74 76 / 670 32 37 45 ;

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ».

NGAOUNDERE le 26 Février 2024

Le MAIRE

SALIHOU

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°_005/AONO/MINPMEESA/CIPM/2024 DU 27 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AVEC GUERITE, DES VRD ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS SUR LE SITE ABRITANT LES SERVICES DES DELEGATIONS REGIONALE DU SUD ET DEPARTEMENTALE DE LA MVILA DU MINPMEESA (PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 39 167 01 441818 522114.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat lance, pour le compte de son Département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une clôture avec guérite, des VRD et aménagements extérieurs sur le site abritant les Services des Délégations Régionale du sud et Départementale de la MVILA du MINPMEESA pour le compte des exercices 2024 et 2025.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent marché concernent :

TRANCHE I :

travaux préparatoires

terrassement ;

fondation ;

maçonnerie-élévation;

menuiseries métallique ;

électricité ;

VRD et aménagements extérieur (Engazonnement, plantation d'arbres et plante à fleurs, caniveau).

TRANCHE II

VRD et aménagements extérieur (fourniture et installation d'un groupe électrogène, construction d'un forage avec pompe immergé avec commande électrique, construction d'un château d'eau de 10m³, enseigne lumineuse et mat de drapeau).

peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global des travaux est de 133.946.000 (cent trente-trois millions neuf cent quarante-six mille) de FCFA dont 80 000 000 (quatre-vingt millions) FCFA TTC pour la première année et 53 946 000 (cinquante-trois millions neuf cent quarante-six mille) FCFA TTC pour la deuxième année.

4. Allotissement

Lot Unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'Offres National ouvert s'adresse à toutes les entreprises installées au Cameroun.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

6. Financement

Le financement y relatif est assuré par le Budget d'Investissement Public du MINPMEESA des exercices budgétaires 2024 et 2025, Imputation : 58 39 167 01 441818 522114.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, 15ème étage de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Émergence » porte T02; Tél. 222 22 40 60, et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), Service des Marchés, 15ème étage de l'Immeuble Ministériel n°1 dit « Immeuble de l'Émergence » porte T02; Tél. 222 22 40 60, dès publication du présent Avis contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA payable au trésor public. Cette quittance devra préciser les références de l'Avis d'Appel d'Offres et indiquer le nom de l'Entreprise ou du Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 26 MARS 2024 à 13heures, heure limite. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est fixé à six (06) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution des travaux (soit 03 mois par tranche).

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2 678 920 francs (deux millions six cent soixante-dix-huit mille neuf cent vingt) francs CFA correspondant à 2% du montant prévisionnel, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le MINFI. Le délai de validité de la caution est de cent vingt jours (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier l'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple du dossier d'Appel d'Offres sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPMEESA. Elle aura lieu le 26 MARS 2024 à 14H00, dans la salle des conférences, porte 237 de l'immeuble ministériel dit « Immeuble rose » en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge, à raison d'un représentant par entreprise ou groupement d'entreprises.

14. Critères d'évaluation**16.1 Critères éliminatoires :**

Absence d'une pièce du dossier administratif et/ou non-conformité après 48 heures ouvrées accordées par la CIPM;

Absence de la caution de soumission ;

Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché ; attribué au cours des trois dernières années ;

Omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix ;

Note technique strictement inférieure à 70 % de oui ;

Non-conformité du modèle de soumission ;

Présence sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

Non-respect du format de fichier des offres ;

Non-respect du mode de soumission ;

Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;

Non inscription à l'ONIGC du conducteur des travaux.

16.2 Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

N°	PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION
	Présentation des offres (page de garde, sommaire, intercalaires couleurs, pièces classés dans l'ordre, les onglets)
	Références antérieures de l'entreprise
	Organisation et Méthodologie
	Rapport de visite du site signé sur l'honneur incluant les photos du site
	Personnel du chantier
	Matériels de chantier
	Planning des travaux et Délai
	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés, signés et datés.
	Attestation de visite du site signée sur l'honneur
	Capacité financière d'au moins 100 000 000 (cent millions) de FCFA
	Chiffre d'Affaires d'au moins 150 000 000 (cent cinquante millions) de FCFA cumulé sur les trois dernières années

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des marchés sis à l'immeuble ministériel n°1 dit «Immeuble de l'urgence» ; 15^{ème} étage porte T02, Tél. 222224060 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

21. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 27 Février 2024

Le MINISTRE

BASSILEKIN III Achille

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _06/AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A ETOUNDOU 1 (PHASE 1), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets sur financement du Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2024, le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Autorité Contractante, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une case communautaire à Etoundou 1 (phase 1) dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le présent avis d'Appel d'Offres est constitué d'un **lot (01) lot unique** :

N°	lot	Désignations
1	1	Construction d'une case communautaire à Etoundou 1

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'Offre, comprennent les opérations suivantes :

- les travaux préliminaires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries pour superstructure ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie bois et métallique ;
- La plomberie et les sanitaires ;
- L'électricité.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais à jour de leurs obligations fiscale, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public MINADER, Exercice 2024, pour un coût prévisionnel de Vingt Quatre Millions (24 000 000) de Francs CFA.

-

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Ndikiniéki, Service de la Passation des Marchés au Téléphone

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Ndikiniéki, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Cinquante mille (50 000) francs CFA auprès de la recette municipale de la Commune de Ndikiniéki. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

PRESENTATION DES OFFRES :

Les documents constituant l'Offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- ? L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- ? L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (Volume 2) ;
- ? L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (Volume 3).

Les Offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'Ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

7. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée sous plis fermé contre récépissé, auprès de la Commune de Ndikiniéki, au plus tard le 27 MARS 2024 à 12 Heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06 /AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A ETOUNDOU 1 (PHASE 1), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 480 000 FCFA (Quatre Cent Quatre Vingt Mille Francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres. La dite caution devra être établie par une banque de premier Ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'Offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier Ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 27 MARS 2024 à 13 heures précises à la Mairie de Ndikinioméki en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera d'abord selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le **système binaire OUI ou NON.**

1. Critères éliminatoires :

- v Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- v Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- v Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- v Non existence dans l'Offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- v Non satisfaction, au moins, de 90% des critères essentiels ;
- v Offre financière incomplète ;
- v Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- v Absence du sous-détail de prix
- v Dossier ayant obtenu moins de 20/23 d'éléments positifs au cours de l'analyse technique.

2. Critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques sera faite sur la base de **20 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;
- c) La méthodologie d'exécution sur **02 critères** ;

Les références de l'entreprise sur **04 critères**

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Ndikinioméki, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissions du présent Appel d'Offres sont valables pour une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

DELAÏ DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES : Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'Ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Ndikinioméki. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de Ndikinioméki aux numéros suivants :

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2024/001/CIPM/MAETUR DU 23/02/2024 POUR LA MISSION TRIENNALE DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURISATION DES INSTALLATIONS DE LA MAETUR À YAOUNDÉ ET À DOUALA. LOT 1 : SITES DE YAOUNDÉ ; LOT 2 : SITES DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET MAETUR EXERCICE 2024 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la mission triennale de gardiennage et de sécurisation des installations de la MAETUR à Yaoundé et à Douala

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération pour les trois ans est de :

Lot 1 : CENT MILLIONS (100 000 000) Francs CFA TTC ;

Lot 2 : CINQUANTE MILLIONS (50 000 000) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comprend DEUX (02) lots : Lot 1 : sites de Yaoundé et Lot 2 : sites de Douala ; une entreprise peut être attributaire des DEUX (02) lots

5. Participation et origine

Peuvent participer au présent Appel d'Offres toutes les Entreprises ou groupement d'Entreprises de droit camerounais, spécialisées dans le domaine

6. Financement

Budget MAETUR – Exercice 2024 et suivants

7. Consultation du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés ou obtenus au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, contre paiement à la BICEC au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335 988, d'une somme non remboursable de CENT TREIZE MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT (113 580) Francs CFA.

8. Acquisition du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés ou obtenus au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, contre paiement à la BICEC au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335 988, d'une somme non remboursable de CENT TREIZE MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT (113 580) Francs CFA.

9. Remises des offres

Les soumissions rédigées en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le 19/03/2024 à 10 heures, heure locale, portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2024/001/CIPM/MAETUR DU 23/02/2024, POUR LA MISSION TRIENNALE DE GARDIENNAGE ET DE SECURISATION DES INSTALLATIONS DE LA MAETUR A YAOUNDE ET A DOUALA. LOT 1 : SITES DE YAOUNDE ; LOT 2 : SITES DE DOUALA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La période d'exécution des prestations est de TRENTE SIX (36) mois, répartis comme suit :

Tranche ferme : DOUZE (12) mois ;

Tranche conditionnelle 1: DOUZE (12) mois ;

Tranche conditionnelle 2: DOUZE (12)

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque SOUMISSIONNAIRE doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de : **Lot 1**, DEUX MILLIONS (2 000 000) Francs CFA,

Lot 2, UN MILLION (1 000 000) Francs CFA, valable pendant TRENTE (30) jours au-delà de la date de validité des Offres. Cette Caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de TROIS (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 19/03/2024 à 11 h 00'**, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR, en présence des SOUMISSIONNAIRES ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Absence de la Caution de Soumission – Dossier administratif non conforme au-delà de QUARANTE HUIT (48) heures après la séance d'ouverture des Offres – Fausse déclaration ou fourniture de pièces falsifiées - Dossier technique ou financier incomplet - Note technique inférieure à SOIXANTE DIX POUR CENT (70%) pour chacun des lots – Présence d'une information financière dans le dossier technique – Absence d'agrément autorisant l'exercice de la profession de société de gardiennage.

13.2 – Critères essentiels

Lot 01 : Evaluation technique faite sur 125,5 points comprenant :

Personnel (65,5 points) - Référence du SOUMISSIONNAIRE (17 points) – Méthodologie et matériel (22 points) – Agrément autorisant l'exercice de la profession de société de gardiennage (15 points) – Autres pièces et présentation de l'offre (06 points).

Lot 02 : Evaluation technique faite sur 95,75 points comprenant :

Personnel (35,75 points) - Référence du SOUMISSIONNAIRE (17 points) – Méthodologie et matériel (22 points) – Agrément autorisant l'exercice de la profession de société de gardiennage (15 points) – Autres pièces et présentation de l'offre (06 points).

14 - Méthode de sélection du prestataire

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores techniques (St) et financier (Sf) combinés conformément au RPAO.

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution du Marché au SOUMISSIONNAIRE ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé

16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leur Offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 242 22-31-13/ 242 22-21-02 ; Fax : 242 23-31-90.

Email : contact.sma@maetur-cameroun.com

18 – NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit 1517.

YAOUNDE le 22 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

COMMUNE DE YAGOUA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/SG/C-YAG/CIPM/2024 DU 26/02/2024 EN
PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET
VETERINAIRE DE DANA DANS LA COMMUNE DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION
DE L'EXTREME-NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Yagoua, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de DANA, Arrondissement de Yagoua, Département du MAYO-DANAY.

2. Consistance des prestations

- Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :
- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- Les VRD.
- ...etc.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA, **Exercice 2024 transféré à la Commune**, pour un montant TTC de **30 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA, **Exercice 2024 transféré à la Commune**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Yagoua au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yagoua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Yagoua au secrétariat de la Commune de Yagoua, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de quarante mille **(40 000)** francs CFA auprès de la Recette municipale de la Commune de Yagoua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Yagoua, au plus tard le **29/03/2024 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/SG/C-YAG/CIPM/2024 DU 26/02/2024 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE DANA DANS LA COMMUNE DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** calendaires, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **29/03/2024 à 15 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune de YAGOUA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48h après le dépouillement ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- b) Offre sans chef de chantier ;
- c) Figurer sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- d) Non satisfaction, au moins, à vingt-sept (27) critères essentiels sur trente-huit (38)

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 38 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **05 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de YAGOUA Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Yagoua au secrétariat de la Commune de YAGOUA.

YAGOUA le 26 Février 2024

Le MAIRE

LIRAWA Pierre

COMMUNE DE NKOTENG

**AVIS DE CONSULTATION N°004/AC/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-NKOTENG /SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024
POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE EN MOBILIER DE
BUREAU ET OUTILS INFORMATIQUE, DANS LA COMMUNE DE NKOTENG DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SANAGA.FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NKOTENG, Autorité Contractante lance, pour le compte **de la Commune de NKOTENG**, un avis de consultation POUR LA fourniture des équipements de la bibliothèque communale en mobilier de bureau et outils informatique, dans la commune de Nkoteng, Département de la Haute-Sanaga.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF). Elles sont constituées **en un lot unique**.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **Dix millions (10 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation font l'objet d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par **le BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2024**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : **672 08 21 51 / 698 40 04 44**, dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20.000)francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG, au titre des frais d'achat du dossier.

Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) parties dans un seul document notamment :

- a) **Partie I : Pièce Administrative ;**
- b) **Partie II : Spécifications techniques ;**
- c) **Partie III : Offre financière.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous pli fermé à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44, au plus tard **le 29/03/2024 à 13 heures précises** et devra porter la mention suivante :

« DEMANDE DE COTATION NATIONALE EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 004/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024

POUR L'ACHAT ET LA LIVRAISON D'UNE PELLE CHARGEUSE POUR LA COMMUNE DE NKOTENG, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE. »

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de la présente consultation est de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission d'un montant égal à **deux cent mille (200 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sous **quarante-huit (48) heures**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nkoteng procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le **29/03/2024 à 14 heures** précises dans la salle des Actes de l'hôtel de ville de NKOTENG. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

1. Absence de la caution de soumission (rejet immédiat) ;
2. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
8. Non satisfaction d'au moins 75% de la note technique.

1. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de Cotation.

15. Attribution

La Commission Interne de passation des Marchés de Nkoteng propose pour attribution, à l'**Autorité Contractante** le soumissionnaire dont l'offre est conforme aux exigences administratives, respectant les spécificités liées au descriptif technique et dont la partie financière, en plus d'être moins-disante, ne présente aucune insuffisance tel que l'exige le point 15 de cet avis de consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : **672 08 21 51 / 698 40 04 44**.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 26 Février 2024

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00045/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 FEVRIER 2024
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE VOIE AU QUARTIER ODZA DANS LA
VILLE DE YAOUNDE (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 38 111 01 330003 523511.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'une voie au quartier Odza dans la ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

- L'installation de chantier ;
- Les travaux de nettoyage et terrassement ;
- Les travaux de chaussés ;
- Les travaux d'assainissement et de drainage ;
- Les travaux d'ouvrages hydraulique ;
- Le déplacement des réseaux des concessionnaires.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO). Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **250 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Dossier d'Appel d'Offres sont regroupés en un lot unique Comme suit :

Villes	Voies/tronçons	Linéaires	Largeur
Yaoundé	Odza Koweit vers Auberge Bleue	760 ml	7,50 ml

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises et groupements d'entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINHDU - Exercice 2024 ;

IMPUTATION : 58 38 111 01 330003 523511.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais sera transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [28 MARS 2024] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

N.B : un exemplaire original physique de chacune des offres (Administrative ; Technique et Financière) devra parvenir sous plis fermé au Service des Marchés (Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2^e étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beiges aux balcons rouges) au plus tard **le 28 MARS 2024 à 13 heures, heure locale** et portant la mention ci-dessous :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00045/E/2/AONO/MINH DU/CIPM/2024 DU 22 FEVRIER 2024
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE VOIE AU QUARTIER ODZA DANS LA VILLE DE
YAOUNDE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT :
BIP MINH DU - EXERCICE 2024.**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **quatre (04) mois** et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **de cinq millions (5 000 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, la caution de soumission devra être impérativement produite en originale datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de quittance d'achat du DAO et la caution de soumission dans le dossier administratif ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 28 MARS 2024 à partir de 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- b) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence d'un conducteur des travaux ayant les qualifications suivantes :
 - o Formation : BAC + 3 en Génie Civil inscrit à l'ONIGC (joindre l'attestation de son inscription à l'ordre professionnel);
 - o Expérience Générale : 05 Ans
 - o Expérience Spécifique : ayant déjà occupé le poste de Conducteur des Travaux dans au moins un (01) projet de voirie urbaine ;
- e) Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
- f) Omission d'une pièce de l'offre financière ;
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou SDPU;
- h) Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- i) Absence d'une capacité financière d'un montant de quatre-vingt millions (80 000 000) de FCFA délivrée par la banque où est domicilié le compte du soumissionnaire ;
- j) Absence d'au moins une référence dans les travaux des voiries urbaines revêtues d'un montant minimum de 200 millions de FCFA exécutée au cours des trois dernières années ;
- k) Non possession en propre d'un finisseur ;
- l) Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur.

2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation	01 critère
B - Références	03 critères
C - Personnel d'encadrement	11 critères
D - Méthodologie	05 critères
E - Matériel	14 critères
TOTAL.....	34 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

N.B : la Non-satisfaction d'au moins 79% des critères essentiels (27/34) entraîne l'élimination du soumissionnaire;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Additif de l'appel d'offres

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 22 Février 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE TOILETTES AVEC SALLE D'EAU
COMMUNE DANS LES SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD, EN DEUX
(02) LOTS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
580716401421313524114372

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2024, le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Administration Territoriale, un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction de quatre (04) blocs de toilettes avec salle d'eau commune dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, selon l'allotissement ci dessous

N° Lot	Désignation	Type de toilettes	Cout unitaire en TTC	Nombre	Cout total en TTC
Lot 2	Un bloc de toilette avec salle d'eau commune du Bâtiment Principal abritant le Cabinet du Gouverneur, le Secrétariat Général, l'Inspection Générale des Services, la Division des Affaires Administratives et Juridiques et la Salle de Conférences	Type 02	9 000 000	01	9 000 000
Lot 1	Un bloc de toilette avec salle d'eau commune du Bâtiment annexe 01 abritant les Divisions de la Police de l'Organisation Administrative, des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles et du Développement Régional	Type 01	7 000 000	01	7 000 000
	Un bloc de toilette avec salle d'eau commune du Bâtiment annexe 02 abritant les Services de la Communication et des Affaires Financières et de la Logistique ainsi que la Commission Régionale de Passation des Marchés	Type 01	7 000 000	01	7 000 000
	Un bloc de toilette avec salle d'eau commune du Bâtiment annexe 03 abritant le Poste de Police	Type 01	7 000 000	01	7 000 000
Total Général					30 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment par lot (type 01) :

-TYPE 01

LOT 100: Travaux préparatoires

LOT 200 : Travaux de terrassements

LOT 300 : Fondation

LOT 400 : Maçonnerie en élévation

LOT 500 : Charpente-Couverture-Plafond

LOT 600 : Menuiserie métallique

LOT 700 : Electricité

LOT 800 : Plomberie

LOT 900 : Enduit et revêtement

-TYPE 02

LOT 100: Travaux préparatoires

LOT 200 : Travaux de terrassements

LOT 300 : Fondation

LOT 400 : Maçonnerie en élévation

LOT 500 : Dalle pleine

LOT 600 : Menuiserie métallique

LOT 700 : Electricité

LOT 800 : Plomberie

LOT 900 : Enduit et revêtement

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de **trente millions (30.000.000) Francs CFA TTC** en crédit

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué en deux (02) lots dénommés types 1 et types 2.

5. Participation et origine

L'ensemble des travaux est constitué en deux (02) lots dénommés types 1 et types 2.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) du **MINAT**, de l'exercice

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Structure

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Structure Interne de Gestion, remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et **six (06)** copies marquées (SIGAM), au plus tard le à 14 Heures 30 minutes, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES »

N°/AONC

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE TOILETTES A

Financement : Budget

Imputation budgétaire

Autofinancement

A n'ouvrir

10. Délai de Livraison

La durée d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang, en **Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres technique et financière aura lieu le 22 MARS 2024
Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. 1. Absence de la Caution de soumission ;
2. 2. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ou
3. 3. Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications
4. 4. Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
5. 5. Note technique inférieure à 70% de oui sur 100.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

14.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe
 2. Les réalisations similaires des deux (02) dernières années ;
 3. L'Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 20 000 000 millions F CFA ;
 4. Les Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
 5. Le Personnel d'encadrement technique sur le chantier;
 6. Les Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, Petits outillage de chantier, Véhicule de liaison, bétonnière et A
 7. La Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d
1. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été admise conforme et remplissant les capacités techniques requises

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord.

COMMUNE DE PETTE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°10/AONO/C.PETTE/CIPM/TBEC/2024 DU 08/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX
(02) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES E.P DE MANGAVE (LOT1) ET BAGARISSE (LOT2),
DANS LA COMMUNE DE PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB, EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 15 102 01 641364

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024 du MINEDUB, le Maire de la Commune de Pétte, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction **de deux (02) blocs de deux salles de classe dans les E.P de Bagarissé et Mangavé.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassements ;
- Fondation ;
- Maçonnerie – Béton Armé ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie Métallique ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **Quarante millions (40 000 000) FCFA, dont vingt millions (20 000 000) FCFA par lot.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB de l'exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de PETTE dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu Secrétariat Général de la Commune de PETTE dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **60 000 (Soixante mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de **PETTE**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée Secrétariat Général de la Commune de PETTE, au plus tard le **07/03/2024 à 14 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°10/AONO/C-PETTE/CIPM/TBEC/2024 DU 08/02/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX
(02) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES E.P DE BAGARISSE (LOT 2) ET MANGAVE (LOT 1),
DANS LA COMMUNE DE PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **800 000 (huit cent mille) F CFA par lot**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07/03/2024 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Commune de PETTE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
3. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

4. Critères essentiels

5.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures environnementales)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune de PETTE, dès publication du présent avis. **« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».**

MAROUA le 8 Février 2024

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE FONFUKA

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER (BY THE EMERGENCY PROCEDURE) NO.
00001/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/PIB/2024 OF 27/02/2024 FOR THE REHABILITATION OF THE ROAD
SECTION FROM KONENE TO BARENDA HILL BY 5KM AND STONE PAVEMENT OF BARENDA HILL BY
1KM FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2024 - MINTP**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the execution of the 2024 Public Investment Budget, the Mayor of Fonfuka Council, Project Owner and Contracting Authority hereby launches an Open National Invitation to Tender (by the emergency procedure) FOR THE REHABILITATION OF THE ROAD SECTION FROM KONENE TO BARENDA HILL BY 5KM AND STONE PAVEMENT OF BARENDA HILL BY 1KM

2. Consistance des prestations

Works to be done consists of; preparatory works, cleaning and earth works, grading and opening, drainage works, construction of stone pavements, culverts and environmental protection etc. The works comprise the preliminary studies carried out on the site and the detailed information provided in the technical specifications and the quantitative estimates FOR THE REHABILITATION OF THE ROAD SECTION FROM KONENE TO BARENDA HILL BY 5KM AND STONE PAVEMENT OF BARENDA HILL BY 1KM

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies stands for: **38,000,000**

4. Allotissement

Works are combined in a Single Lot;

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is opened to duly legalized Cameroonian based Companies that fulfil the requirements of this invitation to tender and exercising in the domain of public works having the financial and technical capacity, who are categorised as per the Order No. 0000166/A/MINMAP of 7th June 2022 to lay down the modalities of categorising companies in the sector of building construction and public works as provided for by the 2018 public contract code, and who has fulfilled their fiscal obligations in accordance with the 2024 Finance Law.

6. Financement

The MINTP Decentralised Credits – 2024 Programme shall finance the works, which form the subject of this invitation to tender.

Budget Head: 58 36100359 OF MINTP

Budgetary Authorisation: IZ05659

Budgetary Imputation: XXXX

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the technical service of the Fonfuka Council, Telephone No **(237) 675 32 21 75** as soon as this Tender Notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the technical service of the Fonfuka Council, Telephone No (237) 675 32 21 75 as soon as this Tender Notice is published against payment receipt of a Non-Refundable sum of **65,000 FCFA** (Sixty Five Thousand Francs), payable at the Fonfuka Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) Copies including 01 (One) original and 06 (Six) copies should reach the Fonfuka Council premises at Fonfuka not later than **22/03/2024** at **10 a.m. local time** and should carry the inscription:

- Envelop A: Administrative Documents;
- Envelop B: Technical Offer;
- Envelop C: Financial Offer.

These three (03) envelopes containing the Bids will be put in a fourth one (Kaki colour) which shall be sealed and labelled imperatively as follows:

**« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER »
(BY THE EMERGENCY PROCEDURE)
No. 00001/ONIT/MINDDEVEL/FC/FCITB/PIB/2024 OF 27/02/2024
FOR THE REHABILITATION OF THE ROAD SECTION FROM KONENE TO BARENDA HILL
BY 5KM AND STONE PAVEMENT OF BARENDA HILL BY 1KM
“To be opened only during the Bids-opening session”**

NB: The fourth envelop shall not bear any identification mark of the Bidder or any compromising sign/indication of the Enterprise.

The fourth envelop should be a plain type and carrying no Trademark

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is Three **(03)** calendar Months from the date of notification of Service Order to start works

11. Cautionnement Provisoire

Each Bidder must include in their administrative documents, for Bid Bond of **760,000** issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance. Whose list is found in document No. 12 of this Tender File, of an amount, set at 2% of the estimated amount, all taxes inclusive.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Governors, Senior Divisional Officers, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must obligatorily be not older than three (03) months preceding the date of launching of the tender or may be established after the signature of the tender notice.

Any Bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a Bid Bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The Bids shall be opened in a Single Phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **22/03/2024** at **11:00 a.m. local time**, at the Conference hall of Fonfuka Council by the Fonfuka Council Internal Tenders' Board. Only Bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice having a sound knowledge of the Bids.

The Bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

- Outright elimination during the opening session of the Bids

1. Deadline for delivery higher than prescribed;
2. False declaration or falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
4. Incomplete financial file;
5. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
6. Non-respect of 75% of essential criteria;

NB! During the opening session of the Bids, if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty-eight (48) hours to produce or replace the said document else it will be eliminated during the evaluation of the Bids. No such document will be accepted after this deadline.

B. Essential criteria

The criteria relating to the qualification of the candidates shall be indicatively assessed on:

1. General presentation of the tender files;
2. Financial capacity;
3. References of the company in similar achievements;
4. Quality of the personnel;
5. Technical organization of the works;
6. Safety measures on the site;
7. Logistics;
8. Attestation and report of site visit;
9. Special Technical Clauses initialled in all the pages;

10. Special Administrative Clauses completed and initialled in all the pages.

-Methodology; Methodological approach and relevance of proposed solutions;	Yes / No
-Experience; References of the bidder (experience of at least two (02) years in similar works) (attach proof)	Yes / No
- Equipment; Availability of material and essential equipment (attach proof)	Yes / No
- Personnel; Experience of key supervisory staff (at least senior technician in Building construction with two (02) years' experience or Civil/Rural Technician with three (03) years of experience. Proof with duly signed CVs.	Yes / No
- Financial situation; Turnover, Financial capacity, Access to credits or other financial sources to the tune of 38,000,000 FCFA (Thirty Eight Million Francs);	Yes / No
- Planning of works; Deadline of execution. Proof with GANTT and PERT planning	Yes / No
-Presentation of offer; packaging, binding, clear copies etc.	Yes / No

NB: The non-compliance with any three (03) criteria out of the Seven (07) above shall cause the elimination of the bid.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender

15. Attribution

The evaluation will be done in a purely binary method with a positive (Yes) or negative (No) with an acceptable minimum of (Yes) 75% of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

Pursuant to justification by the bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted as prescribed in the Special Regulations of the invitation to tender.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Technical Service of the Fonfuka Council, Telephone NO **(237) 675 32 21 75**

BAMENDA le 27 Février 2024

Le MAYOR

CHIA Philip

COMMUNE DE NKOTENG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AANO/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A NKOTENG CENTRE DANS LA COMMUNE DE NKOTENG,
DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP/MINADER,
EXERCICE 2024 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOTENG COMMISSION
COMPÉTENTE : COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS AUPRÈS DE LA COMMUNE DE
NKOTENG**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2024, le Maire (Maître d'Ouvrage), pour le compte de la Commune de NKOTENG, lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'une case communautaire à Nkoteng ville dans la Commune de NKOTENG, Département de la HAUTE SANAGA, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent Onze (11) postes, notamment :

- Poste 1 : Travaux préparatoires – Etudes ;
- Poste 2 : Terrassements ;
- Poste 3 : Fondations ;
- Poste 4 : Maçonnerie – Elévation ;
- Poste 5 : Charpente – Couverture ;
- Poste 6 : Menuiserie métallique ;
- Poste 7 : Menuiserie bois ;
- Poste 8 : Plomberie sanitaire ;
- Poste 9 : Electricité ;
- Poste 10 : peinture ;
- Poste 11 : Voirie et Réseaux Divers (VRD).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdits travaux à l'issue des études préalables est de **Vingt – trois millions (23 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres font l'objet en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour les travaux de BTP.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINADER de l'exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire n° _____.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NKOTENG, Tél : **672 082 151/ 698 400 444**, dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la recette municipale de la Mairie de NKOTENG, Tél : **672 082 151/ 698 400 444**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de NKOTENG, Tél : **672 082 151/ 698 400 444**, au plus tard le **29/03/2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°001/AONO/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024,

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A NKOTENG CENTRE DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

soumission d'un montant égal de **Quatre cent soixante mille (460 000) France CFA** établie par une banque de premier ordre ou un établissement d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre administrative incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures. Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraînera le rejet immédiat de l'offre concernée

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives et financières (pour lecture solennelle des montants, des délais et des rabais éventuelles) aura lieu le **29/03/2024 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la Mairie de NKOTENG. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification par la Commission Interne de Passation de Marchés de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation par la Sous-Commission d'Analyse des Offres techniques des entreprises dont les offres administratives sont jugées conformes.

3^e étape : L'analyse par la Sous-Commission des offres financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement qualifiées.

Les critères d'évaluation des offres sont constitués de deux types :

1. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

a)- **Portant sur les pièces administratives**

Absence de la caution de soumission (**rejet immédiat de l'Offre**),

Fausse déclaration ou pièce falsifiée (**rejet immédiat de l'offre**) ;

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative (**rejet de l'offre sous 48h**)

b)- **Portant sur l'Offre technique**

Absence ou non-conformité d'une spécification technique majeure (**rejet immédiat de l'Offre**) :

- Organigramme de l'entreprise,
- Méthodologie d'exécution des travaux,
- Protection environnementale,
- Planning d'exécution.

Pièce falsifiée (**rejet immédiat de l'Offre**) ;

Le non-respect d'au moins **80% des critères essentiels** (**rejet immédiat de l'Offre**).

c)- **Portant sur l'Offre financière**

Non-conformité du modèle de soumission (**rejet immédiat de l'Offre**),

Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié (**rejet immédiat de l'Offre**),

Offre financière incomplète (**rejet immédiat de l'Offre**),

Absence d'un sous-détail de prix (**rejet immédiat de l'Offre**).

2. Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation relative à la qualification des candidats portera sur **32 critères essentiels** dont :

- a) Connaissance du site sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **07 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de NKOTENG, Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une Offre remplissant les critères de qualification technique et financière requise et dont l'offre est évaluée **moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de NKOTENG Tél : 672 082 151/ 698 400 444**

YAOUNDE le 26 Février 2024

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ..05/AONO/R-CE/D-MI/C.NDIKINIMÉKI/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER/2024 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de NDIKINIMÉKI, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune, un Appel d'Offres National Ouvert N° 05/AONO/R-CE/D-MI/C.NDIKINIMÉKI/CIPM/2024 du 28 FEVRIER 2024. pour les travaux de fourniture et pose de soixante-dix-neuf (79) lampadaires solaires pour l'éclairage public dans certaines localités de la Commune de Ndikiniméki, dans l'arrondissement de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou.

COUT TOTAL : **45 020 835 Fcfa**

N°	Désignation du Projet	Financement	Localité	Arrondissement	Cout prévisionnel du projet	Frais d'acquisition du DAO	Frais caution soumission
1	Travaux de fourniture et pose de 79 lampadaires solaires pour l'éclairage public de Ndikiniméki	MINEE	NDIKINIMÉKI	NDIKINIMÉKI	45 020 835	50 000	900.417

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :

Les travaux préparatoires et installation de Chantier ;

Les travaux de fondation et maçonnerie (fouilles et massifs en béton armé) ;

Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques ;

Fourniture et pose des balises de sécurité pour fosses et massifs

Fourniture et pose des batteries ;

Fourniture et pose de régulateur de charge MPPT intégrant détecteur crépusculaire ;

Fourniture et pose de Lampes LED ;

Fourniture et pose de candélabres avec cross ;

Fourniture et pose de loges batterie et supports modules.

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes les Sociétés, Entreprises ou Groupes d'Entreprises de droit Camerounais.

4. Financement

Les travaux sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINEE), Exercice 2024.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Ndikiniméki.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Ndikiniméki, sur présentation d'une quittance de versement à la Perception des Finances de Ndikiniméki d'une somme non remboursable égale à 50 000 (cinquante mille francs) FCFA représentant les frais d'achat du DAO

La quittance d'achat devra préciser :

- le nom et l'adresse du soumissionnaire.
- le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.
- le montant des frais payés.

7. Remises des offres

Les Offres, établies en français ou anglais et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marqués comme tels) devront parvenir à la Mairie de Ndikiniméki au plus tard **le 26 MARS 2024 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N° 05/AONO/R-CE/D-MI/C.NDIKINIMÉKI/CIPM/2024 du 28 FEVRIER 2024 pour les travaux de fourniture et pose de soixante-dix-neuf (79) lampadaires solaires pour l'éclairage public dans certaines localités de Ndikiniméki, dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou.,

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

8. Délai de Livraison

Trois (03) mois

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra sous peine de rejet de son Offre, joindre aux pièces administratives, une Caution de Soumission ayant une durée de validité minimale de quatre-vingt-dix (90) jours, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et égale à 1 615 752 (un million six cent quinze mille sept cent cinquante-deux) francs CFA.

10. Recevabilité des Offres

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produites en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels sera déclarée irrecevable. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou le cas échéant en copies certifiées conformes par le Service émetteur, datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu à la Mairie de Ndikiniméki, **le 26 MARS 2024 à partir de 13 Heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou un de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance du dossier dont il a la charge.

12. Critères d'évaluation

CRITERES D'EVALUATION

N°	Critères d'évaluation	
A. CRITERES ELIMINATOIRES		
a) Offres administratives		
01	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de 48heures réglementaire	
02	Absence de caution	
03	Pièce falsifiée ou non-authentique	
b) Offre technique		
01	Fausse déclaration ou pièce falsifiée	
02	N'avoir pas réuni au moins 70% des critères	
c) Offre financière		
01	Offre financière incomplète	
02	Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre	
B. CRITERES ESSENTIELS		
01	Présentation et expérience dans les prestations similaires	Oui/ non
02	Matériel de chantier	Oui/ non
03	Personnel (<i>référence et qualification</i>)	Oui/ non
04	Méthodologie (<i>calendrier, délais, planning des travaux</i>)	Oui/ non
05	Chiffre d'affaires ? 15 000 000 f CFA	Oui/ non

13. Attribution

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté une offre administrative conforme pour l'essentiel, une offre technique satisfaisante égale à au moins 70% de oui et une offre financière conforme après correction la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 60 (soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Ils peuvent être obtenus auprès de la Mairie de NdikiniMéki aux numéros suivants :
 - 6 / 6.....

DENONCIATION

Pour tout acte de corruption appeler les numéros **699 99 59 26**

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _09/AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024 DU 28 FÉVRIER 2024
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE LAVIERIE MODERNE DANS LA COMMUNE DE
NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU - REGION DU CENTREFINANCEMENT :
RESSOURCES TRANSFEREES BIP 2024 DU**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Ndikiniéki, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une laverie moderne dans la Commune de Ndikiniéki, Arrondissement de Ndikiniéki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

	Intitulé du projet	bénéficiaire	Cautionnement
01	Construction d'une laverie moderne	Commune de Ndikiniéki	720 000

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à exécuter les tâches suivantes :

Les travaux préliminaires ;
Les fondations ;
Les maçonneries- élévation ;
Enduits, chapes et divers ;
Carrelage ;
Equipements divers
Charpente - couverture ;
Menuiserie bois et métallique ;
Peinture ;
L'électricité ;
Plomberie sanitaire.

Les détails des quantités à réaliser sont exposés dans le cadre du détail quantitatif et estimatif du présent DAO. La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives en matière de construction des salles de classe est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Participation et origine

Le présent appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de droit Camerounais non exclues de la Commande publique par l'ARMP, témoignant d'une solvabilité financière et fiscale attestée par les institutions agréées et ayant une expérience établie dans les travaux de construction des salles de classe sur financements publics dans le territoire national.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique financé par les ressources transférées du MINDDEVEL, Exercice 2024, pour un coût prévisionnel de Soixante Quatre Millions (36 000 000) de Francs CFA
Imputation :

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Ndikiniéki, Service de la Passation des Marchés au Téléphone

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Ndikiniéki, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA auprès de la recette municipale de la Commune de Ndikiniéki. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

7. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée sous plis fermé contre récépissé, auprès de la Commune de Ndikiniéki, au plus tard le 27 MARS 2024 à 12 Heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 09 /AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE LAVERIE MODERNE DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

FINANCEMENT : RESSOURCES TRANSFEREES BIP 2024 DU MINDDEVEL

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu est de **trois (03) mois**, soit quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO. La caution de soumission d'un montant de **Sept Cent Vingt Mille (720 000) FCFA** est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Par ailleurs, **l'absence de l'originale de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.**

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps à la Mairie de Ndikiniéki.

L'ouverture des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **27 MARS 2024 à 13 heures** précises (heure locale), par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Ndikiniéki qui procèdera à l'ouverture des Offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

1. Principaux Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants :

Soumissionnaires non à jour vis-à-vis des administrations de la CNPS, des Impôts, et de l'ARMP ;

Production de fausse déclaration sur l'aptitude de l'entreprise et production des pièces falsifiées, floues, voire inexploitable (sceaux administratifs flous, les noms des signataires et les dates de signatures illisibles) ;

Spécifications techniques non conformes aux prescriptions du DAO ;

Soumissionnaires adjudicataires de projet similaires sur financement publics dans les trois (03) dernières années budgétaires, mal exécutés, inachevés, ou abandonnés pour les raisons imputables à celui-ci ;

Absence d'un sous détail des prix ;

Sous détail des prix erroné, incohérent ou aberrant ;

Incohérence entre les quantités spécifiées dans le devis du DAO et les quantités utilisées dans les calculs des sous détails des prix ;

Absence de l'original de la caution de soumission éditée suivant le modèle et établie avant l'ouverture des plis conformément aux directives du DAO (modèle, montant, le destinataire, date de signature et délai de validité, intitulé du projet) ;

Offres déposées après délais impartis dans le DAO (lieu, date, heure limite de dépôt) ;

Incohérence entre l'Offre technique et l'Offre financière (notamment, délai d'exécution des tâches dans le planning et la durée d'exécution des tâches dans le sous détail des prix).

L'absence de la caution de soumission ou la production factice entraînera la disqualification de l'Offre sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre les auteurs.

2. Principaux Critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Les références déclarées et authentifiées de l'entreprise sur les travaux similaires (numéros de contrats, localisation précise des prestations sur supports physiques et numériques, années budgétaires, montants, délais réglementaires et durées d'exécution) etc. **oui/non** ;

La propriété par l'entreprise, des moyens matériels et logistiques à ce type de travaux (camion benne, camionnette, et une bétonnière éventuellement) **oui/non** ;

Pour des entreprises non titulaires de ce matériel, elles peuvent produire des contrats de locations avec des prestataires des Services de location, signés des deux parties et enregistré auprès des Services compétent (impôts, OPJ) **oui/non** ;

La méthodologie d'exécution des travaux en parfaite cohérence avec les conditions locales et les délais prescrits dans le DAO **oui/non** ;

Les capacités financières établies relativement aux projets et aux délais contractuels auprès des établissements bancaires de premier choix listés dans le présent DAO **oui/non** ;

La clarté dans la présentation générale des Offres **oui/non** ;

L'expérience des personnels d'encadrement pour les travaux similaires **oui/non** ;

Les critères essentiels ci-dessus énumérés sont détaillés en sous critères dans la grille d'évaluation contenue dans la Pièce N° 3 (Règlement Particulier de l'Appel d'Offres) et le non-respect de 70% de ces critères entraîne l'élimination systématique de l'Offre.

Le système de notation utilisé est le mode binaire (oui ou non).

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'Ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Ndikiniéki. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de Ndikiniéki aux numéros suivants

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/ AONO/C-NDIKI/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024
POUR LA REHABILITATION D'UN BLOC ADMINISTRATIF, UNE SALLE DE CLASSE, ATELIER DE
MENUISERIE ET DIRECTION SAR/SM NDEKINIMEKI DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI,
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets sur financement du Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2024, le Maire de la Commune de Ndikiniéki, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation d'un bloc administratif, une salle de classe, atelier de menuiserie et direction SAR/SM de Ndikiniéki

2. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises installées sur le territoire national.

3. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2024.

4. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ndikiniéki à Ndikiniéki BP 09, Tél : 677 40 40 72. email sis à Ndikiniéki dès publication du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans le service technique de la Mairie de Ndikiniéki, BP 09, Tél : 677 40 40 72, email, sis à Ndikiniéki, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25 000 (Vingt-cinq mille) Francs CFA versées à la Recette Municipale de Ndikiniéki. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, téléphone, fax, e-mail.

6. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé dans le service technique de la Mairie de Ndikiniéki, BP 09 , Tél : 677 40 40 72, email, sis à Ndikiniéki, au plus tard le **27 MARS 2024** à 12 heures, heure locale. Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 010__/AONO/C-NDIKI/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 RELATIF AUX

TRAVAUX DE LA REHABILITATION D'UN BLOC ADMINISTRATIF, UNE SALLE DE CLASSE, ATELIER DE MENUISERIE ET DIRECTION SAR/SM NDEKINIMEKI

DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

8. Recevabilité des Offres

: L'offre parvenue après la date et l'heure de dépôt de l'offres ou celle ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, de l'offres administrative et technique seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le **27 FEVRIER 2024** à 13 heures, heure locale, dans la salle de conférence de la Mairie de NdikiniMéki, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'Offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres.

10. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera d'abord selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le **système binaire OUI ou NON.**

1. Critères éliminatoires

- v fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- v omission dans l'offre d'un prix unitaire quantitatif ;
- v non justification de l'exécution d'un projet de construction de plus de 10 000 000 FCFA ;
- v dossier ayant obtenu moins de 20/24 d'éléments positifs au cours de l'analyse technique.

2. Critères essentiels :

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après :

- v présentation générale de l'offre technique (01 élément) ;
- v références de l'Entreprise (04 éléments) ;
- v qualité du personnel (04 éléments) ;
- v moyens logistiques (04 éléments).

11. Durée Validité des Offres

Les soumissions du présent Appel d'Offres sont valables pour une durée de **quatre-vingt dix (90)** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de NdikiniMéki. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) et au Maire de NdikiniMéki aux numéros suivants : 677.40.40.72

19. Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE DATCHEKA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 008/2024/ ONIT/C-DATCHEKA/CIPM -BEC OF 27/02/2024 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION AGRAN CAMP OF LOGEMENT PERSONALITY OF EDUCATION IN DATCHEKA, IN MAYO-DANAY DIVISION - FAR NORTH REGION. EP DE KAOLA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of **the construction agran camp of logement personality of education in datcheka** of the Mayo-Danay Division, the Mayor of DATCHEKA Council, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender in Emergency Procedure for Basic Education.

2. Consistance des prestations

The works, object of this national invitation to tender comprise the following tasks inter alia:

- Preparatory works;
- Excavations ;
- Foundations;
- Inclination masonry;
- Metal fittings;
- Painting;

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation following prior studies stands is **Seventy million (70 000 000) Fcfa**

4. Allotissement

NOT APPLICABLE

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to companies of Cameroonian Nationality which possess the required legal, financial and technical abilities.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the Ministry of Basic Education Public Investment Budget for the 2024 Financial Year.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the contract award service of the DATCHEKA Council in DATCHEKA as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the DATCHEKA Council in DATCHEKA at the contract award service as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **fifty thousands (50 000) Fcfa** francs payable at the public treasury.

9. Remises des offres

The offers drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the DATCHEKA Council in DATCHEKA not later than **25/03/2024** at ten (1) o'clock AM and should carry the inscription:

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

No 008/2024/ ONIT/C-DATCHEKA/CIPM -BEC

**OF 27/02/2024 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION AGRAN CAMP OF LOGEMENT
PERSONALITY OF EDUCATION IN DATCHEKA, IN MAYO-DANAY DIVISION - FAR NORTH REGION.**

EP DE KAOLA

DISCLOSE ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER APPLICATIONS

Financing: Public Investment Budget of the Ministry of Basic Education

To be opened only during the bid-opening session"

NB: Beyond the submission's deadline, any tenders will no longer be received.

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner or Delegated Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be **three (03)** months.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of **One Million and four hundred thousand (1 400 000)** Fcfa and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

12. Recevabilité des Offres

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

The opening of the administrative documents, the technical and financial offers shall take place on **25/03/2024** at eleven (2) o'clock by the Tenders Board attached to the Contracting Authority in the DATCHEKA Council.

14. Critères d'évaluation***Eliminatory criteria***

The main relative criteria to the elimination of the offers of the candidates are defined like below:

- a) Uncompleted documents;
- b) Absence of tender security;
- c) Falcificated documents.

Technical proposal

- a) Incomplet documents;
- b) False declaration, falcificated or scanned
- c) Non-conforty of technical specifications (sub-detailed price, quantified unit; price);
- d) Failure to meet at least twenty (20) out of the twenty-six (26) essential criteria.

Financial offer

- a) Incomplete financial offer;
- b) Non-compliant documents;
- c) Omission of a quantified unit price in the financial offer;
- d) Absence of a sub-detailed price;
- e) Unrealistic and erroneous sub-detailed price

Essential criteria

1.	Financial bilan of two year in the similar realizations	yes/no
2	The access to a line of credit or other financial resources superior or equal cost to the provisional cost of the projet	yes/no
3.	The references of the enterprise in the similar realizations;	yes/no
4.	The experience of the technical framing staff on the yard (Personal of the yard);	yes/no
5.	The essential materials (Truck skip, Kids tooling of yard and Vehicle of link);	yes/no
6.	The technical proposition: (Installation of the yard, organization chart of yard,; Organization of the teams, Measures of hygiene);	yes/no
7.	A declaration on the tenderer's honour, signed and dated certifying the visit of the site and according to the model joins in appendix	yes/no

15. Attribution

The Contracting authority will assign the Contract to the Tenderer whose offer has been recognized compliant for the essential to the File of call of offers and that arranges requisite technical and financial capacities to execute the Contract in a satisfactory way and whose offer has been valued least saying while including the proposed discounts if the case arises.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from DATCHEKA COUNCIL.

DATCHEKA le 27 Février 2024

Le MAIRE

KARMO Jean Claude

COMMUNE DE DATCHEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/2024/AONO/C/DATCHEKA/SG/CDPM-AI DU 27/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE AGROPASTORAL À GOLONHOBE, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Datcheka, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural(MINADER), Exercice 2024, un Appel d'Offres National ouvert en vue de la construction **d'un (01) forage agropastoral à GOLONHOBE**, dans la commune de Datcheka, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

Les prestations sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Installation du chantier, études et implantations ;
- Exécution forage (diamètre 112-125 mm) de débit minimum 3 m³/h ;
- Fourniture et Pose d'un moyen d'exhaure ;
- Champ Photovoltaïque et sécurisation en grillage ;
- Conduites de refoulement et de distribution ;
- Stockage de 10 m³ de volume ;
- Abreuvoir (01 pour le gros bétail et 01 pour le petit bétail);
- Borne fontaines (01) et irrigation ;
- Communication, Assistance au démarrage et gestion

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les travaux d'adduction d'eau en milieu rural et urbain et ayant leur domicile ou siège social au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, BIP MINADER, EXERCICE 2024

Imputation : 58 30 186 04 641308 464211 921

Autorisation de dépense : IZ04393**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Datcheka dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès des services de la commission interne de passation des Marchés de la Commune de Datcheka dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) francs CFA** payable à la recette municipale de Datcheka.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devront être déposés contre récépissé dûment signé dans les services de la commission interne de passation des Marchés de la Commune de Datcheka, au plus tard le **25/03/2024** à 13 heures 00 précises, et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 011/2024/AONO/C/DATCHEKA/SG/CDPM-AI DU 27/02/2024

Pour les travaux de construction d'un (01) forage agropastoral à GOLONHOBE, dans la Commune de Datcheka, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **quatre cent soixante mille (460 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la **caution de soumission** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps : ouverture des **pièces administratives, techniques et financières**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **25/03/2024** à **14 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Datcheka à l'Hôtel de ville de Datcheka. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES****Pièces administratives**

ü Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

ü Pièce falsifiée ou non authentique

Offre technique

ü Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

ü Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

ü Non satisfaction, au moins, à **70% des critères essentiels.**

Offre financière

ü Offre financière incomplète ;

ü Pièces non conformes ;

ü Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

ü Absence d'un sous-détail de prix

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Présentation générale de l'offre sur 4 critères ;
- Références technique et financières des trois dernières années sur 03 critères ;
- Moyens en personnel de l'entreprise sur 14 critères ;
- Engins et matériel sur 8 critères ;
- Méthodologie d'intervention sur 9 critères

Le non-respect de vingt-deux (27) critères entraine l'élimination de l'offre.

La note technique minimale requise pour la qualification de l'offre technique est de **27/38 oui.**

15. Attribution

Le présent marché est constitué de quatre (04) lots.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été retenue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins-disant**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services de la Commission interne de passation des Marchés de la Commune de Datcheka.

DATCHEKA le 27 Février 2024

Le MAIRE

KARMO Jean Claude

COMMUNE DE GAROUA 1ER

AVIS DE COTATION NATIONAL OUVERT N°001 /DCNO/CAG1ER/CIPM/2024 DU 15/02/2024 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DE 15 LAMPADAIRES COMPLETS DE TECHNOLOGIE ALL IN ONE AUX QUARTIERS OURO LABO ET DJAMBOUTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
ND

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, un Avis de Cotation

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture et pose de 15 lampadaires complets de technologie ALL IN ONE aux quartiers OURO LABO et DJAMBOUTOU dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er Département de la Bénoué, Région du Nord conformément au devis descriptif joint à la demande de cotation et respectant toutes les caractéristiques et prescriptions techniques du devis descriptif

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt Un Million (21000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations de la présente Demande de cotation consistent en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans la fourniture d'équipements divers installées au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le BIP du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, Exercice 2024. Autorisation de dépense ; Imputation Budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables (7 h 30 — 15h 30) à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er dès Publication de l'avis de Cotation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er dès publication du présent Avis de Cotation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un(01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er au plus tard le 14/03/2024 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : AVIS DE COTATION NATIONAL OUVERT N° 01 /DCNO/CAG 1er/CIPM/2024 du 15/02/2024 lancé en procédure d'urgence relatif aux travaux de fourniture et pose de 15 lampadaires complets de technologie all in one aux quartiers OURO LABO et DJAMBOUTOU dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er, Département de la Bénoué, Région du Nord. "A n' ouvrir qu' en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de Quatre Cent Vingt Mille (420 000) francs CFA et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pUs se fera en un temps (offres techniques et financières) qui aura lieu le 14/03/2024 à 11 heures précises à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

14. Critères d'évaluation**14.1. Principaux critères éliminatoires :**

Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif ;
La note technique inférieure au seuil minimal requis 05 oui sur 07 soit (70%) ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.

Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.2. Principaux critères de qualification :

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre.
- Références de l'Entreprise ;
- Matériel (véhicule de livraison) et délai de livraison ;
- Capacité de financement ;
- Les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% soit 05 oui sur 07 des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont 1 offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

GAROUA le 15 Février 2024

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

COMMUNE DE NKOTENG

**AVIS DE CONSULTATION N°005/AC/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-NKOTENG /SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024
POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DU CENTRE D'ALPHABETISATION (MATERIEL DE BUREAU
ET MATERIEL DIDACTIQUE) DE NKOTENG, DANS LA COMMUNE DE NKOTENG DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NKOTENG , Autorité Contractante lance, pour le compte **de la Commune de NKOTENG**, un avis de consultation pour la fourniture des équipements du centre d'alphabétisation (matériel de bureau et matériel didactique) de Nkoteng, dans la commune de Nkoteng, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF). Elles sont constituées **en un lot unique**.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **Douze millions (12 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation font l'objet d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services.

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financéepar **le BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2024**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : **672 08 21 51 / 698 40 04 44**, dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (22.500)francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG, au titre des frais d'achat du dossier.

Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) parties dans un seul document notamment :

- a) **Partie I : Pièce Administrative ;**
- b) **Partie II : Spécifications techniques ;**
- c) **Partie III : Offre financière.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous pli fermé à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44, au plus tard le **29/03/2024** à 13 heures précises et devra porter la mention suivante :

« AVIS DE CONSULTATION

N° 005/AC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMNKOTENG/CIPM/2024

DU 26/02/2024 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DU CENTRE D'ALPHABETISATION (MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL DIDACTIQUE) DE NKOTENG, DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA. »

FINANCEMENT : MAIRIE DE NKOTENG, EXERCICE 2024.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de la présente consultation est de **Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission d'un montant égal à **deux cent quarante mille (240 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sous **quarante-huit (48) heures**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nkoteng procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le **29/03/2024 à 14 heures** précises dans la salle des Actes de l'hôtel de ville de NKOTENG. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

1. Absence de la caution de soumission (rejet immédiat) ;
2. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
8. Non satisfaction d'au moins 75% de la note technique.

1. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de Cotation.

15. Attribution

La **Commission Interne de passation des Marchés de Nkoteng** propose pour attribution, à l'**Autorité Contractante** le soumissionnaire dont l'offre est conforme aux exigences administratives, respectant les spécificités liées au descriptif technique et dont la partie financière, en plus d'être moins-disante, ne présente aucune insuffisance tel que l'exige le point 15 de cet avis de consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : **672 08 21 51 / 698 40 04 44**.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 26 Février 2024

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

COMMUNE DE SALAPOUMBE

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.SAL/SG/SPDL/CIPM/2024 DU 16/02/2024
POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES SUR L'AXE NGOLLA –
NDJIL-AKAMKOM, COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION
DE L'EST, REGION DE L'EST. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, AUTORITÉ
CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, UN AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente Consultation a pour objet l'exécution des travaux d'éclairage public par lampadaires solaires sur l'axe Ngolla – Ndjil-akamkom, Commune de Salapoumbé, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :

- INSTALLATION CHANTIER ET TRAVAUX DE GENI CIVIL ;
 - INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES ;
- Soit un total de 30 lampadaires solaires à installer

3. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations est de : Cinquante Millions (50 000 000) Francs CFA TTC

4. Allotissement

les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes Sociétés, Entreprises ou Groupes d'Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des énergies renouvelables par ailleurs justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du Présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de la présente consultation sont financés par le Budget d'investissement Public (BIP MINEE) 2024.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de SALAPOUMBE sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de SALAPOUMBE.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à l'Hôtel de ville de la Commune de SALAPOUMBE sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de SALAPOUMBE d'une somme non remboursable de Cinquante mille francs (50 000 F CFA) correspondant au frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels devront être déposées sous pli fermé contre récépissé à l'Hôtel de ville de SALAPOUMBE au plus tard le 15/03/2024 à 12 heures Précises, heure locale et elle devront porter la Mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N° 005/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/2024 DU 16/02/2024 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES SUR L'AXE NGOLLA – NDJIL-AKAMKOM, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de quatre (04) mois. Les travaux seront livrés dans la ville de Salapoumbé, Commune de Salapoumbé, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier de consultation, par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant est de un millions (1 000 000) Francs CFA. Le cautionnement provisoire devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à Compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif pour le soumissionnaire déclaré attributaire ou après publication des résultats pour ceux n'ayant pas été retenus.

Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le mode de séparation de l'offre financière, administrative et technique. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement particulier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 15/03/2024 à 12 heures Précises, heure locale, à l'Hôtel ville de SALAPOUMBE par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de SALAPOUMBE siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier et d'un observateur indépendant.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'Offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation**A. LES CRITERES ELIMINATOIRES**

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit de :

Pièces administratives

01. Absence d'une pièce administrative

02. Pièce falsifiée

03. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire

Offre technique

04. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

05. N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification

Offre financière

06. Offre financière incomplète ;

07. Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

08. Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronés, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détail

09. Non-respect du cadre devis estimatif, BPU et SDPU.

B. CRITERES DE QUALIFICATION (ESSENTIELS)

Les critères dits essentiels sont primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux objet de l'Appel d'Offres. Ils porteront sur :

1. La capacité financière Oui

2. Les références de l'Entreprise Oui

3. Compréhension du projet Oui

4. L'expérience du personnel d'encadrement Oui

5. Le matériel et les équipements essentiel Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre technique satisfaisante égale à au moins 70% de oui et l'offre financière la moins-disante et jugée conforme au DAO, à moins que le Soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant 90 jours (03 mois) à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 670 621 257/ 691

SALAPOUMBE le 16 Février 2024

Le MAIRE

MOSSADICKO Norbert

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00044/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/24 DU 22 FEVRIER 2024
POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES AU MINISTERE DEL'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN
EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 38 113 01 340010 524311

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de **s Véhicules** au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain en deux (02) lots en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture des véhicules, le transport, la manutention au Maître d'Ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

Le montant global prévisionnel est de 220 000 000 FCFA réparti ainsi qu'il suit:

N° lot	Montants
1	Soixante-dix millions (70 000 000) Francs CFA
2	Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué de deux (02) lots repartis ainsi qu'il suit :

N° lot	Désignation	Nombre
1	Véhicule station wagon.	01
2	Véhicule pick-up 4x4, double cabine.	05
TOTAL		06

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux prestataires ou groupements de prestataires régulièrement installés au Cameroun.

6. Financement



Les prestations objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2024, Imputation : **58 38 113 01 340010 524311** Le montant global prévisionnel est de 220 000 000 FCFA réparti ainsi qu'il suit:

N° lot	Montants
1	Soixante-dix millions (70 000 000) Francs CFA
2	Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm>; <http://www.publiccontracts.cm>.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9e étage-porte 09T02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé) dès publication du présent avis d'appel d'offres contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA**, payable au Trésor public uniquement.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais sera transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **[28 MARS 2024] à [13 heures, heure locale]**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

N.B : un exemplaire original physique de chacune des offres (Administrative ; Technique et Financière) devra parvenir sous plis fermés ; au Service des Marchés (Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beiges aux balcons rouges) au plus tard le 28 MARS 2024 à 13 heures, heure locale et portant la mention ci-dessous :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00044/E/2/AONO/MINH DU/CIPM/24 DU 22 FEVRIER 2024 POUR
L'ACQUISITION DES VEHICULES AU MINISTERE DE
L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN EN DEUX (02) LOTS
(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
LOT N°
A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison du véhicule est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **un millions quatre cent mille (1 400 000) francs CFA pour le lot 1 et à trois millions (3 000 000) francs CFA pour le lot 2** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, la caution de soumission devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la quittance d'achat du DAO et de la caution de soumission dans le dossier administratif ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 28 MARS 2024 à partir de 14 heures, heure locale**, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINHDU, sise **au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à NLONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges)**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres sera faite sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après définis ;

1 - Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- b) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- e) Absence du prospectus ou de la fiche technique du fabricant précisant clairement les caractéristiques du matériel proposé ;
- f) Absence de l'autorisation du fabricant ou du concessionnaire agréé;
- g) Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports ;
- h) Absence d'une référence en fourniture de véhicule d'un montant supérieur ou égal à 50 millions pour le lot 1 et de 130 millions pour le lot 2 au cours des trois dernières années ;
- i) Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- j) Absence d'une garantie du fabricant ou du concessionnaire installé au Cameroun supérieure ou égale à trois ans ou au 100 000 km ;
- k) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou SDPU;
- l) Non-conformité à l'une des caractéristiques majeures suivantes :

CARACTERISTIQUES MAJEURES PAR LOT:**LOT 1 (Véhicule station wagon)**

- Garde au sol : ?215mm
- Puissance fiscale : au moins 9CV
- Capacité du réservoir : double réservoir entre (87 + 63)
- Empattement : 2780-3200 mm
- Cylindrée : 2750 - 2780cc
- Type de moteur : Diesel, 4 cylindres
- Nombre de Place sup ou égal à 7 places

LOT 2 (Vehicles 4x4 pick up double cabine)

- Garde au sol : 305-315mm
- Puissance max (ch) : 95 / 4000
- Capacité du réservoir : 75-85 litres
- Empattement : 3080-3090 mm
- Cylindrée : 2980 - 2990cc
- Type de moteur : Diesel, 4 cylindres

- Non satisfaction aux spécifications techniques (? 80%) :

LOT 1 (Véhicule station wagon)

-

	Moteur
1	Puissance Maxi Nm/(tr/mn) : au moins 500/1600-2800
2	Puissance Maxi ch à tr/mn : au moins 204/3000-3400
	Transmission
3	Transmission : 4x4 permanent
4	Boite de vitesse : Automatique
	Frein
5	Avant : Disques ventilés
6	Arrière : Disques ventilés
	Pneumatiques
7	Dimensions pneu : 265/55 R19
	Dimensions et poids
8	Longueur : 5000mm
9	Largeur : 1880mm
10	Hauteur : 1885 mm
11	Poids total en charge : 2900
	Autres
12	Direction : assisté
13	Radio, USB, Bluetooth, voice control
14	Triangle de pré-signalisation
15	fermeture centralisée auto après démarrage
16	Extincteur
17	Roue de secours + cric avec manche

LOT 2 (Véhicules 4x4 pick up double cabine)

	Moteur
1	Puissance Maxi kW à tr/mn : au moins 70/4000
2	Puissance Maxi ch à tr/mn : au moins 95/4000
	Transmission
3	Transmission : 4x4 enclenchable manuellement
4	Boite de vitesse : manuel
	Frein
5	Avant : Disques ventilés
6	Arrière : Tambour
	Pneumatiques
7	Dimensions pneu : 205R16C
	Dimensions, poids et capacité
8	Longueur : 5320mm
9	Largeur : 1790mm
10	Hauteur : 1810 mm
11	Poids total en charge : 2800
12	Nombre de place : 6
	Autres
13	Direction : assisté
14	Radio, USB, Bluetooth,
15	Triangle de pré-signalisation
16	Extincteur
17	Roue de secours + cric avec manche

2 Critères Essentiels pour tous les lots

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

Lot 1 : Véhicule station wagon

Présentation(04 sous critères) ;
 Expérience du soumissionnaire dans le domaine(01 sous critère) ;
 Service après-vente et garantie du matériel..... (02 sous critères);
 Spécifications techniques(34 sous critères) ;

Délai de livraison(01 sous critère);
CCAP et CST (02 sous critères).
Total 44 Critères
Lot 2 : Véhicule pick-up 4x4, double cabine

Présentation(04 sous critères) ;
Expérience du soumissionnaire dans le domaine(01 sous critère) ;
Service après-vente et garantie du matériel..... (02 sous critères);
Spécifications techniques(33 sous critères) ;
Délai de livraison(01 sous critère);
CCAP et CST (02 sous critères).
Total 43 Critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation jointe au DAO.

N.B : la Non-satisfaction de moins de 80% des critères essentiels entraîne l'élimination du soumissionnaire;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante, et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^è étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Additif de l'appel d'offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 22 Février 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00041/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 FEVRIER 2024 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DRAINS DE MAROUA (PHASE II) EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICES 2024 IMPUTATION : 58 38 111 01 330003 361313

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 38 111 01 330003 361313

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'habitat et du développement Urbain, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance, pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction des drains de Maroua (Phase II) en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à :

- Mission 1 - EXE : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui auront été faites par l'entreprise ;
- Mission 2 – DET- OPC : direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers,
- Mission 3 - AOR : assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

NB : Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **Soixante millions (60 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en **un (01) lot unique**.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après cités, pré-qualifiés à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00016/ASMI/MINH DU/2024 du 09 janvier 2024 en vue du recrutement d'un BET la maîtrise d'œuvre des travaux de construction des drains de Maroua (Phase II) en procédure d'urgence. Il s'agit de :

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	BEC LA ROUTIERE	BP : 13 704 Yaoundé	222 223 564 / 222 235 303
2	Gpt INOV ENGINEERING GROUP / DIDON CONSEIL	BP : 13 069 Yaoundé	675 40 06 84
3	PRISMA Sarl	BP : 15 553 Yaoundé	222 232 599 / 693 040 056

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP MINH DU-Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais sera transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [27 MARS 2024] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

N.B : un exemplaire original physique de chacune des offres (Administrative ; Technique et Financière) devra parvenir sous plis fermés ; au Service des Marchés (Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2^e étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beiges aux balcons rouges) au plus tard **le 27 MARS 2024 à 13 heures, heure locale** et portant la mention ci-dessous :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00041/E/2/AONR/MINH DU/CIPM/2024 DU 22 FEVRIER 2024
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DRAINS DE MAROUA (PHASE II) EN
PROCEDURE D'URGENCE.*

*FINANCEMENT : BIP/MINH DU - Exercice 2024
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **cinq (05) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **1 200 000 (un million deux cent mille) FCFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, la caution de soumission devra être impérativement produite en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de l'original de la quittance d'achat des frais d'acquisition du DAO de la caution de soumission dans le dossier administratif ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 27 MARS 2024 au plus tard à 14 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).

- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100).

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

A. Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;

B. Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;

C. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

D. Absence de la Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;

E. N'avoir pas présenté un Chef de Mission disposant les qualifications ci-après :

- Formation : BAC+3 en Génie Rural ou Génie Civil et inscrit à l'ordre ;

- Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans ;

- Expérience Spécifique : ayant déjà occupé le poste de chef de mission dans au moins deux projets de contrôle des travaux d'entretien de voiries urbaines.

F. Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;

G. Non-conformité du modèle de soumission ;

H. Omission d'une pièce de l'offre financière ;

I. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou SDPU;

J. Absence de la copie de l'agrément du BET ou projet de contrat de sous-traitance avec un laboratoire agréé pour l'exécution des prestations géotechniques accompagné d'une copie certifiée de l'agrément du sous-traitant ;

K. Absence d'une référence dans le contrôle des travaux de drainage d'un montant minimum de 40 millions de FCFA ;

L. Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique.

2 Critères essentiels

A – Personnel d'encadrement /40

B – Matériel /24

C – Note méthodologique /16

D- Références justifiées du soumissionnaire /20

TOTAL.....100 points

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

N.B : la Non-satisfaction de moins de 70% des critères essentiels entraîne l'élimination du soumissionnaire;

15. Attribution

Le consultant sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$Ng = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = 100 \times \frac{F}{Fm}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Additif de l'appel d'offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur

YAOUNDE le 22 Février 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CUN/CIPM/2024 DU 26 FEV 2024 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES REVETUES ET LA REHABILITATION DES ROUTES REVETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : CUN, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville de NGAOUNDERE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la maîtrise d'oeuvre des travaux d'entretien des routes non revêtues et la réhabilitation des routes revêtues dans la ville de NGAOUNDERE, département de la VINA, région de L'ADAMAOUA.

Les travaux à réaliser en 02 lots consistent à :

LOT 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES REVETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT1)

- INSTALLATION
- TRAVAUX PRELIMINAIRE ET TERASSEMENT
- CHAUSSEE
- ASSAINISSEMENT - DRAINAGE
- INTERVENTION SUR LES RESEAUX

LOT 2 : TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES NON REVETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE

- INSTALLATIONS
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
- CHAUSSEE

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes

- **Mission n°1** : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;
- **Mission n°2** : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- **Mission n°3** : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **trente cinq millions (35 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation, d'entretiens ou de construction des routes.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Particulier du Maire de la Ville de Ngaoundéré et/ou à la Direction des Services Technique de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la recette municipale de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées **le 02 Avril 2024 à 14 heures**. Elles devront porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/CUN/CIPM/2024 DU 26 FEV 2024 POUR LA
MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES REVETUES ET LA REHABILITATION DES
ROUTES REVETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE
L'ADAMAOUA
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

10. Délai de Livraison

Durée des prestations

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **treize (13) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA** ; valable pendant quatre-vingt-dix (90) Jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Toutefois, lors de l'ouverture des plis, tout soumissionnaire ayant produit une caution émise par une société d'assurance, se verra accorder un délai de 48h pour s'y conformer.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront présentés en 3 volumes ci-après, placés dans deux enveloppes :

Enveloppe A : comprenant l'offre administrative (volume 1) et l'offre technique (volume 2) :

Enveloppe B : comprenant l'offre financière (volume 3).

Enveloppe C : contenant une copie de l'offre financière (volume 3) séparée et scellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation marquée comme telle.

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

NB: L'absence de l'offre témoin est un motif de rejet des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 02 Avril 2024 à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps,

a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et Planning de mobilisation du personnel » ;
- Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points

C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	40 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
	TOTAL	100 points

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par la méthode de sélection qualité — coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N_g = \frac{70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule:

$$N_f = \frac{100 \times F_m}{F}$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre vingt- dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE et/ou auprès de la Direction des Services Technique de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré :

- CUN : BP : 62 Ngaoundéré Tél. : 677 80 74 76 / 670 32 37 45 ;

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ».

NGAOUNDERE le 26 Février 2024

Le MAIRE

SALIHOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AAONO/CUN/CIPM/DT/2024 DU 28 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE SOMENO-MARCHE BAMYANGA CARREFOUR HAUT-PLATEAUX EN PAVE) (1ÈRE) PHASE DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE SOMENO-MARCHE BAMYANGA CARREFOUR HAUT-PLATEAUX EN PAVE) (1ÈRE) PHASE DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PRELIMINAIRE ET TERASSEMENT
- CHAUSSEE
- ASSAINISSEMENT - DRAINAGE
- INTERVENTION SUR LES RESEAUX

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **260 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux comprennent concernent la REHABILITATION DE LA ROUTE SOMENO-MARCHE BANMYANGA CARREFOUR HAUT-PLATEAU EN PAVE (1ÈRE) Ville de Ngaoundéré.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions a toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE, au Service des Marchés et à la Division Technique CUN.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE, Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

DESIGNATION	MONTANT
-------------	---------

REHABILITATION DE LA ROUTE SOMENO-MARCHE BANMYANGA- CARREFOUR HAUT-PLATEAU EN PAVE (1ère phase)	190 000 (cent quatre vingt dix mille) Francs CFA.
--	--

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme contre récépissé au Secrétariat de Cabinet du Maire de la Ville de Ngaoundéré au plus tard le 04 AVR 2024 à 14 heures, suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 005 /AONO/CUN/SG/CIPM/2024 DU
ROUTE « SOMENO-MARCHE BAMYANGA- CARREFOUR HAUT- PLATEAUX EN PAVE » (1^{ère} phase) DANS LA VILLE DE
LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif unitaires.

10. Délai de Livraison

n/a

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà d'un montant **FCFA de 5 200 000 (Cinq millions deux cent mille)**.

12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure sur laquelle sera apposé l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identiques.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir la signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'offre ne sera acceptée que si elle est délivrée par une banque de premier ordre agréée ou une compagnie d'assurance par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 04 Avril 2024 à 10h00, à la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un devis financier) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur ;
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être en plus des autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (3) mois du DAO.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Expérience du personnel de l'entreprise (39 critères) ;
2. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (07 critères) ;
3. Références de l'entreprise (11 critères) ;
4. Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
5. Proposition technique et planning d'exécution des travaux (05 critères) ;
6. Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
7. Présentation générale de l'Offre (04 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% (51/72), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre évaluée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N° 13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation des Entreprises, dont les capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante après les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CUN, l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Cabinet du Maire de la Commune de Ngaoundéré.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir contacter le Service de Lutte contre la Corruption par SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ».

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N O 001.24/AONO/SONARA/CPM/2024 DU 06102/2024 LE
NETTOYAGE DES BUREAUX DE LA RAFFINERIE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour Ee nettoyage des bureaux de la raffinerie.

2. Consistance des prestations

otentiel Cocontractant, leurs fré uences et les horaires de travail se déclinent comme ci-a rès :

Rut).	Lieu/Mobilier/Équipement	Action	Fréquence d'intervention
1.	Tapis moquettes	Nettoyage avec aspirateur et produits appropriés	1 fois/jour
2.	Marbres et carreaux	Balayage, Brossage, Lavage sols et murs à hauteur de 2 mètres, - Lustrage des carreaux,	1 fois/jour (et chaque fois que la nécessité s'impose)
3.	Vitrerie exposée, de même que celle en hauteur de plus de 2 mètres	- Nettoyage et dégraissage intérieur et extérieur	1 fois/semaine
4.	Toilettes	- Nettoyage et lavage sols et murs y compris tous les accessoires. (Urinoir, bidet, pot de WC, lave mains etc...) - Fourniture des papiers hygiéniques - Recharge des portes savons pour laves mains et des désodorisants	la Chaque fois que la nécessité s'impose
5.	Mobilier et matériel de bureau y compris rideaux et plafonds	- Dépoussiérage mobilier et du matériel Dépoussiérage plafonds - Dépoussiérage Rideaux - Entretien spécifique antistatique pour écran dans les salles de contrôle et les bureaux	

1 fois/jour	
1 fois l mois	
1 fois/trimestre	
1 fois l jour	

6.	Enlèvement des déchets issus du nettoyage et balayage	Enlèvement	Permanente	
7.	Piscine parking DG.	- Vidange et nettoyage	1 fois/jour	
	Salles de Contrôle	Nettoyage aspirateur balayage humide	1 fois l jour y compris dimanche et jours fériés	
9.	Postes électriques	- Balayage et dépoussiérage	1 fois/mois	
10.	Corniches et faux plancher	- Nettoyage des corniches,	1 fois/semaine	
		- Cristallisation en spray,	1 fois/semaine	
		- Aspiration,	1 fois/jour	
		Dépoussiérage des faux plafonds	1 fois/semaine	
11.	Postes de contrôle de la nouvelle	- Nettoyage à l'aspirateur, - Balayage humide - Désinfection	Permanente	

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération issue des études préalables est de FCFA 75.986.100 (soixante-quinze millions neuf cent quatre-vingt-six mille cent) Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (ED124-X05-0077)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/Département des Marchés).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au Département des Marchés de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de FCFA 80.000 (quatre-vingt mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : BICEC compte / 335 98800001 89

Client compte spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / AO n °001.24

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233,42.38.15 ou 233,33.2238 / Fax :

233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le 06/03/2024 à 10h00,

heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N °00124/AONO/SONARA/CIPM12024 DU 06/02/2024

NETTOYAGE DES BUREAUX DE LA RAFFINERIE

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations :

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de FCFA 1.274.400 (un million deux cent soixante-quatorze mille quatre cent) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée

irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; rouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise :

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 06/03/2024 à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés ; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Les critères de sélection des soumissionnaires se déclinent ainsi qu'il suit 14.1, Critères essentiels

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Références (TDR) et cey conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porterontyr

0 Présentation de l'offre05 points

Solutions techniques proposées.15 points

0 Qualité du matériel et Spécifications techniques des produits 25 points Organisation I Qualification20 points

I] Planning général.... .15 points

II Qualité J Sécurité / Environnement. ...e....20 points

TOTAL100 points**142. Critères éliminatoires.**

O Dossier administratif incomplet ;

[I Absence de références (au moins 02) dans le domaine d'hygiène et d'assainissement de l'environnement dans les espaces publics (hôpitaux, ministères, industries, banques ambassades, organismes, hôtels) (joindre copie de la 1^{ère} et de la dernière page des marchés/contrats/commandes dont le cumul des délais d'exécution est supérieur ou égal à 24 mois + PV de réception / fiches de réceptions provisoires ou définitives correspondantes) Absence de lettre de satisfaction signée du Maitre d'Ouvrage pour les entreprises ayant déjà réalisé ce type de prestation à la SONARA

0 N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 après addition des notes des critères essentiels

15. Attribution

Le Prestataire choisi sera celui dont la combinaison de l'offre technique et financière est évaluée la mieux disante sur la base de la formule $NG \ 0.7NT + 0.3NF$.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/Département des Marchés) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

LIMBE le 6 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

COMMUNE DE PETTE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°11/AONO/C.PETTE/CIPM/TBEC/2024 DU 08/02/2024, POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN
PAVES DE LA COUR DU CAMPEMENT TOURISTIQUE, DANS LA COMMUNE DE PETTE, DEPARTEMENT
DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU
MINTOUL, EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 23 150 01 641364

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024 du Ministère du Tourisme et du Loisir, le Maire de la Commune de Pétte, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'aménagement en pavés de la cour du campement touristique.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Maçonnerie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **Vingt millions (20 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTOUL de l'exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de PETTE dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu Secrétariat Général de la Commune de PETTE dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **35 000 (trente-cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de **PETTE**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée Secrétariat Général de la Commune de PETTE, au plus tard le **07/03/2024 à 14 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C.PETTE/CIPM/TBEC/2024 DU 08/02/2024, POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DE LA COUR DU CAMPMENT TOURISTIQUE, DANS LA COMMUNE DE PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (Quatre cents mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07/03/2024 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Commune de PETTE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
3. La note technique inférieure à 70% des oui ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures environnementales)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune de PETTE, dès publication du présent avis. **« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».**

MAROUA le 8 Février 2024

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE PETTE

12/AONO/C.PETTE/CIPM/TBEC/2024 DU 08/02/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CZV DE DJAOUDE, DANS LA COMMUNE DE PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. EXERCICE 2024. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 31 055 01 641364

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024 du MINEPIA, le Maire de la Commune de Pétte, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction **du CZV de Djaoudé**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassements ;
- Fondation ;
- Maçonnerie – Béton Armé ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie Métallique ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **Trente-cinq millions (35 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA de l'exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de PETTE dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu Secrétariat Général de la Commune de PETTE dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **55 000 (Cinquante-cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de **PETTE**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée Secrétariat Général de la Commune de PETTE, au plus tard le **07/03/2024 à 14 Heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°12/AONO/C.PETTE/CIPM/TBEC/2024 DU 12/02/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CZV DE
DJAOUDE, DANS LA COMMUNE DE PETTE, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **700 000 (Sept cent soixante-dix mille) F CFA** par lot, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07/03/2024 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Commune de PETTE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
3. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

4. **Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures environnementales)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune de PETTE, dès publication du présent avis. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 8 Février 2024

Le MAIRE

AHMADOU

PRÉFECTURE DU NKAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2024 DU 26 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEDUB DU NKAM A
YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Préfet du Département du Nkam lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEDUB DU NKAM A YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quinze millions (**15 000 000**) F CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2024 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture du Yabassi.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture du Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA Payable à la recette des Finances de YABASSI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **22Mars 2024 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2024 DU 26 FEVRIER 2024
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEDUB DU
NKAM A YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM- REGION DU LITTORAL.
Financement : Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2024
. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **(300 000F CFA)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **22Mars 2024 à 12 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Préfecture de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
 - ? Lettre de soumission ;
 - ? D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - ? La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'A RMP/MINMAP;
 - ? Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
 - ? De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture du Yabassi.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 26 Février 2024

Le MAIRE

CHE NGWASHI Patrick

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_03/AONO/C/NDIKI/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A 20 COMPTOIRS AU MARCHÉ DE
NDIKINIMEKI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU,
REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NDIKINIMEKI (Autorité Contractante), lance pour le compte du Ministère du Commerce, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un hangar à 20 comptoirs au marché de Ndikiniméki dans l'Arrondissement de Ndikiniméki.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de indiqué dans le tableau ci-dessus.

4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet d'un(01) lot unique ci-après défini :

Département	Arrondissement	LOT	Désignation du projet	Montant en F CFA	Financement
MBAM ET INOUBOU	NDIKINIMEKI		Construction d'un hangar à 20 comptoirs au marché de Ndikiniméki dans l'Arrondissement de Ndikiniméki (MARCHE DE NDIKINIMEKI).	30 000 000	MINCOMMERCE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINCOMMERCE, Exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services Techniques de la Mairie de NDIKINIMEKI BP ..., Tél : Email [.....](#), sis à, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services Techniques de la Mairie de NDIKINIMEKI, BP, Tél :, Email [.....](#), sis à, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante Mille) Francs CFA**, versée à la **Recette Municipale de NDIKINIMEKI**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé dans les services Techniques de la Mairie de NDIKINIMEKI, BP, Tél :, Email [.....](#), sis à, au plus tard le 26 Mars 2024 à **12 heures**, heure locale accompagnées des versions électroniques des Offres techniques et financières dans une clé USB ou un CD inclus (e) dans l'enveloppe C.

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03/AONO/C/MAK/CIPM/2024DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ A 20 COMPTOIRS DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI (MARCHE DE NDIKINIMEKI), DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévus par le Maître d'Ouvrage est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit Ordre de Service

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de 600 000 Francs CFA pour les travaux de construction d'un hangar de marché à 20 comptoirs dans l'Arrondissement de NdiKiniméki (MARCHE DE NDIKINIMEKI), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de Six (06) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier l'Appel d'Offres, **entraînera le rejet pur et simple du dossier d'Appel d'Offres sans aucun recours.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le 26 Mars 2024 à **13 heures**, heure locale, dans la salle de délibération de la Mairie de NDIKINIMEKI, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'Offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires :**

Absence d'une pièce du dossier administratif et/ou non-conformité après 48 heures ;
Absence de la caution de soumission ;
Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
Omission du prix unitaire dans le bordereau des prix ;
Note technique strictement inférieure à 70 % de oui ;
Présence sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP ou absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante.

2. Critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques sera faite selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

N°	PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION
1.	Présentation des Offres
1.	Références antérieures de l'entreprise
1.	Organisation et Méthodologie
1.	Photos du site
1.	Personnel du chantier
1.	Matériel de chantier
1.	Planning des travaux et Délai
1.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.
1.	Attestation de visite du site signée sur l'honneur



15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'Offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant obtenu le score technique minimal de 70 % de oui et dont l'Offre sera qualifiée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de NDIKINIMEKI. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) et au Maire de NDIKINIMEKI aux numéros suivants :

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_04/AONO/C/ND/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE NDOKOHOK NEW-BELL, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ndikiniéki (Autorité Contractante), lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle Publique de Ndokohok New-Bell.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- ü Les travaux préparatoires ;
- ü Les travaux de terrassement ;
- ü Les travaux de fondation ;
- ü Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- ü Les travaux de charpente et couverture ;
- ü Les travaux de menuiserie métalliques ;
- ü Les travaux de menuiserie bois ;
- ü Les travaux de plomberie sanitaire ;
- ü Les travaux d'électricité ;
- ü Les travaux de peinture et revêtement ;
- ü Les travaux de V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **27 500 000 (Vingt Sept Millions Cinq Cent) Francs CFA.**

4. Allotissement

Non applicable.

-

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB, Exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ndikiniéki à Ndikiniéki BP ..., Tél : Email [.....](#), sis à, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ndikiniéki à Ndikiniéki, BP, Tél :, Email [.....](#), sis à, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante Mille) Francs CFA**, versée à la **Recette Municipale de Ndikiniéki**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé dans les services de la Mairie de Ndikiniéki, BP, Tél :, Email [.....](#), sis à, au plus tard le 26 Mars 2024 à **12 heures**, heure locale accompagnées des versions électroniques des Offres techniques et financières dans une clé USB ou un CD inclus (e) dans l'enveloppe C.

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 04/AONO/C/ND/CIPM/2024DU 28 FEVRIER 2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE NDOKOHOK NEW-BELL, DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévus par le Maître d'Ouvrage est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **550 000 Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier l'Appel d'Offres, **entraînera le rejet pur et simple du dossier d'Appel d'Offres sans aucun recours.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le 26 Mars 2024 à **13 heures**, heure locale, dans la salle de délibération de la Mairie de Ndikiniméki, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'Offre, de même que le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

Absence d'une pièce administrative ;
Absence de visite de site signé sur l'honneur par le soumissionnaire.
Absence du plan de localisation du siège social de l'Entreprise (B.P de la direction générale, Tél etc ...)
Présence de documents falsifiés ou scannés dans le dossier de soumission;
Non-conformité du contenu de l' « OFFRE TECHNIQUE » au regard des documents requis dans le RPAO ;
Non-conformité du contenu de l' « OFFRE FINANCIERE » au regard des documents requis dans le RPAO ;
Omission du sous-détail d'un prix quantifié du gros œuvre (travaux neufs) ;
Absence de références dans la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ;
Absence ou insuffisance du chiffre d'affaires minimal annuel;
Absence ou insuffisance des moyens permanents ou mobilisables (Matériel et Personnel) ;
Obtention de 3 « non » à l'évaluation des critères essentiels suivants :

1. Le rapport de visite des lieux ;
2. La présentation de la soumission ;
3. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
4. Les références de l'Entreprise ;
5. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. L'expérience du personnel d'encadrement ;
7. La méthodologie

2. Critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques sera faite selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

Références générales de l'entreprise : oui /non

Présence d'un rapport de visite des sites: oui/non

Capacité financière de l'entreprise oui/non

Nombre et qualification du personnel de chantier (4 critères): oui/non

Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations (2 critères) : oui/non

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire(satisfaction ou non). Ainsi, Douze (12) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessus du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une Offre Administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura présenté une Offre Technique répondant positivement au moins à neuf (09) des douze (12) critères essentiels et une Offre Financière évaluée la moins-disante.

Toute Offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute Offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Ndikiniméki. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) et au Maire de Ndikiniméki aux numéros suivants :

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NKOTENG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AANO/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
(01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES AVEC BUREAU DIRECTEUR A L'ECOLE MATERNELLE DE
NKOTENG VILLE DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION
DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP/MINEDUB, EXERCICE 2024 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA
COMMUNE DE NKOTENG COMMISSION COMPÉTENTE : COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHÉS AUPRÈS DE LA COMMUNE DE NKOTENG**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2024, le Maire (Maître d'Ouvrage), pour le compte de la Commune de NKOTENG, lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bureau directeur à l'école maternelle de Nkoteng ville dans la Commune de NKOTENG, Département de la HAUTE SANAGA, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent Onze (11) postes, notamment :

- Poste 1 : Travaux préparatoires – Etudes ;
- Poste 2 : Terrassements ;
- Poste 3 : Fondations ;
- Poste 4 : Maçonnerie – Elévation ;
- Poste 5 : Charpente – Couverture ;
- Poste 6 : Menuiserie métallique ;
- Poste 7 : Menuiserie bois ;
- Poste 8 : Plomberie sanitaire ;
- Poste 9 : Electricité ;
- Poste 10 : peinture ;
- Poste 11 : Voirie et Réseaux Divers (VRD).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdits travaux à l'issue des études préalables est de **Vingt millions (20 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres font l'objet en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour les travaux de BTP.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEDUB de l'exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire n° _____.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NKOTENG, Tél : **672 082 151/ 698 400 444**, dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la recette municipale de la Mairie de NKOTENG, Tél : **672 082 151/ 698 400 444**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de NKOTENG, Tél : **672 082 151/ 698 400 444**, au plus tard le **22/03/2024 à 13 heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°002/AONO/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024,

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES AVEC BUREAU DIRECTEUR A L'ECOLE MATERNELLE DE NKOTENG VILLE DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal de **Quatre cent mille (400 000) France CFA** établie par une banque de premier ordre ou un établissement d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre administrative incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures. Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraînera le rejet immédiat de l'offre concernée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives et financières (pour lecture solennelle des montants, des délais et des rabais éventuelles) aura lieu le **22/03/2024 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la Mairie de NKOTENG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification par la Commission Interne de Passation de Marchés de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation par la Sous-Commission d'Analyse des Offres techniques des entreprises dont les offres administratives sont jugées conformes.

3^e étape : L'analyse par la Sous-Commission des offres financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement qualifiées.

Les critères d'évaluation des offres sont constitués de deux types :

1. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

a)- **Portant sur les pièces administratives**

Absence de la caution de soumission (**rejet immédiat de l'Offre**),

Fausse déclaration ou pièce falsifiée (**rejet immédiat de l'offre**) ;

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative (**rejet de l'offre sous 48h**)

b)- **Portant sur l'Offre technique**

Absence ou non-conformité d'une spécification technique majeure (**rejet immédiat de l'Offre**) :

- Organigramme de l'entreprise,

- Méthodologie d'exécution des travaux,

- Protection environnementale,

- Planning d'exécution.

Pièce falsifiée (**rejet immédiat de l'Offre**) ;

Le non-respect d'au moins **80% des critères essentiels** (**rejet immédiat de l'Offre**).

c)- **Portant sur l'Offre financière**

Non-conformité du modèle de soumission (**rejet immédiat de l'Offre**),

Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié (**rejet immédiat de l'Offre**),

Offre financière incomplète (**rejet immédiat de l'Offre**),

Absence d'un sous-détail de prix (**rejet immédiat de l'Offre**).

2. Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation relative à la qualification des candidats portera sur **32 critères essentiels** dont :

a) Connaissance du site sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;

d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;

e) La méthodologie d'exécution sur **07 critères** ;

15. Attribution

Le Maire de la Commune de NKOTENG, Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une Offre remplissant les critères de qualification technique et financière requise et dont l'offre est évaluée **moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de NKOTEN**

YAOUNDE le 26 Février 2024

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _07/AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDOKBAGNA DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ndikiniméki, Autorité Contractante lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de Ndokbagna dans la Commune de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offre, comprennent les opérations suivantes :

Les travaux préparatoires et installation de chantier ;

Les fondations ;

Le Béton Armé en élévation ;

Les maçonneries ;

Enduits, chapes et divers ;

Faux plafond ;

Revêtements scellés ; ;

Charpente - couverture ;

Menuiserie bois et métallique ;

Peinture et vitrerie ;

L'électricité ;

Plomberie sanitaire

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais à jour de leurs obligations fiscale, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP MINSANTE, Exercice 2024, **sur les imputations prévues**, pour un coût prévisionnel de **Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA conformément à l'allotissement suivant**

lot	Désignation	Cout	Localité
1	Construction du Centre de Santé Intégré	50 000 000	NDOKBAGNA

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Ndikiniméki, au Secrétariat de la commission de Passation des marchés de la Commune de Ndikiniméki au Téléphone

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de NdikiniMéki, Service Technique dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **soixante-quinze Mille (75 000) francs CFA** auprès de la recette municipale de la commune de NdikiniMéki. **La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.**

Présentation des Offres :

Les documents constituant l'Offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les Offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

7. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont **un (01) l'original** et **(06) copies** marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée sous plis fermé contre récépissé, auprès de la Commune de NdikiniMéki, au plus tard le **27 MARS 2024 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 07/AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024

DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDOKBAGNA DANS LA COMMUNE DE NDIKINIMÉKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

LIGNES :

Les Offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des Offres ne seront pas reçues.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre(04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **1 000 000 FCFA (Un Million Francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres. Ladite caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'Offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **27 MARS 2024 à 13 heures** précises dans la salle de réunions de la Mairie de NdikiniMéki en présence des soumissionnaires.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des Offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des Offres financières des entreprises dont les Offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des Offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

b) Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

d) Non existence dans l'Offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

e) Non satisfaction, au moins, de **90%** des critères essentiels ;

f) Offre financière incomplète ;

g) Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

h) Absence du sous-détail de prix

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques sera faite sur la base de **20 critères essentiels** ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;

b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;

c) La méthodologie d'exécution sur **02 critères** ;

d) Les références de l'entreprise sur **04 critères**.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de NdikiniMéki, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de NdikiniMéki. **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics et l'ARMP aux numéros suivants :**

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _08/AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024 DU 28 FÉVRIER 2024
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIÈRE DANS LA VILLE DE NDIKINIMEKI,
ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU - RÉGION DU
CENTRE FINANCEMENT : RESSOURCES TRANSFÉRÉES BIP 2024 DU**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Ndikiniéki, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une Gare Routière dans la ville de Ndikiniéki, Arrondissement de Ndikiniéki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

	Intitulé du projet	bénéficiaire	Cautionnement
01	Construction d'une Gare Routière	Commune de Ndikiniéki	1 280 000

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à exécuter les tâches suivantes :

- ü Travaux préparatoires ;
- ü Fondations ;
- ü Les maçonneries en élévations ;
- ü Les finitions.

Les détails des quantités à réaliser sont exposés dans le cadre du détail quantitatif et estimatif du présent DAO. La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives en matière de construction des salles de classe est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Participation et origine

Le présent appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de droit Camerounais non exclues de la Commande publique par l'ARMP, témoignant d'une solvabilité financière et fiscale attestée par les institutions agréées et ayant une expérience établie dans les travaux de construction des salles de classe sur financements publics dans le territoire national.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique financé par les ressources transférées du MINDDEVEL, Exercice 2024, pour un coût prévisionnel de Soixante Quatre Millions (64 000 000) de Francs CFA
Imputation :

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Ndikiniéki, Service de la Passation des Marchés au Téléphone

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Ndikiniéki, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Soixante-quinze (75 000) francs CFA auprès de la recette municipale de la Commune de Ndikiniéki. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

7. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée sous plis fermé contre récépissé, auprès de la Commune de Ndikiniéki, au plus tard le 27 Mars 2024 à 12 Heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 08/AONO/C/NDIKI/SG/SPM/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIERE DANS LA VILLE DE NDIKINIMEKI, ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

FINANCEMENT : RESSOURCES TRANSFEREES BIP 2024 DU MINDDEVEL

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu est de **trois (03) mois**, soit quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO. La caution de soumission d'un montant d'Un **Million Deux Cent Quatre Vingt Mille (1 280 000) FCFA** est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Par ailleurs, **l'absence de l'originale de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.**

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps à la Mairie de Ndikiniéki.

L'ouverture des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **27 MARS 2024 à 13 heures** précises (heure locale), par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Ndikiniéki qui procédera à l'ouverture des Offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation**1. Principaux Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants :

Soumissionnaires non à jour vis-à-vis des administrations de la CNPS, des Impôts, et de l'ARMP ;

Production de fausse déclaration sur l'aptitude de l'entreprise et production des pièces falsifiées, floues, voire inexploitable (sceaux administratifs flous, les noms des signataires et les dates de signatures illisibles) ;

Spécifications techniques non conformes aux prescriptions du DAO ;

Soumissionnaires adjudicataires de projet similaires sur financement publics dans les trois (03) dernières années budgétaires, mal exécutés, inachevés, ou abandonnés pour les raisons imputables à celui-ci ;

Absence d'un sous détail des prix ;

Sous détail des prix erroné, incohérent ou aberrant ;

Incohérence entre les quantités spécifiées dans le devis du DAO et les quantités utilisées dans les calculs des sous détails des prix ;

Absence de l'original de la caution de soumission éditée suivant le modèle et établie avant l'ouverture des plis conformément aux directives du DAO (modèle, montant, le destinataire, date de signature et délai de validité, intitulé du projet) ;

Offres déposées après délais impartis dans le DAO (lieu, date, heure limite de dépôt) ;

Incohérence entre l'Offre technique et l'Offre financière (notamment, délai d'exécution des tâches dans le planning et la durée d'exécution des tâches dans le sous détail des prix).

L'absence de la caution de soumission ou la production factice entraînera la disqualification de l'Offre sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre les auteurs.

2. Principaux Critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Les références déclarées et authentifiées de l'entreprise sur les travaux similaires (numéros de contrats, localisation précise des prestations sur supports physiques et numériques, années budgétaires, montants, délais réglementaires et durées d'exécution) etc. **oui/non** ;

La propriété par l'entreprise, des moyens matériels et logistiques à ce type de travaux (camion benne, camionnette, et une bétonnière éventuellement) **oui/non** ;

Pour des entreprises non titulaires de ce matériel, elles peuvent produire des contrats de locations avec des prestataires des Services de location, signés des deux parties et enregistré auprès des Services compétent (impôts, OPJ) **oui/non** ;

La méthodologie d'exécution des travaux en parfaite cohérence avec les conditions locales et les délais prescrits dans le DAO **oui/non** ;

Les capacités financières établies relativement aux projets et aux délais contractuels auprès des établissements bancaires de premier choix listés dans le présent DAO **oui/non** ;

La clarté dans la présentation générale des Offres **oui/non** ;

L'expérience des personnels d'encadrement pour les travaux similaires **oui/non** ;

Les critères essentiels ci-dessus énumérés sont détaillés en sous critères dans la grille d'évaluation contenue dans la Pièce N° 3 (Règlement Particulier de l'Appel d'Offres) et le non-respect de 70% de ces critères entraîne l'élimination systématique de l'Offre.

Le système de notation utilisé est le mode binaire (oui ou non).

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'Ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Ndikiniéki. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de Ndikiniéki aux numéros suivants : .

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE DATCHEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/2024/AONO/C-DATCHEKA/CIPM/T-BEC DU 26/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GAIGAI DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique EP de GAIGAI dans la Commune de **DATCHEKA**, Arrondissement de **DATCHEKA**, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de DATCHEKA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du MINEDUB.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires - Etudes ;
- Fondations
- Maçonnerie - Elévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries métallique ;
- Peinture ;
- Électricité ;
- V.R.D ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Dix Millions (**10 000 000**) FCFA.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice 2024 sur la ligne d'imputation:

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DATCHEKA dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de DATCHEKA dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (Vingt mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipal de DATCHEKA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au secrétariat de la Commune de DATCHEKA contre récépissé, au plus tard le **22/03/2024 à 13 Heures 00** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 005/2024/AONO/C-DATCHEKA/CIPM/T-BEC DU 26/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GAIGAI DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 (Deux Cent mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22/03/2024 à 14 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés placées auprès de la Commune de DATCHEKA dans la salle de réunions de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation***Critères éliminatoires***

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou caution non conforme,

c) Pièce falsifiée ou non authentique,

d) Absence de la quittance d'achat du DAO

Offre Technique :

a) Dossier incomplet,

b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés,

c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,

d) *Non satisfaction au moins, à **vingt (20)** sous critères essentiels sur les **vingt-six (26)***

e) **Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.**

Offre financière :

a) Offre financière incomplète,

b) Pièce non conformes,

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,

d) Absence d'un sous-détail de prix,

e) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non

7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non
----	---	---------

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DATCHEKA, dès publication du présent avis.

DATCHEKA le 26 Février 2024

Le MAIRE

KARMO Jean Claude

COMMUNE DE BALI

OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 006 /ONIT/BC/BCITB/PIB /2024 OF 26 /02 / 2024 FOR THE REHABILITATION OF GNS BALI (JAPANESE SCHOOL COMPLEX) BALI SUB DIVISION , NORTH WEST REGION FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET – 2024 MINEDUB

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2024 Public Investment Budget, The Mayor of Bali Council, Delegated Contracting Authority, hereby launches an Opened National Invitation to Tender **FOR THE REHABILITATION OF GNS BALI (JAPANESE SCHOOL COMPLEX) BALI SUB DIVISION, NORTH WEST REGION**

-

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of:

- Preliminary works
- Repairs of foundation
- Repairs of masonry works for the ground floor and the decking
- Repair of masonry works for the upper floor
- Meta and joinery works
- Electrical installations
- Painting
- Furniture and equipment for the two(02) classrooms

FOR THE REHABILITATION OF GNS BALI (JAPANESE SCHOOL COMPLEX) BALI SUB DIVISION, NORTH WEST REGION

REHABILITATION OF GNS BALI (JAPANESE SCHOOL COMPLEX) BALI SUB DIVISION, NORTH WEST REGION OF CAMEROON.

3. Cout Prévisionnel

30,000,000 FCFA

4. Allotissement

The work is as follows: **FOR THE REHABILITATION OF GNS BALI (JAPANESE SCHOOL COMPLEX) BALI SUB DIVISION, NORTH WEST REGION**

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroon laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2024 Public Investment Budget. The preliminary studies amounted to **Thirty million** (30,000,000 FCFA.)

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at SIGAMP service of the Bali Council, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the SIGAMP service of Bali Council, as soon as this notice is published against payment of the sum of fifty thousand Francs CFA (**50 000 CFA**) francs payable at a Bali Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the SIGAMP office of Bali Council, not later than **19/03/2024 at 11:00 AM** local time and should carry the inscription:

OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 006/ONIT/BC/BCITB/PIB /2024 OF 26/02/2024 FOR THE REHABILITATION OF GNS BALI (JAPANESE SCHOOL COMPLEX) BALI SUB DIVISION, NORTH WEST REGION OF CAMEROON.

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is **One Hundred and Twenty (120) days**.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document N°. 12 of the Tender File, of an amount of **Six Hundred Thousand FCFA (600 000 FCFA)** and valid for Sixty (60) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **19/03/2024** at **11: 00 am** local time, in the conference hall of the regional Tenders' Board, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Eliminatory criteria

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file not provided after 48 hours;
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. False declaration or falsified documents;
4. Absence or insufficient bid bond;
5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file or absent of unit price in the sub detail;
7. Change of quantity or unit;
8. Non respect of **40/46 (85%)** of essential criteria;

Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed by the Divisional Delegate MINH DU or the Contractor for North West or by honour and report of site visit;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.
- 11- Respect of circular No. 005/LC/MINMAP of 26/12/2023 on the implementation of the categorization of enterprise, only categorization enterprises are exempted from the evaluating in their technical files the following documents. Related supporting documents for the turn over referee, owned minimum technical and logistical means, permanent staff and head office location

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum of **40/46 (85%)** of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **40/46 (85%)** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the SIGAMP service of Bali council.

BAMENDA le 23 Février 2024

Le MAYOR

WANDUM BUNGA Ernest

COMMUNE DE DATCHEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/2024/AONO/C-DATCHEKA/CIPM/T-BEC DU 26/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE GLONHOBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L' EXTREME NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à **L'EP DE GLONHOBE**, dans l'Arrondissement de **DATCHEKA**, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de DATCHEKA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Vingt Deux Millions (22 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de **l'Education de Base**, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DATCHEKA dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de DATCHEKA dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette de la Commune de DATCHEKA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de DATCHEKA contre récépissé, au plus tard le **22/03/2024 à 13 Heures 00** et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006/2024/AONO/C-DATCHEKA/CIPM/T-BEC DU 26/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE GLONHOBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L' EXTREME NORD

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **440 000 (Quatre cent quarante mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22/03/2024 à 14 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Commune de DATCHEKA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation***Critères éliminatoires***

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) *Non satisfaction au moins, à **vingt (20)** sous critères essentiels sur les **vingt-six (26)***
- e) **Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.**

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix,
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non

6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de DATCHEKA, dès publication du présent avis.

DATCHEKA le 26 Février 2024

Le MAIRE

KARMO Jean Claude

COMMUNE DE DATCHEKA

**NATIONAL OPENED INVITATION TO TENDER N°007/ONIT/C/DATCHEKA/GS/DTB-WOI/2024 OF 26/02/ 2024
IN EMERGENCY PROCEDURE FOR SUPPLY OF TWENTY-FIVE (25) SOLAR STREET LIGHT IN DATCHEKA
COUNCIL, MAYO-DANAY DIVISION, FAR NORTH REGION**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of DATCHEKA, Contracting Authority, launches an Open National Invitation to tender for the supply **(25) solar street light** in DATCHEKA council, Mayo-Danay division, Far North Region.

2. Consistance des prestations

The work under this Invitation for Bids include the following transactions whose list is not exhaustive:

- The necessary technical studies;
- The completion of all the civil works (excavations, foundations of candelabra, embankments, restoration of sites);
- Supply and installation of 25 steel candelabra of 8 m to carry the cabinet assembly, the solar panels, the stock and the fixture and fixed on a reinforced concrete block composed of a metal reinforcement and steel rods, Anchoring;
- The supply and installation of solar panels (solar modules, including support structures for these modules);

3. Cout Prévisionnel

The work, the subject of this tender, are funded by the Public Investment Budget 2024, for an estimated total cost of **30 000 000 CFA francs**.

4. Allotissement

NOT APPLICABLE

5. Participation et origine

Participation in this Call for Tenders is open on equal terms to companies and firms or consortium Cameroonian rights, with proven experience in the field of public lighting.

By this Notice of Tender, interested companies are invited to submit their bids; authentic information that will retain that can provide the services after a thorough and objective assessment of his record.

6. Financement

The work, the subject of this tender, are funded by the Public Investment Budget 2024,

7. Consultation du Dossier

Upon publication of this notice, the Tender Dossier is available during business hours at Datcheka Council;

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Datcheka council, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **SIXTY THOUSAND (60 000) francs CFA** payable at the council financial office of Datcheka.

9. Remises des offres

Each offer, written in French or in English, **seven (07) copies**, one (01) original and six (06) copies labeled as such, meet the requirements of the Tender Dossier, will be filed against receipt under sealed envelopes, with the Datcheka Council Public Contracts (Tenders Unit), no later than the 22/03/2024 at 1 P M, local time. They shall bear the following:

N°007/ONIT/C/DATCHEKA/GS/DTB-WOI/2024 OF 26/02/ 2024

**IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY OF TWENTY-FIVE (25) SOLAR STREET LIGHT IN
DATCHEKA COUNCIL, MAYO-DANAY DIVISION, FAR NORTH REGION**

Tenders received after the deadline for submission of tenders will not be received.

10. Délai de Livraison

The maximum execution time provided by the Client for completion of the work is **three (03) calendar months for each lot**. This period includes periods of rainy weather and all the various constraints and runs from the date of notification of the Order of Service to begin work, when you sign your contract.

11. Cautionnement Provisoire

Any tender not respecting the separation mode of the financial offers from the administrative documents and technical proposals shall be rejected.

Any offer not in keeping with the tender requirements, especially the absence of the provisional guarantee issued of **six hundred thousand (600 000) F CFA**, in keeping with the model indicated in the tender file by a first class banking institution or an assurance company approved by the ministry in charge of finance and valid for a period of thirty (30) days shall be rejected.

12. Recevabilité des Offres

Lest they be rejected, shall be submitted only the originals or true copies of the relevant administrative documents, certified by the issuing service or an administrative authority, dating less than three (3) months old and valid during the opening session shall be rejected.

13. Ouverture des Plis

Tenders shall be opened once on the 22/03/2024 at **2 P.m**, in the meeting room of the DATCHEKA council in the presence of tenderers.

Only bidders may attend the opening session or be represented by one person (even if group) of their choice with a perfect knowledge of the case. However, an additional person acting as an interpreter is accepted, if necessary.

14. Critères d'évaluation**Eliminatory criteria****Administratives documents**

- a) Incomplete or non-compliant administrative file ;
- b) False declaration or forged document.

Technical proposal

- a) Incomplete application or non conforming parts;
- b) False statement or falsified document scanned;
- c) Non-existence in the technical offer of the "organization, methodology and planning";
- d) Failure to respect the profil of site personnel;
- e) Having abandoned a site in the last three years;
- f) Don 't have justified the achievement over the last year as the main contractor, a solar work;
- g) Failure to score at least sixteen (16) essential criteria over twenty two (22).

Financial offer

Incomplete financial tender;

- a) Non-compliant file;
- b) Omission of a quantified unit price from the price schedule;
- c) Absence of a sub-detail price.

Essential Criteria

Assessment of the technical proposal will be carried out on the basis of **twenty two (22) main criteria** shared as follows:

- Presentation based on **four (04) criteria**;
- The company's training personnel based on **four (04) criteria**;
- The availability of the required equipment based on **nine (09) criteria**;
- Work planning based on **three (03) criteria**;

- The company's prefinancial references and abilities based on **two (02) criteria**.

15. Attribution

The Contracting Authority will award the contract to the bidder whose offer qualified technically will be **the lowest** evaluated **bid after-audits** of its price and is substantially responsive to the Bidding Documents of 'Offers.

16. Durée Validité des Offres

Tenderers are bound by their tenders for a period of ninety (90) days after the deadline for submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Additional technical information may be obtained every day during working hours at the DATCHEKA council.

DATCHEKA le 26 Février 2024

Le MAIRE

KARMO Jean Claude

COMMUNE DE DATCHEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/2024/AONO/C/DATCHEKA/SG/CDPM-AI DU 27/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE A GOUIN (GUEBENANGA), DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 27 100 02 641308 464211 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Datcheka, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), Exercice 2024, un Appel d'Offres National ouvert en vue de la construction d'une (01) mini-adduction d'eau potable à Gouin (Guebenanga), dans la commune de Datcheka, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

Les prestations sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Installation du chantier, études et implantations;
- Exécution forage (diamètre 112-125 mm) de débit minimum 3 m³/h ;
- Fourniture et Pose d'un moyen d'exhaure ;
- Champ Photovoltaïque et système autonome de recharge des téléphones ;
- Conduites de refoulement et de distribution ;
- Réservoir de stockage, dalle anti-bourbier, rigole d'assainissement et puits perdu ;
- Borne fontaines (02) ;
- Communication, Assistance au démarrage et gestion

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les travaux d'adduction d'eau en milieu rural et urbain et ayant leur domicile ou siège social au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2024

Imputation : 58 27 100 02 641308 464211 821

Autorisation de dépense : IZ03136

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Datcheka dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès des services de la commission interne de passation des Marchés de la Commune de Datcheka dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA** payable à la recette municipale de Datcheka.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devront être déposés contre récépissé dûment signé dans les services de la commission interne de passation des Marchés de la Commune de Datcheka, au plus tard le 25/03/2024 à 13 **heures 00 précises**, et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 09/2024/AONO/C/DATCHEKA/SG/CDPM-AI DU 27/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE A GOUIN (GUEBENANGA), DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **trois cent mille (300 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la **caution de soumission** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps: ouverture des **pièces administratives, techniques et financières**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **25/03/2024** à **14 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Datcheka à l'hôtel de ville de Datcheka. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES****Pièces administratives**

ü Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

ü Pièce falsifiée ou non authentique

Offre technique

ü Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

ü Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

ü Non satisfaction, au moins, à **70% des critères essentiels.**

Offre financière

ü Offre financière incomplète ;

ü Pièces non conformes ;

ü Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

ü Absence d'un sous-détail de prix

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Présentation générale de l'offre sur 4 critères ;
- Références technique et financières des trois dernières années sur 03 critères ;
- Moyens en personnel de l'entreprise sur 14 critères ;
- Engins et matériel sur 8 critères ;
- Méthodologie d'intervention sur 9 critères

Le non-respect de vingt-deux (27) critères entraine l'élimination de l'offre.

La note technique minimale requise pour la qualification de l'offre technique est de **27/38 oui.**

15. Attribution

Le présent marché est constitué de quatre (04) lots.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été retenue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins-disant**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services de la Commission interne de passation des Marchés de la Commune de Datcheka.

DATCHEKA le 27 Février 2024

Le MAIRE

KARMO Jean Claude

COMMUNE DE DATCHEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/2024/AONO/C/DATCHEKA/SG/CDPM-AI DU 27/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PASTORAL A LARA, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Datcheka, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), Exercice 2024, un Appel d'Offres National ouvert en vue de la construction d'un (01) forage pastoral à Lara, dans la commune de Datcheka, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

Les prestations sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Installation du chantier, études et implantations;
- Exécution forage (diamètre 112-125 mm) de débit minimum 3 m³/h ;
- Fourniture et Pose d'un moyen d'exhaure ;
- Champ Photovoltaïque et sécurisation en grillage ;
- Conduites de refoulement et de distribution ;
- Stockage de 10 m3 de volume ;
- Abreuvoirs (02 pour le gros bétail et 01 pour le petit bétail) ;
- Borne fontaines (01) ;
- Communication, Assistance au démarrage et gestion

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les travaux d'adduction d'eau en milieux rural et urbain et ayant leur domicile ou siège social au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2024

imputation 57 27 100 02 641308,

Aut de Dép : IY03038

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Datcheka dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès des services de la commission interne de passation des Marchés de la Commune de Datcheka dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la recette municipale de Datcheka.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devront être déposés contre récépissé dûment signé dans les services de la commission interne de passation des Marchés de la Commune de Datcheka, au plus tard le **25/03/2024** à **13 heures 00 précises**, et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 010/2024/AONO/C/DATCHEKA/SG/CDPM-AI DU 27/02/2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PASTORAL A LARA, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **Cinq Cent mille (500 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la **caution de soumission** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps: ouverture des **pièces administratives, techniques et financières**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **25/03/2024 à 14 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Datcheka à l'hôtel de ville de Datcheka. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES****Pièces administratives**

ü Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

ü Pièce falsifiée ou non authentique

Offre technique

ü Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

ü Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

ü Non satisfaction, au moins, à **70% des critères essentiels.**

Offre financière

ü Offre financière incomplète ;

ü Pièces non conformes ;

ü Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

ü Absence d'un sous-détail de prix

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Présentation générale de l'offre sur 4 critères ;
- Références technique et financières des trois dernières années sur 03 critères ;
- Moyens en personnel de l'entreprise sur 14 critères ;
- Engins et matériel sur 8 critères ;
- Méthodologie d'intervention sur 9 critères

Le non-respect de vingt-deux (27) critères entraine l'élimination de l'offre.

La note technique minimale requise pour la qualification de l'offre technique est de **27/38 oui.**

15. Attribution

Le présent marché est constitué de quatre (04) lots.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été retenue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins-disant**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services de la Commission interne de passation des Marchés de la Commune de Datcheka.

DATCHEKA le 27 Février 2024

Le MAIRE

KARMO Jean Claude

COMMUNE DE GAROUA 2E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/DAONO/CAGI1/SG/ST/CIPM/2024 DU 23/02/ 2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION/ENTRETIEN DES ROUTES : MAROUARE A COTE DU MOUSSA FODOUE 200ML LOT 01 ; POUKLOUKOU- LAINDE DANEYEL 2,400KM (LOT 02), INTER LA NATIONALE N°1 -INTER GARE 350ML (LOT 03) ; DERRIERE LA SODECOTON 269 ML (LOT 04) ; TAKASKO- LAINDE DANEYEL 519 ML (LOT 05), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DUNORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
ND

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution Budgétaire au titre l'exercice 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II lance en procédure d'urgence les travaux de réhabilitation/entretien des routes : Marouaré à Côté du Moussa Fodoué 200ml (lot 01) ; Poukloukou- Laindé Daneyel 2,400km (lot 02), Inter La Nationale N°1 -Inter Gare 350ml (lot 03) ; derrière la SODECOTON 269 ml (lot 04) ; Takasko- Laindé Daneyel 519 ml (lot t 05), dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2EME, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au cadre du détail quantitatif. Ces prestations décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) sont les suivantes ; Installation de chantier y Nettoyage et terrassements Terrassements et chaussée y Assainissement-drainage Ouvrages d'art - ouvrages hydrauliques

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels desdits travaux à l'issue des études préalables sont les suivants : Vingt Millions (20 000 000) F CFA lot 01 ; Quarante Cinq Millions (45 000 000) F CFA lot 02, Vingt Millions (20 000 000) F CFA lot 03, Dix Millions (10 000 000) F CFA lot 04 et Dix-huit Millions (18 000 000) F CFA lot 05.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres consistent en cinq (05) lots. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Financement

les travaux objet de l'appel d'offres sont financés par les Budgets d'Investissement Publics (BIP) du Ministère des Travaux Publics les lots 01 et 02 ; Ministère de L'agriculture et du Développement Rural les Lots 03, 04 et 05, au titre de l'exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Soixante Mille (60 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme, ou au trésor public le cas échéant, dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme au plus tard le 18/03/2024 à 10 heures précises et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAGII/SG/ST/CIPM /2024 DU 23/02/ 2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION/ENTRETIEN DES ROUTES : MAROUARE A COTE DU MOUSSA FODOUE 200ML (LOT 01) ; POUKLOUKOU- LAINDE DANEYEL 2.400KM (LOT 02), INTER LA NATIONALE N°1 -INTER GARE 350ML (LOT 03) ; DERRIERE LA SODECOTON 269 ML (LOT 04) ; TAKASKO- LAINDE DANEYEL 519 ML (LOT 05), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE). « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractant (AC) est de trois (03) mois par lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot de quatre Cent Mille (400 000) F CFA lot 01 : Neuf Cent Mille (900 000) F CFA lot 02. Quatre Cent Mille (400 000) F CFA lot 03

. Deux Cent Mille (200 000) F CFA lot 04 ; Trois Cent Soixante Mille (360 000) F CFA lot 05 et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par un Organisme Financier agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO d'un

montant par lot de quatre Cent Mille (400 000) F CFA lot 01 ; Neuf Cent Mille (900 000) F CFA lot 02, Quatre Cent Mille (400 000) F CFA lot 03 , Deux Cent Mille (200 000) F CFA lot 04 ; Trois Cent Soixante Mille (360 000) F CFA lot 05, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs compétents. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres ou encore ne respectant pas les modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré purement et simplement irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières et aura lieu le 18/03/2024 à 11 heures au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2 EME

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

• 1 étape ; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

• 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

• 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1 Pièces administratives

• Non- conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;

• Absence de caution de soumission à l'ouverture ;

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée.

14.1.2 Offre technique

• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;

• « Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) (soit 34 oui sur 48) ;

• La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

• Offre incomplète ou non conforme ;

• Non-conformité du modèle de soumission ;

• Absence d'un prix unitaire quantifié ;

• Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;

• Omission d'un corps d'état à la fois dans le Bordereau de Prix unitaires, le devis quantitatif et le sous détail des prix unitaires.

14.3. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 48 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

• Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;

• Expérience du personnel de l'entreprise sur 14 critères ;

• Disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 14 critères ;

• Méthodologie des travaux sur 11 critères ;

• Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 6 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 34 oui sur 48) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 11, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres, à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Commune d'Arrondissement de Garoua II .

18. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Avis d'Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement du Dossier d'Appel d'Offres.

19. Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

GAROUA le 23 Février 2024

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

PREFECTURE DE NGOKETUNJIA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 01/ONIT/E.31/GAS/NDTB/2024 OF 23/02/2024 THE CONSTRUCTION OF THE DISTRICT INSPECTORATE OF BASIC EDUCATION IN BABESSI, BABESSI SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: BIP MINEDUB 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2024 Public Investment Budget of MINEDUB, the Senior Divisional Officer for Ngoketunjia, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender for the **CONSTRUCTION OF THE DISTRICT INSPECTORATE OF BASIC EDUCATION IN BABESSI, BABESSI SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Preparatory works
- Earth Works
- Foundation Works
- Masonry Elevation Works
- Carpentry, Roofing and ceiling Works
- Joinery Works
- Electrical Installations Works
- Sanitary and Plumbing work
- Tiling Works
- Painting Works
- External Works.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **thirty million (30 000 0000) FCFA.**

4. Allotissement

The works is in a single lot as follows:

CONSTRUCTION OF A DISTRICT INSPECTORATE OF BASIC EDUCATION IN BABESSI, BABESSI SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION,

5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2024 Punctual Credit of MINEDUB.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Senior Divisional Officer's Office, Contract Award Service, **Tel: N° 672105868** as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Senior Divisional Officer's Office, Contract Award Service Tel: N° 672105868 as soon as this notice is published upon the presentation of a Treasury receipt of **thirty thousand (30 000) FCFA** paid at the Ngoketunjia Divisional Treasury representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the Senior Divisional Officer's Office, Contract Award Service, not later than **27/03/2024 at 10:00 AM** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 01/ONIT/E.31/GAS/NDTB/2024

**OF 23/02/2024 FOR THE CONSTRUCTION OF A DISTRICT INSPECTORATE OF BASIC EDUCATION IN
BABESSI, BABESSI SUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

"TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **Three (03) Months**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 13 of the Tender File, of an amount of **Six hundred thousand (600 000) Francs CFA**, and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **27/03/2024** at **11:00 AM** local time, in the Conference Hall of the Delegated Contracting Authority (SDO for Ngoketunjia), by the Divisional Tenders Board Members. Only bidders, may attend or be duly represented by a person with a sound knowledge of the submitted file and who is authorised to do so.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

Eliminatory criteria

1. - Absence or non-conformity of a document in the administrative file after forty-eight hours from the date of opening of bids;
2. -False declaration or falsified documents;
3. -Absence or insufficient bid bond;
4. -Incomplete financial file;
5. -Omission of a unit price in the financial bid;
6. -Score less than 20/25 (80%).
7. A bid with a sign or mark which can identify the bidder

Essential criteria

- 1- General presentation of the tender files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Logistics;
- 7- Attestation and report of site visit;
- 8- Special Technical Clauses initialed in all the pages; sign and dated on the last page
- 9- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages, sign and dated on the last page

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely positive way (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of **20/25 (80%)** of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **20/25 (80%)** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Secretary of the Divisional Tenders Board Tel: **N°672105868**

BAMENDA le 23 Février 2024

Le MAYOR

QUETONG KONGUEH Anderson

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE DEUX TRICYCLES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEPDED, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NDIKINIMEKI, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NDIKINIMEKI une demande de cotation pour l'acquisition de deux tricycles pour le compte de la Commune de NDIKINIMEKI.

2. Consistance des prestations

La commande, objet de la présente Demande de Cotation constituée de deux (02) tricycles

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans les fournitures des tricycles.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2024, et dont l'imputation budgétaire est :

Nature de la prestation	Lieux	Montant TTC
Fournitures de deux tricycles	Commune NDIKINIMEKI	6.000.000

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat de la Commune de NDIKINIMEKI, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Dix-mille (10 000) FCFA, payable à la Recette Municipale de NDIKINIMEKI, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le Numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat de la Commune de NDIKINIMEKI, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Dix-mille (10 000) FCFA, payable à la Recette Municipale de NDIKINIMEKI, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le Numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée auprès du secrétariat du Maire de la Commune de NDIKINIMEKI contre récépissé, au plus tard le **26 MARS 2024 à 12 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante **DEMANDE DE COTATION N° 001 ./DC/ CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE DEUX TRICYCLES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

« A L'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à soixante-quinze (75) jours maximums à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à **cent vingt mille (120.000) FCFA**, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, la caution provisoire sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du règlement de consultation. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier de Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Conformité des offres :

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **26 MARS 2024 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés sise à la Mairie de NDIKINIMEKI, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités administratives requises.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de NDIKINIMEKI.

13. Durée Validité des Offres

Pour cette Demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de consultation.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services des Marchés de la Commune de NDIKINIMEKI

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NKOTENG

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN KIT DE SANTE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDOUMBA, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NKOTENG, Autorité Contractante, lance une Demande de Cotation Nationale Ouverte en procédure d'urgence relative à l'équipement en kit de santé du Centre de Santé Intégré de Ndoumba, dans la Commune de Nkoteng, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la présente Consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **huit millions (8 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services.

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par **le BIP MINSANTE, EXERCICE 2024**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone: **672 08 21 51 / 698 40 04 44**, dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : **672 08 21 51 / 698 40 04 44**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20.000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG, au titre des frais d'achat du dossier.

2. Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) parties dans un seul document notamment :

- a) **Partie I : Pièce Administrative ;**
- b) **Partie II : Spécifications techniques ;**
- c) **Partie III : Offre financière.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : **672 08 21 51 / 698 40 04 44**, au plus tard **le 29/03/2024 à 13 heures précises** et devra porter la mention suivante :

« DEMANDE DE COTATION NATIONALE EN PROCEDURE D'URGENCE »

N°006/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024

RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN KIT DE SANTE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDOUMBA , DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE. »

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de la présente consultation est de **soixante (60) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission d'un montant égal à **cent soixantemille (160 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sous **quarante-huit (48) heures**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être reproduites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nkoteng procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le **29/03/2024 à 14 heures** précises dans la salle des Actes de l'hôtel de ville de NKOTENG. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

1. Absence de la caution de soumission (rejet immédiat) ;
2. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
8. Non satisfaction d'au moins 75% de la note technique.¶

2. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de Cotation.

15. Attribution

La Commission Interne de passation des Marchés de Nkoteng propose pour attribution, à l'**Autorité Contractante** le soumissionnaire dont l'offre est conforme aux exigences administratives, respectant les spécificités liées au descriptif technique et dont la partie financière, en plus d'être moins-disante, ne présente aucune insuffisance tel que l'exige le point 15 de cet avis de consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : **672 08 21 51 / 698 40 04 44**.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 26 Février 2024

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

COMMUNE DE SALAPOUMBE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-SAL/SG/ST/CIPM/2024 DU 16/02/2024
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A SALAPOUMBE, DANS LA
COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de SALAPOUMBE, autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la **CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A SALAPOUMBE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- ü Travaux préparatoires,
- ü Fondations,
- ü Maçonnerie pour superstructure,
- ü Charpente et Couverture,
- ü Menuiserie bois et métallique,
- ü Peinture et revêtement,
- ü Electricité,
- ü Vitrerie,
- ü Plomberie sanitaire
- ü VRD et divers,
- ü Equipements
- ü Contrôle des travaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **23 000 000 (vingt-trois millions) francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER, Imputation, **Autorisation**, pour le compte de l'exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire ci-dessus :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service de la planification et du Développement Local de la Commune de SALAPOUMBE**, Téléphones : **670 621 257 / 691 701 441** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au **Service de la planification et du Développement Local de la Commune de SALAPOUMBE**, Téléphones : **670 621 257 / 691 701 441** dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**, payable à la **Recette Municipale de la Commune Salapoumbé**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au **Secrétariat particulier du Maire de la Commune de SALAPOUMBE** au plus tard le **14/03/2024 à 12 heures** et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-SAL/SG/ST/CIPM/2024 DU 16/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A SALAPOUMBE, DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit 460 000 FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **14/03/2024 à 13heures** au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de SALAPOUMBE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1.- Critères éliminatoires

1.1 : Pièces administratives

- a) Absence de caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

1.2 : Offre technique

- a) Documents falsifiées ou scannés ;
- b) Chiffre d'affaires dans les bâtiments et Travaux Publics (TP) au cours des trois (03) dernières années supérieur ou égale à **trente millions (30 000 000)** de Francs CFA ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiment ;
- d) Non satisfaction, au moins à **vingt-deux (22) critères essentiels sur trente-un (31)**.

1.3 : Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

1. 1. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service de la planification et du Développement Local de la Commune de SALAPOUMBE**.

SALAPOUMBE le 16 Février 2024

Le MAIRE

MOSSADICKO Norbert

COMMUNE DE SALAPOUMBE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2024 DU 16/02/2024
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI ADDUCTIONS EN EAU POTABLE
DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE DEPARTEMENT DE LABOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.
LOT INFRASTRUCTURE MONTANT IMPUTATION 1 CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP À KOUMELA 22 355
000 2 CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP À LOKOMO VILLAGE[E2] 22 355 000**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Salapoumbé, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'exécution des travaux de construction de deux mini adductions en eau potable dans la Commune de Salapoumbé, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est. Deux Lots

2. Consistance des prestations

Les travaux sont regroupés en deux lots ainsi qu'il suit :[\[E3\]](#)

1. 2. Consistance des travaux

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- Installation du chantier
- Réalisation du forage
- Construction d'un château d'eau
- Réalisation d'un réseau de refoulement
- F & P d'un cubitenaire de 5m3
- Réalisation d'un réseau de distribution
- Réalisation de quatre (04) [\[E4\]](#) [\[SS5\]](#) bornes fontaines

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux objet du présent d'Appel d'Offres est de :

- **Lot 1** : 22 355 000 (Vingt-deux millions trois cent cinquante-cinq mille) Francs CFA TTC
- **Lot 2** : 22 355 000 (Vingt-deux millions trois cent cinquante-cinq mille) Francs CFA TTC

4. Allotissement



Lot	Infrastructure	Montant	Imputation
1	Construction d'une mini AEP à KOUMELA	22 355 000	
2	Construction d'une mini AEP à LOKOMO village[E2]	22 355 000	

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun etdisposant des compétences dans le domaine et n'ayant pas abandonné un marché.

6. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement public, **Exercice 2024.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 670 621 257/ 691 701 441, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 670 621 257/ 691 701 441, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de SALAPOUMBE, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07)** exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 670 621 257/ 691 701 441 au plus tard le **14/03/2024 à 14 HEURES** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.SAL/SG/ST/CIPM/SAL/2024DU 16/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI ADDUCTIONS EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE SALAPOUMBE DEPARTEMENT DE LABOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.

Préciser le lot

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **QUATRE[E8] (04) mois**, incluant toutes les Contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions Climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de L'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le Délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit : **Quatre cent quarante-sept mille cent (447 100) FCFA pour chaque lot**, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme, signée par l'autorité compétente ou une autorité administrative.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de SALAPOUMBE, le 14/03/2024 à **15 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de SALAPOUMBE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**1. A. Critères éliminatoires :****1. a. Offre Administrative**

1) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Règlementaire;

2) Absence de la caution de soumission ;

1. b. Offre technique

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques : critères essentiels

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise Oui/Non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

- 1) Offre administrative [\[E11\]](#) sera jugée conforme ;
- 2) technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3) financière [\[E12\]](#) après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée **la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de SALAPOUMBE, Service de la Planification et du Développement Local, Tél : 670 621 257/ 691 701 441

SALAPOUMBE le 16 Février 2024

Le MAIRE

MOSSADICKO Norbert

PRÉFECTURE DU HAUT NYONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SIGAMP/CDPM/2024 DU 09 FÉVRIER 2024 ,
POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU PRÉFET DU
DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG À ABONG-MBANG, RÉGION DE L'EST.**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2024, le Préfet du Département du Haut-Nyong, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux de réhabilitation de La Résidence Du Préfet du Département du Haut-Nyong, à Abong-Mbang, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente - couverture et plafond ;
- L'électricité ;
- La peinture et vernis ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution est de Quinze Millions (**15 000 000**) F. CFA

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué en un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, installées en République du Cameroun et remplissant les conditions requises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), objet de la pièce N° 03 du présent dossier d'appel d'offres (DAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public exercice 2024,

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Préfecture du Haut-Nyong (Secrétariat particulier du PREFET, tél : 673 553 718), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services de la Préfecture du Haut-Nyong (Secrétariat particulier du PREFET, tél : 673 553 718), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette des finances d'Abong-Mbang.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé, **dans les Services de la Préfecture du Haut-Nyong (Secrétariat particulier du PREFET, tél : 673 553 718)**, au plus tard le **12 Mars 2024 à 10H00**, et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/RE/B13/SIGAMP/CDPM/2024 du 09 Février 2024 pour les travaux de réhabilitation de la résidence Du Préfet du Département du Haut Nyong à Abong-Mbang, Région de l'Est.

FINANCEMENT: BIP EXERCICE 2024

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission égale à 1% du montant TTC établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, et précisant le montant de **Cent Cinquante MILLE (150 000) francs CFA**, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Lesdites pièces doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du RPAO sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps portera sur les pièces Administratives, les Offres techniques et financières aura lieu dans la salle des conférences des Services de la Préfecture du Haut- Nyong, le **12 MARS 2024 à 11H00**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Haut-Nyong. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

I Critères éliminatoires : ils sont les suivants :

1. Absence de la caution de soumission
2. Absence d'une pièce administrative ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
3. Absence de la déclaration sur l'honneur signée du soumissionnaire, par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le devis ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP;
5. Absence de plus d'un sous-détail des prix unitaires ;
6. Note technique inférieure à 70% de oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission (émise par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des Finances) et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

II Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Chiffre d'affaires des trois (03) dernières années ;
3. Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 2 (deux) millions de francs CFA ;
4. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
5. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
6. Matériels essentiels (camion benne, petit outillage de chantier, véhicule de liaison) ;
7. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (organigramme de l'entreprise, organisation et méthodologie d'exécution des travaux, planning d'exécution des travaux, dispositions prévues pour la protection de l'environnement, l'hygiène et la sécurité du chantier) ;
8. Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentielle au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Préfecture du Haut-Nyong (Secrétariat Particulier du Préfet, tél : 673 553 718),.

ABONG-MBANG le 9 Février 2024

Le PRÉFET

MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND

PRÉFECTURE DU HAUT NYONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/P-HN/SIGAMAP/CDPM/2024 DU 13 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU HAUT-NYONG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Haut Nyong, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Emploi et la Formation Professionnelle, Maître d'Ouvrage, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation/extension de la Délégation Départementale de l'Emploi et la Formation Professionnelle du haut-Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Travaux préliminaires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie/ élévations ;
- Charpente, couverture, plafond ;
- Menuiserie métallique, bois, aluminium, et vitrerie ;
- Electricité ;
- Plomberie – sanitaire ;
- Revêtements scellés ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel (F CFA TTC) est de dix neuf millions (19 000 000)

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la PREFECTURE DU Haut Nyong ou à la Délégation Départementale de l'Emploi et la Formation Professionnelle du Haut-Nyong, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille **(25 000) francs CFA** payable à la Recette des Finances d'Abong-mbang.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la PREFECTURE DU Haut Nyong ou à la Délégation Départementale de l'Emploi et la Formation Professionnelle du Haut-Nyong, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille **(25 000) francs CFA** payable à la Recette des Finances d'Abong-mbang.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture du Haut Nyong (Structure interne de gestion administrative des Marchés), au plus tard le **15 Mars 2024 à 10 heures précises** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/P-HN/SIGAMAP/CDPM/2024 DU 13 FEVRIER

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU HAUT-NYONG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel par lot, soit **Cent quatre-vingt-dix mille (190 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel par lot, soit cent quatre-vingt-dix mille **(190 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de quatre (04) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Préfecture du Haut Nyong, le **15 Mars 2024 à 11 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut Nyong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une de caution de soumission;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité d'une des pièces administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- 4) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Seuls les soumissionnaires ayant réussi au moins 27 points sur 38 soit 70% seront éligibles à l'analyse financière

- 1) Visite de site des travaux oui/non
- 2) La capacité financière oui/non
- 3) Les références de l'Entreprise oui/non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. oui/non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. oui/non
- 6) Méthodologie oui/non
- 7) Preuves d'acceptation oui/non
- 8) Présentation générale oui/non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture du Haut Nyong (Structure interne de gestion administrative des Marchés Publics), aux numéros de téléphones :656532338/673553518

ABONG-MBANG le 13 Février 2024

Le PRÉFET

MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND

PRÉFECTURE DU HAUT NYONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/B13/SIGAMP/CDPM/2024 DU 15 MARS 2024
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INSPECTIONS DE L'EDUCATION DE BASE DANS
CERTAINS ARRONDISSEMENTS DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST .**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction des Inspections de l'Education de Base dans certains Arrondissements du Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 : Travaux Préparatoires - Etudes ;
- Lot 200 : Terrassements et Implantation ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonnerie-Elévation
- Lot 500 : Charpente-Couverture-Plafond
- Lot 600 : Menuiserie- Métallique - Vitrerie
- Lot 700 : Menuiserie Bois;
- Lot 800 : Plomberie Sanitaires- Revêtement
- Lot 900 : Electricité ;
- Lot 1000 : Peinture;
- Lot 1100 : VRD

3. Cout Prévisionnel

N° lot	Localité (Arrondissement)	Montant prévisionnel (F CFA TTC)
1	ABONG-MBANG	30 000 000
2	ATOK	30 000 000

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine de l'Education de Base et installées

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, EXERCICE 2024

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture d'ABONG-MBANG, Structure Interne de Gestion des Marchés

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture d'ABONG-MBANG, Structure Interne de Gestion des Marchés Publics.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées**

DE BASE DANS

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **CINQ (05) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'exécution.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot s.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% d**

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites e

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Préfecture d'Abong-Mbang le **20 Mars 2024 à 12 h précis**

14. Critères d'évaluation**a. Offre Administrative**

1) Absence de la caution de soumission;

2) Pièce administrative falsifiée ;

3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la

1) Absence de déclaration sur l'Honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années.

2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

1) Omission d'un sous-détail des prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RF

3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

a) Déclarations sur l'Honneur

b) Personnels d'encadrements ;

c) Moyens matériels ;

d) Expérience de l'Entreprise;

e) Situation Financière ;

f) Méthodologie, organisation et plannings ;

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur élevée sera (seront) examinée(s).

15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n° 2023/366 du 20 Juin 2023 portant code des marchés publics, le M

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ; sous réserve des dispositio

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des p

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la m

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture d'A

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00043/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 FEVRIER 2024 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES STRUCTURANTES DE LA VILLE DE DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP/MINHDU- EXERCICES 2024IMPUTATION : 58 38 111 01 330003 361313

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 38 111 01 330003 361313

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'habitat et du développement Urbain, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance, pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation des voies structurantes de la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à :

- Mission 1 - EXE : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui auront été faites par l'entreprise ;
- Mission 2 – DET- OPC : direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers,
- Mission 3 - AOR : assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

NB : Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **cinquante millions (50 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en **un (01) lot unique**.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après cités, pré-qualifiés à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00003/ASMI/MINHDU/2024 du 02 janvier 2024 en vue du recrutement d'un BET la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation des voies structurantes de la ville de Douala (en procédure d'urgence). Il s'agit de :

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	CADEK	BP : 3914 Douala	33 43 89 71
2	SOFOCLAMA SARL	BP : 12 377 Yaoundé	622 20 59 22
3	DURANT CONSULTING SARL	BP : 0 Yaoundé	690 74 51 03

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne

faisant pas partie de ladite liste.

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le BIP/MINH DU-Exercice 2024
IMPUTATION : 58 38 111 01 330003 361313

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais sera transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [27 MARS 2024] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

N.B : un exemplaire original physique de chacune des offres (Administrative ; Technique et Financière) devra parvenir sous plis fermés ; au Service des Marchés (Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2^e étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beiges aux balcons rouges) au plus tard **le 27 MARS 2024 à 13 heures, heure locale** et portant la mention ci-dessous :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00043/E/2/AONR/MINH DU/CIPM/2024 DU 22 FEVRIER 2024
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES STRUCTURANTES DE LA VILLE
DE DOUALA (EN PROCEDURE D'URGENCE).
FINANCEMENT : BIP/MINH DU - Exercice 2024
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **huit (08) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est d'**un million (1 000 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, la caution de soumission devra être impérativement produite en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de l'originale de la quittance d'achat des frais d'acquisition du DAO et de la caution de soumission dans le dossier administratif ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 27 MARS 2024 au plus tard à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).

- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100).

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**16.1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

A. Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;

B. Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifiée au soumissionné concerné, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;

C. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

D. Absence Déclaration de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;

E. N'avoir pas présenté un Chef de Mission disposant les qualifications ci-après :

- Formation : BAC+3 en Génie Rural ou Génie Civil et inscrit à l'ordre ;

- Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans ;

- Expérience Spécifique : ayant déjà occupé le poste de chef de mission dans au moins deux projets de contrôle des travaux d'entretien de voiries urbaines.

F. Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;

G. Non-conformité du modèle de soumission ;

H. Omission d'une pièce de l'offre financière ;

I. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et SDPU ;

J. Absence de référence du BET dans le contrôle des travaux de voiries urbaines revêtues d'un montant minimum de 30 millions de FCFA ;

K. Absence de la copie de l'agrément du BET ou projet de contrat de sous-traitance avec un laboratoire agréé pour l'exécution des prestations géotechniques accompagné d'une copie de l'agrément du sous-traitant ;

L. Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique.

2 Critères essentiels

A – Personnel.....40 points

B- Références.....20 points

C - Matériel24 points

D- Méthodologie.....16 points

TOTAL.....100 points

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

N.B : la Non-satisfaction de moins de 70% des critères essentiels entraîne l'élimination du soumissionnaire;

15. Attribution

Le consultant sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N_g = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$N_f = \frac{100 \times F}{F_m}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Additif de l'appel d'offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 22 Février 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE KONYE

**TENDER NOTICE NC 01/2024/ONLT/MAYOR/KONYECOUNCLL/LTB/2024 OF 15/02/2024 FOR THE
EXTENSION OF SIXTY (60) SOLAR STREET LIGHTS TO NDOI AND KOKAKA IN KONYE SUB DIVISION
(THROUGH EMERGENCY PROCEDURE) FUNDING: BIP 2024**

FINANCING

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of Public Investment Budget (PIB) 2024, the Lord Mayor of KONYE Council (Contracting Authority) hereby launches, on behalf of Konye Council an Open National Invitation to Tender; NQ 01/2024/ONIT/MAYOR/KONYECOUNCILUITB/2024 of 15/02/2024

FOR THE EXTENSION OF SIXTY (60) SOLAR STREET LIGHTS TO NDOI AND KOKAKA IN KONYE SUB DIVISION

(THROUGH EMERGENCY PROCEDURE)

2. Nature of services

The nature of the services is described in the attached cost estimate and technical specifications.

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 100.000.000FCFA all taxes inclusive

4. Participation and origin

The tender is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfil the requirements of this invitation to tender.

5. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2024 Public Investment Budget ("1B) under the budgetary head N^o: 58 27 100 02 641928 52 3415 821

6. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours from 7:30am to 3:30pm at the office of the Development Officer of KONYE Council (Service in charge of award of Contract) Tel: 6751386681 678771726 as soon as this notice is published.

7. Acquisition of tender file

The complete tender file may be obtained from the Secretariat of KONYE Council upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable purchase fee of 100.000 FCFA

8. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the office of _the Development Officer of KONYE Council (Service in charge of award of Contract) against a receipt not later than 0710312024 at 10:00am local time and should carry the label:

«NAME OF THE ENTERPRISE»

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 01/2024/0NIT/MAYOR/KONYECOUNCIUITB/2024 OF 15/02/2024

FOR THE EXTENSION OF SIXTY (60) SOLAR STREET LIGHTS TO NDOI AND KOKAKA IN KONYE SUB DIVISION.

To be opened only during bid-opening session

9. Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for by the Contracting Authority shall be Two (02) months

10. Bid bond

Each bidder must include in his/her administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 11 of this tender file, of an amount of 2,000,000 FCFA and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of offers.

11. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, should reach the office of _the Development Officer of KONYE Council (Service in charge of award of Contract) against a receipt not later than 0710312024 at 10:00am local time and should carry the label:

«NAME OF THE ENTERPRISE»

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 01/2024/0NIT/MAYOR/KONYECOUNCIUITB/2024 OF 15/02/2024

FOR THE EXTENSION OF SIXTY (60) SOLAR STREET LIGHTS TO NDOI AND KOKAKA IN KONYE SUB DIVISION.

To be opened only during bid-opening session

12. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase on the 0710312024 at 11 :00am local time by the competent Tender Board at the KONYE Council conference hall, in the presence of the bidders or duly authorized representatives having full knowledge of the file (power of attorney).

13. Evaluation criteria

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria, The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the tender file.

Main eliminatory criteria

Any bid that does not meet any one of these criteria will be declared inadmissible. The eliminatory criteria are identified as follows:

Submission of Forged documents;

History of bad execution of similar work or on-going legal suit with Government;

Non availability of final acceptance report

Absence of quantified unit price

Absence of bid bond;

Absence of an attestation of site visit signed by the contractor;

Non respect of models of presentation of bids;

Absence of power of attorney

Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could indicatively be on the following:

- Methodological approach and relevance of proposed solutions;..	Yes / No
- References of the bidder (experience of at least three (03) years in similar works)(attach proof).....	Yes / No
- Availability of the essential equipment. ..	Yes / No
- Owner of the essential equipment proposed..	Yes / No
- Experience of key supervisory staff (at least a civil engineering Technician with five (05) years seniority..	Yes / No
- Financial capacity, Access to credit or other financial sources of at least half of the provisional cost of the project..	Yes / No
- Expenditure schedule or Non-existence of other contracts under execution...	Yes / No Yes / No
- Deadline of execution... ..	

The non-respect of 2 of 8 criteria shall cause the elimination of the offer. For the complete evaluation criteria see the

special administrative clauses.

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria, The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essential conditions laid down in the tender file.

Main eliminatory criteria

Any bid that does not meet any one of these criteria will be declared inadmissible. The eliminatory criteria are identified as follows:

Submission of Forged documents;

History of bad execution of similar work or on-going legal suit with Government;

Non availability of final acceptance report

Absence of quantified unit price

Absence of bid bond;

Absence of an attestation of site visit signed by the contractor;

Non respect of models of presentation of bids;

Absence of power of attorney

Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could indicatively be on the following:

- Methodological approach and relevance of proposed solutions;..
- References of the bidder (experience of at least three (03) years in similar works)(attach proof).....
- Availability of the essential equipment. ..
- Owner of the essential equipment proposed..
- Experience of key supervisory staff (at least a civil engineering Technician with five (05) years seniority..
- Financial capacity, Access to credit or other financial sources of at least half of the provisional cost of the project..
- Expenditure schedule or Non-existence of other contracts under execution... ..
- Deadline of execution... ..

Yes / No

Yes / No

Yes / No

Yes / No

Yes / No

Yes / No

Yes / No Yes
/ No

The non-respect of 2 of 8 criteria shall cause the elimination of the offer. For the complete evaluation criteria see the special administrative clauses.

14. Award

The contract will be awarded to the lowest bidder after detailed verification of his financial offer and whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file.

15. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders

16. Complementary information

Further complementary information may be obtained during working hours from the office of the Development Officer of KONYE Council (Service in charge of award of Contract) Tel: 675138668 1 678771726.

KONYE le 15 Février 2024

Le MAYOR

MUSSIMA George

COMMUNE DE KONYE

TENDER NOTICE NC 02/2024/ONLT/MAYOR/KONYECOUNCLL/LTB/2024 OF 15/02/2024 LOT 1: FOR THE CONSTRUCTION OF A NURSERY SCHOOL BLOCK AT G.N.S DIONGO IN KONYE SUB DIVISION LOT 2: FOR THE CONSTRUCTION OF A MODERN POULTRY FARM IN KONYE TOWN THROUGH EMERGENCY PROCEDURE

FINANCING

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of Public Investment Budget (PIB) 2024, the Lord Mayor of KONYE Council (Contracting Authority) hereby launches, on behave of Konye Council an Open

National Invitation to Tender; NQ02/2024/ONIT/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2024 OF 15/02/2024

LOT 1: FOR THE CONSTRUCTION OF A NURSERY SCHOOL BLOCK AT G.N.S DIONGO IN

KONYE SUB DIVISION

LOT 2: FOR THE CONSTRUCTION OF A MODERN POULTRY FARM IN KONYE TOWN

2. Nature of services

Within the framework of Public Investment Budget (PIB) 2024, the Lord Mayor of KONYE Council (Contracting Authority) hereby launches, on behave of Konye Council an Open

National Invitation to Tender; NQ02/2024/ONIT/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2024 OF 15/02/2024

LOT 1: FOR THE CONSTRUCTION OF A NURSERY SCHOOL BLOCK AT G.N.S DIONGO IN

KONYE SUB DIVISION

LOT 2: FOR THE CONSTRUCTION OF A MODERN POULTRY FARM IN KONYE TOWN

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 30,000,000 CFA for lot 1 and 15,000,000 CFA for lot 2 respectively

4. allotment

This present Invitation to Tender is made up of two lots; Lot 1 & 2 as seen above. Prospective bidders are therefore requested to specify which Lot they are bidding for and shall be evaluated accordingly.

5. Participation and origin

1. Participation and origin: Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfil the requirements of this invitation to tender.

6. Financing

Services which form the subject of this invitation to tender shall be funded by the PUBLIC INVESTMENT BUDGET of the Ministry of Basic Education as well as the Ministry of Livestock for the 2024 financial year, Budgetary Head: N° :58 15 101 02 641928 523314 428 for Lot 1 and No: 58 31 053 06 641928 523314 951 for Lot 2 respectively.

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours from 7:30 am to 3:30 pm at the Contracts Service of the KONYE COUNCIL as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the office of the Contracts Service of the KONYE COUNCIL as soon as this notice is published upon presentation of a treasury receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of 50,000 fcfa and 25,000 fcfa for lot 1 and lot 2 respectively, payable at the Municipal Treasury KONYECOUNCIL

9. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such sealed in one envelope containing three (03) other envelopes ; (A : Administrative File, B : Technical Offer, C : Financial Offer), should reach the Contract Service of the KONYE COUNCIL not later than 08/03/2024 at 09:00 am and should carry the inscription:

(NAME OF THE ENTERPRISE»

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N ° 02/2024/ONIT/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2024 OF 15/02/2024

(EMERGENCY PROCEDURE)

LOT 1: FOR THE CONSTRUCTION OF A NURSERY SCHOOL BLOCK AT G.N.S DIONGO IN KONYE SUB
DIVISION

LOT 2: FOR THE CONSTRUCTION OF A MODERN POULTRY FARM IN KONVE TOWN

To be opened only during bid-opening session"

10. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Project Owner or Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is three (03) months for lot 1 and two (02) months for lot 2

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of Six hundred thousand francs (600,000) fcfa and three hundred thousand francs (300,000) fcfa for lot 1 and lot 2 respectively representing 2% of the project amount valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such sealed in one envelope containing three (03) other envelopes ; (A : Administrative File, B : Technical Offer, C : Financial Offer), should reach the Contract Service of the KONYE COUNCIL not later than 08/03/2024 at 09:00 am and should carry the inscription:

(NAME OF THE ENTERPRISE»

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N ° 02/2024/ONIT/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2024 OF 15/02/2024

(EMERGENCY PROCEDURE)

LOT 1: FOR THE CONSTRUCTION OF A NURSERY SCHOOL BLOCK AT G.N.S DIONGO IN KONYE SUB
DIVISION

LOT 2: FOR THE CONSTRUCTION OF A MODERN POULTRY FARM IN KONVE TOWN

To be opened only during bid-opening session"

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on the 08/03/2024 at 10:00 am local time by the KONYE COUNCIL Internal Tenders Board in the Conference Hall of KONYE Council. Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

14. Evaluation criteria

Eliminatory Criteria

In case of absence or non-conformity of an administrative document, the bidder will be given 48 hours to provide or replace the document in question. (non conformity of administrative documents, technical offers and specific

Antecedents of bad execution of contracts etc. (in conformity with circular letter No. .../LC/MINMAP/CAB OF January 2017 relating to the taking into account the failures of companies in the execution of previous contracts) attribution of new

contracts.

The technical score is less than the minimum required; It has any fake or forged document; Absence of quantified unit price.

Absence of bid bond;

Non compliance with the model bid documents (Documents 9 and 10). It carries any false information.

Less than 70% of the qualification criteria ii. Main Qualification criteria

The criteria for qualification of candidates should be on the following:

	Access to credit or other financial sources (10 million francs at least)	Yes / No
	References of similar jobs;	Yes / No
	Availability of material and essential equipment	Yes / No

Non-respect of two (02) of the above criteria shall entail rejection of the bid.

NB: the marking scale for bids by award of points is banned in favour of the binary method (Yes or No).

15. Award

The contract will be awarded to the lowest bidder after detailed verification of his financial offer and whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained from the contracts office of KONYE COUNCIL from Monday to Friday between 7.30am and 3.30pm. Tel: 675 138 668

KONYE le 15 Février 2024

Le MAYOR

MUSSIMA George

COMMUNE DE GUIDER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°07/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2024 DU 26/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DEUX(02)FORAGES ÉQUIPÉS DE PIVIH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA
COMMUNE DE GUIDER.(LOT 1: LOUGUERE(QUARTIER YOUSOUFA TELLA)ET LOT 2: TORKINE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEE
IMPUTATION
58 32138 01 64 1512833464211

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public 2024, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la construction de deux(02)forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune de GUIDER.(Lot 1: LOUGUERE(Quartier YOUSOUFA TELLA)et Lot2: TORKINE).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent pour chaque Lot:

- > Etudes et installations du Chantier,
- > Foratlon
- > Equipementet Développement,
- > Essai de pompage,
- > Superstructure,Clôture et Drainage,
- > Fourniture et installation de la Pompe à Motricité Humaine,
- > Désinfection et Equipements d'exhaure,
- > Formation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ropération est de huit millions(8 000 000)FCFA par lot.

4. Allotissement

Les travaux sont allotis

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine hydraulique.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE,Exercice 2024 ligne 5832 13801 64 15 128334642 11.

7. Consultation du Dossier

Le dossier obietdu présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Guider dès Publication du présent avis d'Appel d'offres. Tel : 698664302

8. Acquisition du Dossier

Le dossier objet du présent Appel d'Offres peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de trente mille (30 000) francs CFA. payable au guichet de la recette de la Commune de Guider.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, le 20/03/2024 à 10 Heures au plus tard et devra porter la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°07/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2024**

DU 26/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE GUIDER. (LOT 1: LOUGUERE (Quartier YOUSOUFA TELLA) ET LOT 2: TORKINE)

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances donc la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit cent soixante mille (160 000) F CFA par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir ; l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le 20/03/2024 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Guider dans la salle de réunion de ladite Commune. Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1	Dossier Administratif incomplet après délai de 48h pour se conformer
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
4	

Non obtention d'au moins 70% des critères essentiels

5	Absence caution de soumission
---	-------------------------------

1	Situation financière de l'entreprise	oui/non
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux similaires	oui/non
3	Expérience du personnel d'exécution	oui/non
4	Matériels équipements a mobilisé	oui/non
5	Propositions technique (organisation, planning etc.)	oui/non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP	oui/non
7	Présentation des offres	oui/non

1

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt -dix (90)jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des P^larchés Publics de Guider sise à la Commune de Guider. Tel:698664302

GUIDER le 26 Février 2024

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007
/AONO/CUN/CIPM-CUN/DT/SM//2024 DU 28 FEV 2024- TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES
REJETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)- TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES NON
REJETUES DANS LA VILLE DENGOUNDERE (LOT 2)FINANCEMENT : CUN EXERCICE 2024,
IMPUTATION BUDGETAIRE: CUN**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Les travaux comprennent t :

*** LOT 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES REJETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)**

- INSTALLATION
- TRAVAUX PRELIMINAIRE ET TERASSEMENT
- CHAUSSEE
- ASSAINISSEMENT - DRAINAGE
- INTERVENTION SUR LES RESEAUX

*** LOT 2 : TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES NON REJETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE**

- INSTALLATIONS
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
- CHAUSSEE

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N°	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES REJETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)	102 500 000 (cent deux millions cinq cent mille) Francs CFA.
2	TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES NON REJETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2)	134,000,000 (cent trente-quatre million) Francs CFA.

3. Allotissement

Les travaux ci-après sont définis en 02 lots ;

N°	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES REJETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)	Ville de Ngaoundéré
2	TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES NON REJETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE(LOT 2)	Ville de Ngaoundéré

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré « CUN » exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE et/ou au Service des Marchés et à la Division Technique CUN.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat du Cabinet du Maire de la Ville de NGAOUNDERE et/ou à la Direction Technique, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

DESIGNATION	MONTANT
TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES REJETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)	150 000 (cent cinquante mille) Francs CFA.
TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES NON REJETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2)	

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé Segrétariat de Cabinet du Maire de la Ville de Ngaoundéré au plus tard **le 04 Avril 2024 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007
/AONO/CUN/SG/CIPM-CCUN/2024 DU POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES REJETUES
DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1) ET TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES NON REJETUES DANS LA
VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois** pour chaque lot

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du PAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. D'un montant FCFA :

N°	INTITULE DU PROJET	MONTANT CAUTION
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES REJETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 1)	2 050 000 (deux millions cinquante mille) F CFA
2	TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES NON REJETUES DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE (LOT 2)	2 680 000 (deux millions six cent quatre-vingt) F CFA

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque institution financière agréée par le Ministère chargé des finances.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
 - L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
 - L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)
- Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAG et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 04 Avril 2024 à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CUN.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1)- Critères éliminatoires

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admissibles à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Expérience du personnel de l'entreprise (39 critères) ;
2. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (07 critères) ;
3. Références de l'entreprise (11 critères) ;
4. Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
5. Proposition technique et planning d'exécution des travaux (05 critères) ;
6. Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
7. Présentation générale de l'Offre (04 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% (51/72), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N° 13 du présent DAO.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CUN, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Communauté Urbaine de NGAOUNDERE.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Cabinet du Maire de la Viiiie de NGAOUNDERE BP : 62 Ngaoundéré.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ».

NGAOUNDERE le 28 Février 2024

Le MAIRE

SALIHOU

COMMUNE DE GUIDER

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°08/AONO-PU/RN/D42/C-G..DER/CIPM/SIGAMP/2024 DU 26/02/202 POUR LES TRAVAUX
D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE: CRTV - HOTEL DE VILLE CITEE MUNICIPALE - RIBAO -
DOUALARE OURO TARA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEE
IMPUTATION
58:32T3701,64 1512854.46-4211.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2024, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'extension du réseau électrique ; CRTV - HOTEL DE VILLE - CITEE MUNICIPALE - RIBAO - DOUALARE OURO TARA.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent:
Réseau BT aérien Monophasé 4x25 mm axe CRTV-Ouro TARA , Prestation diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ropération est de cinquante millions(50 000 000)FCFA

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont regroupés en un seul lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE, Exercice 2024 ligne 5832 13701 64 15 12854464211.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics dès Publication du présent avis d'Appel d'offres. Tel :698664302

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de soixante-cinq mille(65 000)francs CFA, payable au guichet de la recette

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et(06)copies marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, le 20/03/2024 à 10 Heures au plus tard et devra porter la mention :

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°08/AONO-PU/RN/D42/C-G..DER/CIPM/SIGAMP/2024 DU 26/02/202

**POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE:CRTV - HOTEL DE VILLE
CITEE MUNICIPALE - RIBAO - DOUALARE OURO TARA**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois(03)mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit un million (1 000000)F CFA valable pendant trente(30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir:l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le 20/03/2024 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de ladite Commune.

Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

1	Dossier Administratif incomplet après délai de 48h pour se conformé
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
4	Non obtention d'au moins 70%des critères essentiels
5	Absence caution de soumission

1	Situation financière de l'entreprise	oui/non
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les travaux similaires	oui/non
3	Expérience du personnel d'exécution	oui/non
4	Matériels équipements a mobilisé	oui/non
5	Propositions technique (organisation, planning etc.)	oui/non
6	La justification de l'acceptation des conditions du CCTP	oui/non
7	Présentation des offres	oui/non

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante. De même, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix {90} jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics. Tel : 698 66 43 02

GUIDER le 26 Février 2024

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

PRÉFECTURE DE MBERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/D-MB/CDPM/2024 DU 23 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE DANS LE VILLAGE KELA-SAMI, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA." EN PROCEDURE D'URGENCE" FINANCEMENT : BIP/MINEPAT, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 195 05 110000 523411

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public /MINEPAT, EXERCICE 2023-2024, le PREFET DU DEPARTEMENT DU MBERE, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, relatif aux travaux de construction d'une Mini-Adduction d'Eau Potable dans le village KELA-SAMI , Commune de DIR, Département du Mbéré, Région de rAdamaoua.(En procédure d'urgence)

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

Rubriques	Désignation
100	TRAVAUX PRELIMINAIRES
200	CONSTRUCTION DU FORAGE
	1. ETUDE D'IMPLANTATION ET MOBILISATION
	2. FORATION
	3. EQUIPEMENT DU FORAGE
	4. DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE DEBIT
300	CONSTRUCTION DE LA SPERSTRUCTURE
400	EQUIPEMENT D'EXHAURE
500	PLOMBERIE ET DISTRIBUTION
600	FORMATION ET LABELISATION
700	PRODUCTION DU DOSSIER TECHNIQUE

3. Cout Prévisionnel

Une dotation globale FCFA; **VINGT MILLIONS (20 000 000) TTC;**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'Hydraulique ou des projets de même envergure.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP, EXERCICE 2024, imputation budgétaire : 94 195 05 110000 523411.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Meiganga, auprès du Secrétariat Particulier du Préfet dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture de Meiganga, Secrétariat Particulier du Préfet, dès publication du présent Avis contre le versement d'une somme non remboursable de **Trente Mille (30.000) F CFA** payable à la Recette des Finances de Meiganga.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont roriginal et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Prestation de Meiganga, Secrétariat Particulier du Préfet, contre récépissé, au plus tard **le 25 Mars 2024 à 14 heures**,heurelocales et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/D-MB/CDPM/2024 DU 23 FEV 2024 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LE VILLAGE
KELA-SAMI, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
" EN PROCEDURE D'URGENCE"
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT*

9. Delai de Livraison

DÉLAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation desdits travaux est de **trois (03) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO et d'un montant de **Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA** et valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** après la date limite de remise des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou les autorités administratives (préfets, sous-préfets), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps **le 25 Mars 2024 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbéré, dans la Salle des réunions de la Préfecture de Meiganga à Meiganga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation**1- PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**

- Absence de la Caution de Soumission;
- Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures;
- Dossier technique et financier incomplet;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Non-respect du modèle de soumission;
- Note technique évaluée à moins de 30/40.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être produites en originaux. Les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

2. PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière;
- les références de l'Entreprise dans le domaine de l'Hydraulique Rurale.
- la disponibilité du matériel et des équipements appropriés;
- la méthodologie et l'organisation du travail;
- l'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise ;
- la présentation de l'offre conformément aux préinscriptions du RPAO.

NB : La notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

13. Attribution

Sur proposition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbéré, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Meiganga, Secrétariat Particulier du Préfet Tel : 678372899 / 699557064 dès publication du présent avis.

MEIGANGA le 23 Février 2024

Le PRÉFET

RIBOUEM A MOUNGAM

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N O 002/24/AONO/SONARA]CLPM12024 DU 06/0212024
L'ENTRETIEN DES ESPACES VERT DE LA RAFFINERIE ET DU MAGASIN GENOYER**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA) Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'entretien des espaces -verts de la raffinerie et du magasin GENOYER.

2. Consistance des prestations

•le . plan technique et conformément au Termes de Référence, les prestations à charge du potentiel Cocontractant se déclinent comme ci-après : (a) Surfaces gazonnées ou non

La tonte des aires gazonnées (soit mécanique, soit manuelle, soit chimique ou les trois combinés) doit être systématiquement faite avec obligation de résultat (hauteur de tonte : 2 cm maximum). Le prestataire devra s'assurer de la propreté permanente de toutes les installations à sa charge.

e Le désherbage des espaces verts non gazonnés et à partir de la lisière des espaces gazonnés, avec obligation des résultats (toute espace non gazonné où la hauteur des herbes est supérieure à 5 cm sera considérée non conforme).

L'arrachage des mauvaises herbes dans les espaces gazonnés.

Le ratissage, ramassage et évacuation des déchets de tonte et de coupe des herbes.

L'arrosage du gazon autour de chaque bâtiment sur un rayon de cinquante (50) mètres en saison sèche.

Le défrichage des herbes et la coupe des arbustes situés entre la clôture du chantier naval et celle de la SONARA.

• Les végétaux et autres déchets seront évacués par le prestataire vers une décharge publique agréée et en accord avec la réglementation camerounaise et dont une copie devrait être transmise à la SONARA. (b) Arbres arbustes et haies Il s'agit de :

e L'élagage des arbres et arbustes situés dans les zones des espaces verts concernés.

La taille des arbustes et les haies vives plantés dans les espaces engazonnés ou non et compris dans les aires définies plus haut. Hauteur maximum des haies : 1 mètre.

- Le tuteurage des arbustes et des haies.
- Le ramassage et évacuation des déchets de coupe et d'élagage des arbres, arbustes et fleurs vers une décharge publique agréée et en accord avec la réglementation camerounaise en vigueur. (c) Caniveaux, rues et parties communes de la zone hors Douane Il s'agit notamment :
 - De nettoyer, balayer tous les débris des caniveaux (zone hors douane), quels qu'ils s'agissent des végétaux, des chiffons, des bidons, des bouteilles, des madriers, des cailloux ou des déchets de toutes sortes sans que la liste ne soit exhaustive,
 - De nettoyer et de balayer les rues et les parties communes : rues, allées, parkings, trottoirs et leurs barbacanes, routes bitumées et non bitumées.
 - De curer le caniveau le long de la route nationale sur 300 m à partir de l'entrée à Mukudange qui va de la route nationale jusqu'au magasin FOSTER WHEELER.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération issue des études préalables est de FCFA 45.148.050 (quarante-cinq millions cent quarante-huit mille cinquante) Toutes Taxes Comprises

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais,

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (ED124-X05-0078)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA BP, 365 Limbé (Direction)

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au Pénu!guenL.de.s.uarghé de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du -reçu de versementd'une somme de FCFA 50,000 (cinquante mille) payable à la

BICEC sous les références suivantes : BICEC

Compte 1 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / AO n⁰002.24

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies. respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38*15 ou 233.33.22.38 1 Fax : 233.424199 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le 06/03/2024 à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N⁰ 002.241AONO/SONARNCIPM12024 DU 06/02/2024

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA RAFFINERIE ET DU MAGASIN GENOYER

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administrativesr une caution de soumission établie par. une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 1 1 du DAQ d'un montant de FCFA 757.200 (sept cent cinquante,sept mille deux cent) et valable pendant trente (30) jours au„delà de ta date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, -les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres,

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera dédarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non„respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 06/03/2024 à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés ; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

- Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Les critères de sélection des soumissionnaires se déclinent ainsi qu'il suit :

14. I, Critères essentiels

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Références (TDR) et conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

O Présentation de l'offre	.	. points
Solutions techniques	.	30 points
D Organisation I Moyens humains / Qualification	...x..	28 points
I] Moyens matériels.....	.	20 points
O Sécurité I		15 points
		100 points

14.2. Critères éliminatoires.

I] Dossier administratif incomplet,

O Absence de références (au moins 02) dans le domaine du désherbage (joindre copie de la 1^{ère} et de la dernière page des marchés/contrats/commandes dont le cumul des délais d'exécution est supérieur ou égal à 24 mois + PV de réception / fiches de réceptions provisoires ou définitives correspondantes),

(I Absence de lettre de satisfaction signée du Maître d'Ouvrage pour les entreprises ayant déjà réalisé ce type de prestation à la SONARA,

(j N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 après addition des notes des critères essentiels.

15. Attribution

Le Prestataire choisi sera celui dont la combinaison de l'offre technique et financière est évaluée la mieux disante sur la base de formule $NG_{0.7NT} + 0.3NFi$

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/Département des Marchés) B.P, 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.4238.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

LIMBE le 6 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003.24/AONO/SONARA/CIPM/2024 DU 06/02/2024 POUR L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LES CITÉS RÉSIDENTIELLES ET LA RAFFINERIE DE LA SONARA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'enlèvement des déchets ménagers dans les cités résidentielles et la raffinerie de la SONARA.

2. Consistance des prestations

Sur le plan technique et conformément au descriptif des Termes de Référence, les prestations à charge du potentiel Cocontractant, se déclinent comme ci-après :

- La fourniture mensuelle de cinq mille (5.000) sacs à poubelle de 200 litres chacun, en plastique biodégradable.
- La collecte des poubelles à déchets ménagers chaque jour avant 10h00.
- Le nettoyage des lieux après chaque enlèvement.
- Le transport des déchets ménagers dans une décharge publique agréée et en accord avec la réglementation (copie de l'agrément du soumissionnaire devra impérativement être jointe à son l'offre).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération issue des études préalables est de **FCFA 28.770.255** (vingt-huit millions sept cent soixante-dix mille deux cent cinquante-cinq) Toutes Taxes Comprises

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprisesde droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (ED224-X05-0197)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de FCFA **30.000** (trente mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / AO n°003.24

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au **Département des Marchés** de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **07/03/2024** à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°003.24/AONO/SONARA/CIPM/2024 DU 06/02/2024

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LES CITÉS RÉSIDENTIELLES ET LA RAFFINERIE DE LA SONARA

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **douze (12) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de FCFA **482.520** (quatre cent quatre-vingt-deux mille cinq cent vingt) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **07/03/2024** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés ; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

- Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Les critères de sélection des soumissionnaires se déclinent ainsi qu'il suit :

14.1. Critères essentiels

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Références (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

- Présentation de l'offre07 points
- Méthodologie et solutions techniques proposées.....30 points
- Organisation / Moyens humains / Qualification.....28 points
- Moyens matériels.....20 points
- Sécurité / Environnement.....15 points

TOTAL.....100 points

14.2. Critères éliminatoires.

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de références (au moins 02) dans le domaine d'enlèvement des déchets (*joindre copie de la 1^{ère} et de la dernière page des marchés/contrats/commandes dont le cumul des délais d'exécution est supérieur ou égal à 12 mois + PV de réception / fiches de réceptions provisoires ou définitives correspondantes*) ;
- Absence de permis environnemental pour l'enlèvement des déchets non dangereux délivré par le MINEPDED ;
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 après addition des notes des critères essentiels.

15. Attribution

Le Prestataire choisi sera celui dont la combinaison de l'offre technique et financière est évaluée la mieux disante sur la base de formule **NG = 0.7NT + 0.3NF**. **DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/ **Département des Marchés**) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

LIMBE le 6 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

COMMUNE DE LAGDO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AAONO/C/LDO/CIPM/2024 DU 28/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A RABINGHA DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , B/A
IMPUTATION
220 140

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets financés par les fonds propres de la Commune pour l'exercice 2024, le Maire de la Commune de Lagdo lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Lagdo un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une aire d'abattage à RABINGHA, dans la Commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment:

- Travaux préliminaires/terrassement;
- Fondations ;
- Béton armé en élévation ;
- Maçonnerie;
- ? Enduits, chapes et divers ;
- Charpente couverture;
- Menuiserie bois;
- Menuiserie métallique;
- Electricité;
- Plomberie sanitaire ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Trente millions (30 000 000) de francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par les fonds propres de la Commune pour l'exercice 2024 sous l'imputation : 220 140

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics(SIGAMP)de la Commune de Lagdo dès Publication de l'avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés PubHcs(SIGAMP)de la Commune de Lagdo dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres,contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres, payable à la Recette Municipale de Lagdo.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics(SIGAMP)de la Commune de Lagdo,au plus tard le 28 Mars 2024 à 10 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/CIPM/ CLDO/2024DU 28/02/2024 |
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE AIRE D'ABATTAGE A RABINGHA DANS LA COMMUNE DELAGDO,**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois(03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel Six cent mille (600000)de francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente(30)jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant Six cent mille (600 000) FCFA valable pendant une période de trente(30)jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

EUes devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 28 mars 2024 à 11 heures précises dans la salle des conférences du GEOCA de la Commune de Lagdo.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois(03)étapes:

- 1ère étape:Vérification de la conformité du dossier administratifde chaque Soumissionnaire.
- 2 étape:Evaluation technique des offres administrativementconformes.
- 3 étape: Yéiification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

14.1. Principaux critères éliminatoires:**14.1.1. Pièces administratives**

- Absence de la caution desoumission ou production d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée à l'ouverture

Absence d une pièce du dossier administratif48 heures après la séance d'ouverture ou 48 heures après la saisine du président de la CIPM après le constat de la non-conformité par la sous-commission;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

14.1.2. Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence de déclaration sur 1honneur de non abandon d'un marché public durantles trois dernières années;
- N'avoir pas satisfait à au moins25(70%)critères essentiels sur35 conformémentà la grille de notation contenu dans le RPAO ;

14.1.3, Offre financière

- Offre incomplète(Absence du Bordereau des Prix unitaire,du Devis Estimatif et Quantitatif ou du Sous Détail des Prix);
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU,le SDP et DEQ;
- Non-respect des modèles contenus dans leDAG.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non)suivantla grille d'évaluation établie sur 33 jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale de l'Offre sur3critères;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur10 critères;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur08 critères;
- Proposition technique etplanning d'exécution des travaux sur09 critères;
- Références de 1 entreprise etcapacité de préfinancementdel'Entreprise sur03critères;
- Preuve d'acceptation des conditions du contratsur02critères.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 25 critères essentiels sur 35 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verrontleur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évalué la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires etjugées conforme pour l'essentiel au contenu du DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des marchés de la Commune de Lagdo ou en appelant les numéros suivants:696 36 99 78/695 659 303/699 85 4867

LAGDO le 28 Février 2024

Le MAIRE

HAROUNA DAMATAL PAPAHI TO

PRÉFECTURE DU MFOUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/M/J06/ CDPM/2024DU 27/02/2024 , EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ROUTES : TRONCON 1 : CARREFOUR MBAMFLOUX (LAC-ASSI) - CDO ET BRETelles TRONCON 2 : MVOG EBANDA - COLLEGE TECHNIQUE SAINT AUGUSTIN ET BRETelles DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. LE PRÉFET DU MFOUNDI, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ROUTES : TRONÇON 1 : CARREFOUR MBAMFLOUX (LAC-ASSI) - CDO ET BRETelles TRONÇON 2 : MVOG EBANDA - COLLÈGE TECHNIQUE SAINT AUGUSTIN ET BRETelles DANS LE DÉPARTEMENT DU MFOUNDI, RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet : les travaux d'aménagement des routes : tronçon 1 : carrefour mbamfloux (lac-assi) - CDO et bretelles tronçon 2 : MVOG EBANDA - collège technique saint augustin et bretelles dans le Département du Mfoundi, Région du centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- INSTALLATION DE CHANTIER ;
- TERRASSEMENT / CHAUSSEE ;
- ASSAINISSEMENT / DRAINAGE.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par la technique de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini comme suit :

Lots	Intitulé	Montants TTC en chiffres	Montants TTC en lettres
1	Travaux d'aménagement des routes : tronçon 1 : carrefour mbamfloux (lac-assi) - CDO et bretelles tronçon 2 : MVOG EBANDA - collège technique saint augustin et bretelles	200 000 000	Deux cent millions

4. Allotissement

Le présent projet est alloti comme suit :

Lot 1 : Les travaux d'aménagement des routes : tronçon 1 : carrefour mbamfloux (lac-assi) - CDO et bretelles tronçon 2 : MVOG EBANDA - collège technique saint augustin et bretelles dans le Département du Mfoundi, Région du centre.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics ou groupement d'entreprise de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère des Travaux Publics, exercice 2024 sur l'imputation : **58 36 125 02 451135L 523511**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **porte 107** dans les services de la préfecture de Yaoundédès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**, payable aux recettes des finances, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture du Mfoundi **Porte 107** contre récépissé, au plus tard le **26/03/2024** à **13** heures précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/M/J06/ CDPM/2024

DU 27/02/2024 , EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ROUTES : TRONCON 1 : CARREFOUR MBAMFLOUX (LAC-ASSI) - CDO ET BRETELLES TRONCON 2 : MVOG EBANDA - COLLEGE TECHNIQUE SAINT AUGUSTIN ET BRETELLES DANS LE DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de **Quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est indiqué dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

Lots	Intitulé	Montant caution en chiffres	Montants caution en lettres
1	Travaux d'aménagement des routes : tronçon 1 : carrefour mbamfloux (lac-assi) - CDO et bretelles tronçon 2 : MVOG EBANDA - collège technique saint augustin et bretelles	4 000 000	Quatre millions

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable.

Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 26/03/2024 à 14 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de l'Immeuble siège de la Préfecture du Mfoundi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme et non régularisé dans les 48 heures suivant l'ouverture;
- ii) Absence de la caution de soumission ;
- iii) Non-conformité de la Caution de Soumission ;
- iv) Fausse déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- v) Absence dans l'Offre Technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations».
- vi) Non-respect d'un seul critère du conducteur des travaux ;
- vii) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- viii) Non possession d'une niveleuse et d'un compacteur à pneu ou à jante lisse en propre.
- ix) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- x) Omission d'une pièce dans l'offre financière ;
- xi) Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur avec photos.
- xii) Absence de référence d'un cumul de cent millions (100 000 000) FCFA

2. Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

L'expérience du personnel d'encadrement ;

- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) CCTP paraphé et signé
- vii) présentation de l'offre

Le non-respect d'au moins 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit auprès de la Cellule d'appui au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture du Mfoundi porte 107, tél : soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi, face Lac Municipal de Yaoundé

Additifs à l'appel d'offres

Le Maître d'Ouvrage Délégué se réserve le droit de, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B. : Toute tentative de corruption avérée ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copie au président national anti-corruption (CONAC) au numéro vert suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter la CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

PRÉFECTURE DU NKAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2024 DU 26 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA SOUS PREFECTURE DE YINGUI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU
LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN,
EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Préfet du Département du Nkam lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS PREFECTURE DE YINGUI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quinze millions (**15 000 000**) F CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2024 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture du Yabassi.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture du Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** Payable à la recette des Finances de YABASSI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **21 Mars 2024 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2024 DU 26 FEVRIER 2024
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS PREFECTURE DE YINGUI -DEPARTEMENT DU
NKAM-REGION DU LITTORAL.
Financement : Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2024
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **(300 000F CFA)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **21 Mars 2024** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Préfecture de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
 - ? Lettre de soumission ;
 - ? D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - ? La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'A RMP/MINMAP;
 - ? Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
 - ? De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture du Yabassi.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 26 Février 2024

Le PRÉFET

CHE NGWASHI Patrick

COMMUNE DE NDIKINIMEKI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.NDIKI/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NEFANTE, NDIKI-VILLAGE, ETOUNDOU III, NDIKITOLE ET ELOND, COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINEE, le Maire de la COMMUNE DE NDIKINIMEKI, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de L'EAU ET DE L'ENERGIE (MINEE), un Appel d'Offre National Ouvert N°02. /AONO/C.NDIKI/CIPM /2024 du 28 Février 2024 Pour la réalisation des travaux de construction de CINQ (05) FORAGES positifs équipés d'une pompe à Motricité Humaine dans les localités de NEFANTE, NDIKI-VILLAGE, ETOUNDOU III, NDIKITOLE ET ELOND COMMUNE DE NDIKINIMEKI, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, exercice 2024

N°	Désignation du Projet	Localité	Unité Administrative	Coût Projet TTC
1	Construction d'un forage équipé de PMH à Néfante	Néfante	ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI	8 500 000
2	Construction d'un forage équipé de PMH à Ndiki-village	Ndiki-village	ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI	8 500 000
3	Construction d'un forage équipé de PMH à Etoundou II	Etoundou II	ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI	8 500 000
4	Construction d'un forage équipé de PMH à Ndikitolé	Ndikitolé	ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI	8 500 000
5	Construction d'un forage équipé de PMH à Elond	Elond	ARRONDISSEMENT DE NDIKINIMEKI	8 500 000

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes :

Installation du chantier ;

Études hydrogéologiques et géophysiques et implantation ;

Foration et développement à l'air lift ;

Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;

Réalisation de la superstructure ;

Développement à la pompe immergée, et essai de pompage ;

Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge de la Santé Publique ;

Fourniture et pose d'une pompe manuelle homologuée par le MINEE pouvant refouler de l'eau à 100m de profondeur.

NOTE: les tuyaux utilisés doivent être choisis en inox ou en PVC selon la profondeur du forage de sorte qu'un enfant de 12 ans puisse pomper aisément.

Construction et crépissage puits perdu (rempli de moellon) + Avaloir (regard siphonide) de section 50x50+chenal d'évacuation de 7m de long en agglomérés bourrés + toutes suggestions

Formation de 02 agents de maintenance et le comité de gestion.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de huit millions (8 500 000) Frs CFA par lot, soit un montant de seize millions (42 500 000) Frs CFA pour les cinq lots.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) pour le compte de l'exercice 2024. Le montant prévisionnel des travaux est de huit millions (8 500 000) Frs CFA par lot, soit un montant de seize millions (42 500 000) Frs CFA pour les cinq lots.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de NDIKINIMEKI, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la commune de Ndikiniéki sis à la Mairie de NDIKINIMEKI, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public des frais d'achat du DAO égale à (75 000) soixante-quinze mille F CFA, délivré par la recette de la Commune de Ndikiniéki. La quittance d'achat devra préciser :

Le nom du soumissionnaire

Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres

Le montant des frais payés.

8. Remises des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir au Secrétariat de la Commission interne de passation des marchés au plus tard le **26 Mars 2024 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 02 /AONO/C.NDIKI/CIPM/2023 DU 28 Février 2024 POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NEFANTE, NDIKI-VILLAGE, ETOUNDOU III, NDIKITOLE ET ELOND, COMMUNE DE NDIKINIMEKI, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2024.

(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de 170 000 (cent soixante-dix mille) **francs CFA pour chaque lot** ou de 850.000 pour les 05 lots établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

11. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le 26 Mars 2024 à **partir de 13 heures** à la salle de conférence de la Commune de Ndikiniéki, une salle appêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:
le chiffre d'affaires

l'accès à une ligne de crédit ou présentation des garanties financières

la disponibilité du matériel et des équipements essentiels

l'expérience du personnel d'encadrement

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

A/- méthodologie d'exécution des travaux

B/- attestation et Rapport de visite du site

C/- présentation du personnel technique clé ou d'encadrement

D/- disponibilité des moyens matériels et équipements essentiels

E/- Planning d'exécution des travaux et respect du délai

F/- Références et capacité financière de l'entreprise

G/- Présentation générale de l'offre

N.B:

1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant

2/- L'Attestation de visite de site doit revêtir la signature du Maître d'ouvrage ou son représentant

3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

13. Attribution

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de NDIKINIMEKI et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre – Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix(90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

12- Principaux Critères Eliminatoires:

Dossier de candidature non- conforme ou incomplet;

Absence de la Caution de Soumission

Dossier technique incomplet;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

Obtention d'un nombre de Oui inférieur à 80% dans l'évaluation des critères de qualification.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du maître d'ouvrage sis à la Mairie de NDIKINIMEKI,

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MAIRE

BESSOUBEL Patrice

COMMUNE DE NKOTENG

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN LITS ET MATELAS DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG, DANS COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NKOTENG, Autorité Contractante, lance une Demande de Cotation Nationale Ouverte en procédure d'urgence relative à l'équipement en lits et matelas du Centre Médical d'Arrondissement de Nkoteng, dans la Commune de Nkoteng, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la présente Consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **Sept millions (7 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par **le BIP MINSANTE, EXERCICE 2024**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44, dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20.000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG, au titre des frais d'achat du dossier.

2. Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) parties dans un seul document notamment :

- a) **Partie I : Pièce Administrative ;**
- b) **Partie II : Spécifications techniques ;**
- c) **Partie III : Offre financière.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44, au plus tard **le 22/03/2024 à 13 heures précises** et devra porter la mention suivante :

**« DEMANDE DE COTATION NATIONALE EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/DC/RC/DHS/C-NKO/SG/CIPM/2024 DU 26/02/2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN LITS ET MATELAS
DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NKOTENG , DANS COMMUNE DE NKOTENG,
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE. »**

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de la présente consultation est de **soixante (60) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission d'un montant égal à **Cent quarante mille (140 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sous **quarante-huit (48) heures**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nkoteng procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le **22/03/2024 à 14 heures** précises dans la salle des Actes de l'hôtel de ville de NKOTENG. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

1. Absence de la caution de soumission (rejet immédiat) ;
2. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière ;
6. La non satisfaction d'eau moins 75% de la note technique ;
7. Offre financière incomplète ;
8. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

2. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de Cotation.

15. Attribution

La Commission Interne de passation des Marchés de Nkoteng propose pour attribution, à l'**Autorité Contractante** le soumissionnaire dont l'offre est conforme aux exigences administratives, respectant les spécificités liées au descriptif technique et dont la partie financière, en plus d'être moins-disante, ne présente aucune insuffisance tel que l'exige le point 15 de cet avis de consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : 672 08 21 51 / 698 40 04 44.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 26 Février 2024

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !